LETTRES

SUR

LES HOMMES D'ÉTAT

DE LA FRANCE.

LETTRE SIXIÈME.[1]

Paris, 5 décembre 1835.

Il y a bien des années que je gravis, pour la première fois, les innombrables degrés d'un sombre hôtel garni, situé au fond du sale et obscur passage Montesquieu, dans l'un des quartiers les plus populeux et les plus bruyans de Paris. Ce fut avec un vif sentiment d'intérêt et de curiosité que j'ouvris, au quatrième étage, la porte enfumée d'une petite chambre qui vaut la peine d'être décrite. Une modeste commode et un lit en bois de noyer composaient tout l'ameublement, qui était complété par des rideaux de toile blanche, deux chaises et une petite table noire, mal affer-

(1) Voyez le tome II de la 3e série de la *Revue*, du 15 mai 1834.

mie sur ses pieds; une porte communiquait à une chambre voisine, mais cette porte était fermée, et dans son embrasure, on avait placé quelques tablettes où se trouvaient un très petit nombre de livres, et une mauvaise gravure encadrée, qui représentait la tête de Corinne, d'après le tableau de Gérard. Je décris fidèlement, car l'aspect de cette chambre ne s'effacera jamais de mes yeux.

La chambre voisine était à peu près semblable. Dans ces deux chambres où je fus reçu avec une sorte de bienveillance qui s'adressait à la fois à ma profession d'écrivain et à mon extrême jeunesse, vivaient deux amis qui n'ont été séparés depuis, comme tant d'amis, il faut le dire à leur louange, ni par un sort divers, ni par les révolutions où ils ont figuré, ni par les succès de l'un ou de l'autre, et qui, étroitement serrés alors, afin d'être plus forts contre la mauvaise fortune, ont continué de marcher fidèlement ensemble dans la prospérité.

Ils étaient nés tous deux dans la même ville, sous le doux ciel du midi. Leurs parens, et c'est encore une louange que je leur adresse, leurs parens appartenaient à la classe la plus pauvre et la plus inférieure de la société. Sans doute les habitans de la belle cité d'Aix, en Provence, se souviennent d'avoir aperçu souvent, au seuil d'une modeste maison, les têtes blonde et brune de deux enfans qu'on vit bientôt étudier ensemble, grandir ensemble, et remporter à la fois des prix certainement bien gagnés, car ni le rang ni le nom ne les arrachaient pour eux à la déférence et à la faveur. Les deux écoliers étudièrent le droit, se firent recevoir avocats le même jour, concoururent à la fois pour le prix d'éloquence qu'obtint l'un deux, sans que l'autre en ressentît la moindre jalousie; et à peu près orphelins tous les deux, privés du moins de l'exemple, des conseils salutaires, de l'appui providentiel que d'autres reçoivent de leurs parens, ils saluèrent pour la dernière fois la vieille et paisible ville d'Aix, ainsi que sa voisine, la ville d'Orient, l'opulente Marseille, et, fuyant la pauvreté natale, vinrent résolument à Paris chercher la fortune, qui ne les a pas fait attendre long-temps.

C'était au temps où la restauration était dans tout son éclat et dans toute sa force. De son côté, le parti libéral avait une puis-

sance non moins réelle. Benjamin Constant, Casimir Périer, le général Foy, le général Sébastiani, M. Laffitte et tant d'autres, lui servaient d'organes à la tribune. La lutte était arrivée au plus haut degré de la violence. L'ancien régime, réveillé dans toutes ses prétentions, ne tenait aucun compte des résistances, et ne dissimulait plus la volonté de revenir au point de départ de la révolution en 1789, et même de supprimer les libertés que l'opinion publique avait arrachées à l'ancien gouvernement avant la convocation des états-généraux. Tous les intérêts anciens, toutes les ambitions nouvelles étaient déchaînés, et se faisaient une guerre qui devait finir par être mortelle à l'un des partis. Le choix des nouveau-venus dans la mêlée fut bientôt fait; ils virent tout de suite où était leur place, à eux jeunes gens laborieux et obscurs, esprits actifs et intelligens. Ils allèrent frapper à la porte de Manuel, leur compatriote, et grace à lui, ils furent bientôt installés dans les rangs du parti libéral, où un incontestable talent leur réservait une belle place.

Manuel venait d'être expulsé de la chambre, et n'en était que plus puissant. Les deux amis le trouvèrent entouré de députations, près d'une table chargée d'adresses de félicitation et de couronnes. Manuel, homme froid et sec, les accueillit cependant avec beaucoup d'affabilité, et ce mot ne paraîtra pas exagéré si l'on songe à la haute et triomphante position où il se trouvait alors. Grace à la recommandation de Manuel, et d'un ami de Manuel, M. Pellenc, ancien secrétaire de Mirabeau, les deux amis se virent introduits dans les salons de M. Laffitte, où se réunissaient les membres les plus influens du côté gauche et les principaux rédacteurs des journaux de l'opposition. M. Thiers, le plus hardi des deux, se fit bientôt remarquer par son esprit causeur et la vivacité de son imagination méridionale. La petitesse de sa taille, l'expression commune des traits de son visage, à demi caché sous une vaste paire de lunettes, la cadence singulière de son accent qui faisait de sa conversation une sorte de psalmodie d'un effet tout nouveau, le sautillement continuel auquel il se livrait, le balancement si étrange de ses épaules, un manque absolu d'usage, remarquable même dans a cohue mélangée qui encombrait les salons de M. Laffitte, tout contribuait à faire de M. Thiers un être à part qui attirait d'abord

l'attention. Une fois accordée, M. Thiers savait bien la retenir, car rien ne lui semblait étranger, ni les finances, ni la guerre, ni l'administration, et il discutait sur toutes ces matières d'une façon assez spécieuse et assez spirituelle pour séduire les banquiers, les anciens fonctionnaires de l'empire et les généraux qu'il abordait sans façon. Aussi, peu de mois après son arrivée à Paris, M. Thiers était-il devenu le commensal assidu de M. Laffitte; et sa place était marquée à la table du baron Louis, qui a toujours exercé une grande influence dans le monde politique. M. Mignet, l'ami de M. Thiers, avait été admis parmi les rédacteurs du *Courrier Français*, où figuraient alors, entre autres, Benjamin Constant et M. Kératry; et M. Thiers lui-même participait à la rédaction du *Constitutionnel*.

Le Constitutionnel représentait fidèlement l'esprit du parti libéral en France; on y continuait l'œuvre des encyclopédistes. Condorcet, Helvétius, Voltaire, mais Voltaire surtout, étaient les dieux qu'on y révérait. Quand les idées philosophiques se faisaient jour à travers les discussions politiques du *Constitutionnel*, elles apparaissaient sous l'autorité de Cabanis, de Garat, de Volney et de Destutt de Tracy. L'école sensualiste du XVIIIe siècle s'était bâti là une immense citadelle d'où elle foudroyait le spiritualisme qui commençait timidement à lever la tête dans les brefs et rares écrits de M. Royer-Collard et de M. Cousin. L'histoire était représentée par M. Dulaure, cet antiquaire pessimiste, à qui les monumens nationaux inspiraient, non des regrets et des souvenirs, mais de la fureur et de la rage; qui portait l'esprit de destruction révolutionnaire dans la science dont il espérait sa gloire, et qui s'appliquait à abattre la religion des ruines, comme Cabanis à détruire la religion de la pensée. Les armes que fournissaient ces doctrines étaient, il est vrai, les seules qui fussent appropriées au combat qui se livrait. La restauration détournait la tête avec dégoût quand on lui parlait des droits inscrits dans la Charte; elle semblait trouver trop amer ce calice que lui avait présenté le peuple, et chaque jour elle faisait un pas en arrière, vers les idées et les principes antérieurs à la révolution. Quand les écrivains du *Constitutionnel* virent que le gouvernement de la restauration se plaçait sur le terrain de l'ancien régime, ils l'imitèrent et vinrent

se poster fièrement vis-à-vis de lui sur le vieux champ de bataille de l'Encyclopédie, ou plutôt ils comprirent qu'eux seuls étaient propres, en ce moment, à soutenir la guerre qui se faisait; car, quels que soient l'orgueil et la jactance des hommes, il est à remarquer que c'est toujours une nécessité impérieuse, et non leur propre volonté, qui les fait sortir des rangs et les place hors ligne. L'homme le plus capable et le plus intelligent n'a de valeur réelle qu'au jour où la nécessité le marque de son signe lumineux, qu'elle efface bientôt pour l'inscrire sur un autre front, et créer un nouvel instrument pour ses desseins.

Grace au *Constitutionnel*, les débats politiques et religieux du XVIIIe siècle semblaient avoir recommencé. Dans ce journal, chaque jour Voltaire attaquait les prêtres et demandait à grands cris qu'on *écrasât l'infâme*; Diderot étalait la turpitude de la vie claustrale et démontrait la nécessité de supprimer les couvens; Helvétius et Condillac s'acharnaient aux vices de l'enseignement et de la méthode; D'Holbach proclamait le néant des cultes; Champfort riait des distinctions sociales; La Chalotais taillait de nouveau son cure-dent pour écrire contre les jésuites, et Beaumarchais sa plume pour se moquer de tout. En ce temps, l'autorité et l'opposition retardaient toutes deux de cinquante ans.

Toutefois les hommes d'expérience et d'études pratiques se trouvaient en grand nombre dans les chambres vermoulues de cette vieille maison voisine de l'Arche-Marion, où siégeait la puissance, formidable alors, qu'on nommait *le Constitutionnel*. On voyait, côte à côte, des débris blanchis de la convention, des innocens et crédules amis de Robespierre, qui fournirent à M. Thiers des renseignemens précieux; des secrétaires du directoire, que l'insouciant Barras n'appelait qu'à l'heure de son dîner et de ses fêtes; des fonctionnaires et des académiciens de l'empire, dont les souvenirs étaient encore tout frais et tout vivans; et puis n'était-ce pas quelque chose que de vivre au point central d'où partait tout le mouvement de résistance que le génie de la révolution imprimait au pays, et d'être soi-même, tout jeune, tout inconnu, tout obscur encore, une de ces mille barrières qui s'élevaient sur la route rétrograde où cherchait à s'élancer la royauté? L'ambi-

tion de M. Thiers n'était encore qu'à son premier pas, et je vous assure, monsieur, qu'elle se trouvait amplement satisfaite de ce titre de journaliste qu'elle dédaigne tant aujourd'hui.

Le talent et la verve du jeune écrivain, la nouveauté de ses aperçus, lui donnèrent bientôt une certaine autorité parmi ses collaborateurs, tous plus âgés que lui. On l'écoutait déjà avec quelque déférence, quand la grande question de la septennalité entraîna la dissolution de la chambre. Les élections de 1824 furent le signal d'une multitude de dissentimens qui germaient dans ce qu'on nommait l'opposition légale, mais qui éclatèrent en cette circonstance. Le résultat de la guerre d'Espagne avait donné un démenti aux journaux de l'opposition, et principalement au *Constitutionnel*, où M. Thiers et ses amis prédisaient d'affreux désastres à notre armée engagée dans cette expédition. M. de Villèle profita de ce moment de triomphe pour lui, de confusion pour le parti libéral, et se hâta d'appeler ses adversaires devant les colléges électoraux. Les journaux de l'opposition furent un moment interdits de cette mesure, et ils se divisèrent entre les deux fractions du parti, dont l'une voulait repousser la candidature de Manuel et le remplacer par Benjamin Constant. Selon les membres de la réunion qui s'était formée chez M. Delaborde, Manuel et Grégoire avaient compromis l'opposition par l'imprudence et l'audace de leurs paroles; ils avaient eu le tort irrémissible de dire hautement dans la chambre ce que tout le parti avait au fond de l'ame, quand l'heure de parler n'était pas encore sonnée. Les passions révolutionnaires de Manuel s'accordaient mal, disait-on, avec les principes de la monarchie constitutionnelle et de la liberté progressive que le parti avait inscrits sur son drapeau; et on résolut de briser l'idole populaire, encore ceinte de toutes les couronnes d'or et d'argent qui lui avaient été votées par la dévotion patriotique des départemens. Pour la première fois, M. Thiers dut se trouver embarrassé entre ses sentimens politiques et la reconnaissance qu'il devait à son protecteur, le patron qui avait tendu une main secourable au pauvre avocat provençal quand il errait dans Paris, sans guide et sans appui. Mais *le Constitutionnel* qui était tout-puissant, et M. Thiers qui n'était

pas sans puissance dans *le Constitutionnel*, tenaient avant tout aux principes. Les principes l'emportèrent donc sur les sentimens, et Manuel ne fut pas élu!

Vivant avec ces hommes et voyant ces choses, M. Thiers se mit à travailler avec ardeur à cette histoire de la révolution que vous avez lue plusieurs fois sans doute, monsieur. M. Mignet, son ami, commença une histoire de la révolution en même temps que M. Thiers. Chaque soir, ils se communiquaient leur travail. Celui de M. Thiers devint immense. M. Mignet, esprit philosophique et droit, se hâtait de chercher la fin des évènemens, afin d'en expliquer les causes et d'en déduire une théorie qu'il trouvait toujours avec sagacité. M. Mignet a fait en quelque sorte l'histoire des motifs de la révolution française, et ces motifs il les a demandés aux grandes catastrophes qui ont précédé celle qu'il traçait. Un fait, pour lui, n'est jamais que le père d'un autre fait. On croit quelquefois lire cette longue généalogie qui sert comme de préface et d'introduction aux saints évangiles où les générations successives, depuis Abraham jusqu'à Joseph, ne sont mentionnées qu'en vue de faire savoir qu'elles ont produit le Christ, c'est-à-dire l'évènement qui a sauvé le monde. L'histoire de M. Mignet est le résultat d'une grande et haute pensée. Dans son respect pour l'humanité, M. Mignet n'a pas voulu qu'il fût dit que le hasard avait présidé à cette étrange distribution de crimes et de vertus; que le désordre des idées et le déplacement des rangs avaient produit ces bizarres alternatives d'héroïsme et de lâcheté, ces excès de grandeur et de mesquinerie, ces pauvretés honorables et ces fortunes scandaleuses, tout ce mélange de choses grandes et basses, bouffonnes et sublimes, ces exemples de frénésie et d'abnégation, ces succès imprévus, ces inexplicables déroutes, ce néant affreux d'où sort une gloire si immense, ce long évènement enfin qui semble toujours marcher à pas de géant, et en même temps revenir sans cesse sur lui-même, qu'on nomme la révolution. Cette pensée qui dominait M. Mignet a abrégé sa tâche, tant il se sent pressé de dire son dernier mot, et de placer la lumière au sommet de son édifice. Dans un tel ordre d'idées, les évènemens sont à peine quelque chose, et les hommes ne sont rien. Aussi M. Mignet ne s'arrête pas long-temps à tracer des caractères, à narrer des

batailles, à déplorer les fautes d'un tribun ou d'un général. Qu'importe? Etait-il au pouvoir du général de bien ou de mal diriger ses troupes? L'orateur devait-il trouver d'autres paroles que celles qu'il a dites? N'étaient-ils pas dominés, conduits, garottés tous deux par la nécessité d'obéir à l'impulsion de l'évènement de la veille? Pouvaient-ils se soustraire à l'influence des faits qui marchent en silence et en harmonie comme les étoiles marchent mystérieusement dans le ciel? Bossuet, qui courbait aussi la tête devant une force inconnue, n'a pas fait un long ouvrage en écrivant l'Histoire universelle. Oh! que M. Mignet eût fait un beau livre s'il eût osé donner à l'empire des faits le nom qui lui convient, son nom véritable; s'il l'eût décoré du nom de Dieu!

Pour M. Thiers qui n'était encore qu'un nouveau-venu dans un monde presque nouveau comme lui, ses oreilles avaient été frappées, pendant toute son enfance, du nom de Napoléon; tout jeune qu'il était, il avait vu partir deux ou trois générations pour ces grandes armées qui ne sont jamais revenues; son esprit avait fermenté à tout ce bruit de victoires qui se faisait autour de lui, et comme toutes les ames vives et ardentes, il s'était épris d'adoration pour le héros de ce temps.

C'est avec ce sentiment qu'il a commencé son histoire, et il l'a conservé jusqu'à ce jour, avec des modifications que je vous ferai connaître bientôt. Mais un autre sentiment, une passion bien autrement active, dominait le jeune écrivain; c'était la curiosité. En effet, M. Thiers n'est pas un philosophe, il n'est ni systématique ni enthousiaste dans son histoire; ses premières liaisons littéraires le font pencher vers le XVIIIe siècle; ses études le portent vers l'art classique; son admiration s'adresse de préférence à Bonaparte et à Voltaire; mais avant tout, M. Thiers est un curieux, un homme avide de spectacles nouveaux, qui se plaît à tout, qui s'enquiert de tout, qui bat des mains aux états-généraux, à l'assemblée nationale, à la constituante, à la convention, oui, même à la convention! Et pourtant il aime le directoire, quand vient le directoire, parce que c'est un monde qui lui reste à connaître, des hommes qu'il n'a pas vus, des connaissances à faire. On sent qu'il eût été l'ami du consulat et de l'empire, s'il eût fait leur histoire. Tous ceux qui vivent ont raison auprès de lui, on n'a jamais

qu'un tort à ses yeux, c'est d'être mort. M. Thiers ne s'arrête pas, comme M. Mignet, à rechercher les causes des grandes catastrophes; il a bien assez à faire avec les résultats, vraiment! Que de choses à apprendre, à voir et à conter dès qu'il les sait lui-même! D'abord, les intrigues de la cour, les corruptions secrètes, les démarches près des membres des états-généraux, les causes de leur résistance et de leur faiblesse; puis les salons, puis la vie de l'émigration, l'administration, les finances, la guerre! M. Thiers est inépuisable quand il s'acharne sur un sujet. Tour à tour il a voulu savoir, des fournisseurs du temps, quel mode on suivait pour l'approvisionnement des troupes, combien de rations de fourrages, combien de solde et combien de chaussures avait consommés cette campagne; il a passé des journées à écouter patiemment les vieux diplomates de la révolution, et il a dévoré des flots de paroles pour recueillir quelques lumières sur les négociations de l'Allemagne et de la Vendée; pour connaître le système financier de Cambon, il est allé frapper à vingt portes, avec une curiosité et une envie de savoir que rien ne pouvait lasser; un jour même, il faillit se mettre en route pour relancer jusqu'à Saint-Pétersbourg le général Jomini, cet habile stratégiste, qui seul, disait-on, pouvait lui faire comprendre les plans de la première campagne d'Italie. Heureusement, le général arriva à Paris au moment où M. Thiers faisait sa provision de cartes militaires et de fourrures.

En ce temps-là, M. Thiers essayait de tout, dans la vie réelle comme dans l'histoire. A peine connaissait-il l'aisance, et déjà il tâtait, sous toutes les formes, des jouissances du luxe, avec beaucoup d'inexpérience, il est vrai, et une inaptitude qui faisait rire à ses dépens. C'est en vain que sa petite taille et la faiblesse de son tempérament opposaient sans cesse des obstacles aux goûts nouveaux qu'il s'imposait; on le voyait lutter avec une mâle énergie contre ces désavantages, et il disait, comme Horace, à des compagnons plus exercés que lui: *rapiamus, amici, occasionem de die dumque virent genua!* Quelquefois, au sortir de table, où l'eau avait cessé d'être sa boisson unique, et après une bruyante soirée, M. Thiers, accablé de son plaisir, et pliant sous la joie qu'il s'était donnée, jurait de se renfermer dans sa vie sérieuse et occupée;

d'autres fois, quand son cheval pie, qu'il montait en cavalier peu habile, l'avait laissé gissant sur la voie publique, il se promettait bien de ne plus prétendre à l'adresse d'un Centaure; mais la tête débarrassée et libre, le corps guéri, la meurtrissure fermée, M. Thiers se reprenait à tout, et retrouvait l'ardeur qui l'avait excité. Cette passion si avide, nourrie par de bonnes études, et étayée par une intelligence rare, firent de M. Thiers l'homme et l'écrivain que vous savez. Elle le soutint durant le long enfantement de sa volumineuse histoire, pendant lequel il trouva encore le loisir de composer sur les arts des articles, médiocres, il est vrai, mais qui attestent de laborieuses recherches: tant ces yeux sans cesse ouverts, tant cet esprit éveillé et chercheur, avaient besoin de pâture et d'aliment!

Il y a souvent un écueil pour les hommes pauvres et obscurs qui viennent, au nom de la supériorité de leur esprit, demander à la société qui les a déshérités, tous les avantages dont les a privés l'humilité de leur naissance. La société n'est que trop disposée à rester sourde à ces prières, et à se révolter contre ces prétentions. Elle les repousse toujours d'abord, et si ses dédains s'adressent à un caractère fier, à une ame dont les émotions sont délicates et profondes, une lutte, terrible souvent, s'ensuit entre la société et l'homme qu'elle écarte, entre la société qui est éternelle et l'homme qui finira demain, à moins que cet homme ne s'appelle Cromwell, Mirabeau ou Napoléon; et alors c'est la société qui succombe pour se relever sous une autre forme et combattre d'autres prétendans moins heureux et moins habiles. M. Thiers, qui ne souffrirait pas sans doute que je le comparasse aux hommes que je viens de nommer, si j'en avais la folle pensée, était, à son début, un de ces esprits sans humeur et sans rancune, qui ne viennent pas frapper à coups de massue aux portes de la société, mais qui tâchent adroitement de les entr'ouvrir. Tout nu et dépouillé qu'il était, quand l'âge vint pour lui de se chercher une place dans l'ordre social, il ne se regarda pas d'abord comme engagé dans un duel où l'un des deux adversaires, c'est-à-dire la société ou lui, devait périr. C'était d'un bon esprit, la suite l'a fait voir. Il voulait bien effrayer un peu le pouvoir, mais non lui faire trop peur, et ce fut encore une des pensées qui

l'animèrent quand il prit la plume. Dès la première page de son livre, il promet de se dépouiller de tout sentiment de haine; et je dois lui rendre ce témoignage, il ne hait pas. — « Je me suis tour à tour figuré que, né sous le chaume, dit-il, animé d'une juste ambition, je voulais acquérir ce que l'orgueil des hautes classes m'avait injustement refusé; ou bien qu'élevé dans les palais, héritier d'antiques priviléges, il m'était douloureux de renoncer à une possession que je prenais pour une propriété légitime. Dès-lors je n'ai pu m'irriter; j'ai plaint les combattans, et je me suis dédommagé en admirant les ames généreuses. »

Il faudrait être bien désintéressé dans la société pour remplir un tel programme! Aussi M. Thiers n'en a-t-il rempli que la moitié. Il n'a haï personne; mais, comme je vous l'ai déjà dit, monsieur, il a aimé successivement tout le monde. Et pourtant, vous conviendrez qu'il y avait quelques hommes à flétrir dans cette immense révolution! Les fautes ont-elles donc été si communes à tous, que tout le monde doive en subir le blâme? Non, M. Thiers n'a pas été juste, il n'a même pas daigné l'être; il a été seulement indifférent, et la raison de cette indifférence, puisqu'il faut la dire, je ne crois pas me tromper, c'est que la révolution n'avait rien arraché ni rien donné à M. Thiers; donc il ne lui portait encore ni amour ni rancune. Si j'ai tort en ceci, monsieur, il faut s'en prendre à M. Thiers lui seul, et dire ce que l'historien de la révolution française disait de Mirabeau : « Le cynisme de ses paroles autorise tous les propos. » — M. Thiers ajoute : « Et toutes les calomnies; » mais rien n'autorise jamais la calomnie.

Suivrons-nous dans cette histoire de la révolution l'*historien de la fortune et du succès?* Louis XVI lui plaît d'abord. Louis XVI est sur le trône, c'est un prince négligemment élevé, mais il est équitable, modéré dans ses goûts, et porté au bien par un penchant naturel. D'ailleurs il aimait son peuple; et ce fut le désir du bien qui l'animait, qui le décida à confier l'administration à Turgot. Turgot, Necker et Calonne se succèdent. M. Thiers loue tour à tour Necker, Calonne et Turgot; mais quand Necker tombe, ce n'est plus qu'un banquier génevois sans portée; Calonne et Turgot ne sont plus, au moment de leur chute, le premier, qu'un homme léger

et insouciant; l'autre, qu'un esprit lent, dépourvu d'énergie et de force. Vient Mirabeau. Comment ne pas admirer Mirabeau? A peine M. Thiers s'aperçoit-il de ses vices et de sa corruption, non, pour me servir de la belle expression d'un grand écrivain, non parce que Mirabeau n'avait pu vendre à la monarchie autre chose que ses passions, mais parce que M. Thiers est ébloui de ses prestiges, et que la tête *du monstre* l'a fasciné. Aussi quel homme que Mirabeau dans l'assemblée nationale, quand il prononce pour la première fois les mots de liberté, d'égalité et de droits du peuple! Comment lui résister quand il se place courageusement en face de cette monarchie encore si enracinée et si puissante? M. Thiers, qui avait déjà essayé du métier d'avocat, et qui pressentait dans l'avenir les émotions de la tribune, semble entendre la grande voix de Mirabeau, quand il le montre s'enflammant à la vue de ses contradicteurs; confus d'abord, hésitant, *les chairs palpitantes*; mais bientôt pressant et clair, présentant la vérité en images, ou frappantes ou terribles, et entraînant l'assemblée à des résolutions magnanimes, par un cri, un mot décisif, et l'invincible ascendant de sa tête effrayante de laideur et de génie. Mirabeau est-il accusé d'être l'agent soldé du duc d'Orléans, de s'être vendu à la cour, M. Thiers déclare qu'il n'en est rien; mais il défend son héros chéri d'une façon singulière : *La cour s'y était pris gauchement*, dit M. Thiers. D'ailleurs, Mirabeau ne voulait pas faire le sacrifice de ses principes; tant qu'on se tiendrait à la constitution, on trouverait en lui un appui inébranlable; mais il fallait préalablement payer ses dettes, afin de rendre sa situation *honorable et indépendante*. Honorable et indépendante! c'est M. Thiers qui a prononcé ces paroles auxquelles il n'ajoute pas un mot. On voit que la plume dont se sert M. Thiers pour écrire l'histoire est celle que cherchait Quintilien; il l'a taillée, non pour prouver, mais pour dire, et l'indignation ne l'arrête pas en chemin. Enfin, M. Thiers résume la courte et prodigieuse mission de Mirabeau par ces paroles : « Après avoir attaqué audacieusement les vieilles races, il osa retourner ses efforts contre les nouvelles qui l'avaient aidé à vaincre, les arrêter de sa voix, et la leur faire aimer en l'employant contre elles. » Vous voyez, monsieur, qu'en ceci du moins, M. Thiers a

tâché de marcher dans la trace des pas de Mirabeau; mais le pied du géant n'est pas facile à suivre, et M. Thiers s'est arrêté au commencement du chemin.

M. Thiers a écrit cette note curieuse sur Mirabeau, curieuse surtout parce qu'elle a été écrite par M. Thiers : « Il partit de Provence avec un seul projet, dit M. Thiers, celui de combattre le pouvoir arbitraire dont il avait souffert, et que la raison, autant que ses sentimens, lui faisaient regarder comme détestable. Arrivé à Paris, il fréquenta un banquier alors très connu, et homme d'un grand mérite. Là on s'entretenait beaucoup de politique, de finances et d'économie publique. Il y puisa beaucoup de connaissances sur ces matières, et il s'y lia avec ce qu'on appelait *la colonie génevoise*. Cependant Mirabeau ne forma aucune liaison intime. Il abordait tout le monde, et semblait lié avec tous ceux auxquels il s'adressait. C'est ainsi qu'on le crut souvent l'ami et le complice de beaucoup d'hommes avec lesquels il n'avait aucun intérêt commun. L'aristocratie ne pouvait songer à Mirabeau, le parti Necker ne s'est pas entendu avec lui. Le duc d'Orléans a pu seul paraître s'unir à lui. On l'a cru ainsi, parce que Mirabeau traitait familièrement avec le duc, et que tous deux, étant supposés avoir une grande ambition, l'un comme prince, l'autre comme tribun, paraissaient devoir s'allier; la détresse de Mirabeau et la fortune du duc d'Orléans semblaient aussi un motif réciproque d'alliance. »

La séparation de l'assemblée constituante, premier fait accompli sur lequel M. Thiers se trouve avoir à prononcer, lui laisse peu de regrets. Il est vrai que c'est un pouvoir qui s'en va, et M. Thiers est tout occupé de saluer celui qui s'avance, l'assemblée législative avec la fameuse Gironde. L'intérêt de l'historien se partage alors entre la Gironde qui voulait la république *avec tous ses prestiges*, avec ses vertus et ses œuvres sévères, et la royauté qui attendait du temps la restitution du pouvoir qu'elle avait perdu. On ne sait plus alors qui blâmer, qui accuser des troubles et des dissensions du royaume. L'assemblée veut respectueusement et fermement le bien du pays, le roi de même; l'assemblée députe au roi M. de Vaublanc pour lui remontrer que les rassemblemens d'émigrés sur les frontières entretiennent la défiance du peuple, et pour l'inviter à dissiper le camp de Condé par la persuasion ou

par les armes ; mais le roi est plus blessé que personne de ces rassemblemens, et, à en croire l'historien, il n'est d'efforts qu'il ne fasse pour les détruire. Tous ceux qui se partagent le pouvoir sont droits, honnêtes et de bonne foi ; le pouvoir est une purification pour ceux qui le tiennent, la justification suffisante de leurs actes et de leurs pensées; les coupables, les traîtres, les criminels, en ce moment, ce sont les émigrés qui ne tiennent compte des injonctions du pouvoir royal qu'ils reconnaissent encore, et les écrivains fougueux qui figurèrent depuis dans la convention, et que nous verrons absous à leur tour quand le pouvoir leur écherra.

Bientôt le parti vraiment démocratique commence à poindre. On voit paraître aux Jacobins et aux Cordeliers les terribles têtes de Robespierre et de Danton ; et l'on sent déjà leur influence au ton cavalier que prend M. Thiers en parlant des girondins. Encore une fois, on cherche où est le mal, où est le crime, où est le génie funeste qui appelle sur la France tant de calamités, où sont les furieux qui frappent le trône, qui détruisent tous les liens, où sont les égoïstes qui excitent le peuple à demander ses droits et un sort qu'ils ne veulent pas lui donner? Lafayette est pur et sans tache, tout le monde le sait! Roland est un homme droit, austère, mené par sa femme, il est vrai; mais Mme Roland est une ame si belle! Dumouriez sauverait le trône au péril de sa vie, et la patrie est son Dieu! Qui donc trouble tout? Est-ce Pétion? Pétion est un honnête homme, un homme sensé; ses ennemis ont pris pour de la stupidité une apparence de froideur et de calme, et ses détracteurs eux-mêmes n'ont jamais attaqué sa probité. C'est donc Santerre? Mais M. Thiers ne trouve pas un mot de blâme pour Santerre. Danton? Danton avait des passions violentes et une audace extraordinaire, mais il était généreux. Robespierre n'était encore que peu de chose, et Marat n'était rien. Cependant la France était soulevée, le roi en fuite et en déchéance, tous les intérêts ruinés, l'ennemi aux portes, et dans la capitale, on montait à l'assaut du château royal, on assassinait ses défenseurs, et on portait des têtes humaines au bout des piques! A voir toutes ces choses, il est bien évident qu'il se commettait çà et là quelques petites fautes de conscience; mais vous en chercheriez vainement les traces dans l'histoire de M. Thiers qui se borne à dire : Hélas! pour-

quoi faut-il que dans des temps de désordre la raison ne suffise pas! —

« Ne blâmons pas trop Dumouriez, dit M. Thiers, au moment où il venait d'être nommé commandant en chef des armées du Nord et du Centre, *cet homme flexible et habile avait parfaitement deviné la puissance naissante.* » Ne blâmons donc pas Dumouriez, et attendons avec M. Thiers, pour le juger rigoureusement, que le pouvoir lui échappe.

Passons rapidement, avec M. Thiers, sur les massacres de septembre et la commune de Paris, dont les expressions commençaient à *s'adoucir*, après qu'elle eut demandé des forces pour essayer de réduire les prisonniers qui se défendaient! M. Thiers fait comme tous les honnêtes gens de ce temps-là, il se sauve dans les camps, et, respirant à l'aise dans la belle forêt de l'Argonne, il reprend paisiblement son rôle de curieux. C'est alors que M. Thiers discerne parfaitement les inhabiles et les coupables, les ames courageuses et les esprits timides; il sait, à point nommé, pourquoi telle chose s'est faite, qui l'a conseillée et qui l'a exécutée; il vous révélera le secret du moindre mouvement, et la main rigide de l'histoire distribue à chacun, avec exactitude, la justice qui lui revient. M. Thiers ne vous apprendra pas par quelles voies secrètes la royauté se trouva désarmée au 10 août, il ne vous dira pas qui paya Danton, qui solda les assassins de septembre; il ignore qui servait d'intermédiaire entre Louis XVI et l'émigration, d'où vinrent les espérances données à la coalition; mais il vous décrira, si vous voulez, en arpenteur consommé, le pays de Sédan, où se mouvaient Dumouriez et les Prussiens; il vous dessinera les cinq défilés qui traversent l'Argonne, savoir celui du Chêne-Populeux, de la Croix-aux-Bois, de Grand-Prey, de la Chalade et des Islottes. N'oubliez pas que deux routes s'offrent pour se rendre à Grand-Prey et aux Islottes; que l'une est derrière la forêt et l'autre devant; l'une plus sûre, mais plus longue; l'autre plus courte, mais, prenez garde, elle est plus exposée aussi! Dillon se retrancha aux Islottes, et fit des abattis; Dumouriez s'établit à Grand-Prey, sur des hauteurs, au pied desquelles se trouvaient de vastes prairies; l'ennemi était d'un côté de l'Aire, nous de l'autre, et faisant bonne contenance contre lui.

..... Sans m'enfler de gloire,
Du détail de cette victoire,
Je puis parler savamment.
La rivière est comme là,
Ici nos gens se campèrent,
Et l'espace que voilà,
Nos ennemis l'occupèrent.
Sur un haut vers cet endroit
Était leur infanterie;
Et plus bas, du côté droit,
Était la cavalerie, etc.

Je ne cite pas le monologue stratégique de Sosie pour diminuer le mérite des récits de bataille de M. Thiers. Sans doute un historien de la révolution ne pouvait se dispenser de rapporter ces prodigieuses et immortelles campagnes dont la gloire est sans mélange, et qui se firent sur nos frontières, sur le Rhin, en Italie et en Allemagne. Pour un homme qui n'a jamais vu la fumée d'un camp ennemi, M. Thiers a fait le tableau de ces guerres avec un talent qui n'appartient qu'à lui; mais j'ai voulu bien constater que ses yeux sont toujours plus frappés du fait matériel que du fait moral, et que les évènemens, comme les hommes, sont pour lui des objets de froide dissection, d'attention passagère, tandis que, sous le regard de l'homme d'état véritable et de l'historien qui mérite ce nom, ils viennent se ranger comme les chaînons d'un cycle éternel, dont l'ensemble les mène à la contemplation des plus hautes vérités.

Je ne sais si M. Thiers se souvient des pages qu'il a écrites dans sa jeunesse, sur Robespierre et sa courte, mais décisive domination. M. Thiers et M. Mignet sont les premiers écrivains de cette époque qui aient osé montrer Robespierre sous son véritable jour. Seulement M. Thiers a été plus loin que son ami. A mesure qu'il retraçait les batailles de la révolution, qu'il se livrait à l'énumération des armées ennemies qui assaillaient notre territoire, des provinces qui se révoltaient dans l'intérieur de la France, plus il se pénétrait de toute l'horreur de notre situation; plus ses études de chaque jour faisaient apparaître à ses yeux les funestes effets de la disette, de la misère et de la détresse publique, de la confusion des idées, de l'acharnement sanguinaire avec lequel les partis se

poursuivaient; plus il voyait l'exaltation de la Montagne, les soupçons haineux de Marat, les dangers suscités tour à tour au parti de Robespierre, par les Girondins, par la faction d'Hébert et par celle de Camille Desmoulins; plus, en avançant dans cette effroyable histoire de la convention, il voyait tomber de têtes autour de Robespierre, et Robespierre, persévérant et impassible, lever fièrement la sienne; et plus une invincible admiration s'emparait de lui et le prosternait, malgré lui, devant cet homme dont il ne dissimule cependant, au moment de sa chute, ni l'hypocrisie, ni l'astuce, ni la lâcheté. Mais aussi que de fois Robespierre a triomphé de ses ennemis, depuis la journée du 24 septembre 1792, où Barbaroux monta à la tribune pour demander sa tête, au nom de Marseille et de la France, jusqu'au 10 thermidor où il succomba enfin, et M. Thiers a un grand faible pour les hommes qui triomphent! Il y a des momens même où, bien involontairement et à son insu peut-être, M. Thiers éprouve pour Robespierre le sentiment de respect qu'il porta plus tard à Napoléon. Il faut se hâter de dire qu'en ce moment-là, Robespierre relevait le dogme d'un Dieu, et faisait abolir le culte sauvage de la Raison. Plus tard, Robespierre s'écriait à la tribune de la convention que l'athéisme est aristocratique, ajoutant, dans une autre séance, que l'idée de l'être suprême et de l'immortalité de l'ame est à la fois sociable et républicaine. Robespierre parlant ainsi, et marchant processionnellement à l'établissement d'un culte religieux, commençait sans doute, aux yeux de M. Thiers, la tâche que Bonaparte acheva en faisant ouvrir les églises et en signant le concordat. M. Thiers l'a donc loué sans restriction de ces actes. Le jour où Robespierre proclama Dieu dans les rues de Paris, quand on n'y connaissait plus d'autre dieu que Lepelletier et Marat, ce jour-là Robespierre a été l'homme de M. Thiers. S'efforçant sincèrement de se mettre dans les circonstances où se trouvait le restaurateur de la religion et de la société, il l'a suivi avec admiration dans toutes ses tentatives d'ordre et de gouvernement. M. Thiers est homme d'état par ce côté; quand il voit quelque part une idée d'organisation, même au milieu du sang, il court à elle et l'embrasse; aussi, tant que Robespierre est debout, M. Thiers ne tarit pas, et les éloges vont leur train chaque fois que Robespierre prend la parole. Dans sa

réponse à Barbaroux, Robespierre *donne une leçon sévère aux brouillons*; quand il prend la défense de Danton, au club des jacobins, sa conduite est *généreuse et habile*; quand il fait exclure de ce club Anacharsis Clootz, en l'accusant d'être baron, et de posséder cent mille livres de rentes, son énergie est digne d'éloges, et il intimide encore *les brouillons*; en 1793, quand il poussait le comité de salut public à dénoncer quelques membres de la convention, agens de l'étranger, *son énergie assurait le salut de la révolution*; dans l'examen public des écrits de Camille Desmoulins, *rien n'a été plus sage et plus convenable* que la parole de Robespierre. Enfin, Robespierre « avait passé des idées d'énergie patriotique à celles d'ordre et de vertu; » voyant tous les vices soulevés contre la sévérité du régime républicain, « il conçut la république comme la vertu attaquée par toutes les mauvaises passions à la fois. » Le mot de vertu fut dès-lors mis partout par lui, remarque M. Thiers; lui et son parti, ils proclamèrent Dieu, l'immortalité de l'ame, toutes les croyances morales. Il leur restait à faire une déclaration solennelle, à déclarer, en un mot, la religion de l'état; ils résolurent de rendre ce décret. De cette manière, ils opposaient « aux anarchistes l'ordre, aux athées Dieu, aux corrompus les mœurs. Leur système de vertu était complet. » M. Thiers ne s'arrête pas là. « C'est la première fois, dans l'histoire du monde, dit-il, que la dissolution de toutes les autorités laissait la société en proie au gouvernement des esprits purement systématiques (car les Anglais croyaient à des traditions chrétiennes), et ces esprits, qui avaient dépassé toutes les idées reçues, adoptaient, conservaient les idées de la morale et de Dieu. Cet exemple est unique dans les annales du monde; il est singulier, il est grand et beau; l'histoire doit s'arrêter pour en faire la remarque. »

Essayez, monsieur, de vous reporter au temps où M. Thiers émettait ces idées, fort justes d'ailleurs, selon moi. Souvenez-vous de l'horreur qui s'attachait au nom de Robespierre, dont personne encore n'avait osé démêler les vues politiques, à travers les flots de sang dont sa mémoire reste souillée. M. Garat seul, dans un curieux mémoire sur Suard, avait osé parler de Robespierre avec une sorte d'estime et de respect; il le comparait, je crois, à Jésus-Christ, qui naquit humblement, vécut dans l'indi-

gence, commanda le partage des richesses, appela les pauvres à lui, voulut fonder sa doctrine sur la vertu, et mourut accablé d'outrages. Mais M. Garat était un vieillard qui avait joué un rôle dans cette grande tragédie de la convention, près de Robespierre qu'il avait souvent combattu; on attribua cet écrit à une certaine générosité d'adversaire, et l'on s'accorda à n'y voir qu'un souvenir infidèle d'une époque que l'âge lui avait fait oublier. Il paraît que les mémoires de M. Suard furent autrement jugés par M. Thiers et par M. Mignet. J'ignore si ce fut le désir de soutenir une thèse nouvelle, ou si ce fut la conviction qui produisit en eux ces deux livres; toujours est-il que M. Thiers et son ami s'appliquèrent, dès ce jour, hautement, et avec plus d'enthousiasme que vous n'en trouverez dans leurs ouvrages, à réhabiliter la mémoire de Robespierre. C'est le grain qu'ils ont semé, qui a levé si abondamment sur le sol des clubs et de ces sociétés populaires que M. Thiers a violemment attaquées dans ses discours, depuis la révolution de juillet! Un autre fait que je livre également à vos méditations, monsieur, c'est que M. Thiers, devenu ministre d'une monarchie qui se fait un devoir pieux de persécuter les partisans du comité de salut public, a trouvé bon de les combattre, dans la dernière session, par un discours de Robespierre lui-même. Je vous engage à relire ou à lire, si vous ne l'avez lu, le discours que Robespierre prononça à la convention, le 7 mai 1794, discours longuement et soigneusement travaillé comme celui où M. Thiers invoquait la Providence et l'appelait au secours du pays; vous serez frappé de la ressemblance de ces deux morceaux. Tous deux tendent à prouver, et par les mêmes argumens, qu'on peut protéger la religion sans favoriser les prêtres, et que la liberté véritable n'est compatible qu'avec la morale religieuse; mais pour être aussi juste envers Robespierre, que l'a été M. Thiers, je dois dire que le discours de 1794 l'emporte de beaucoup en raison et en éloquence véritable, sur le discours de 1835.

Tandis que M. Thiers portait aux nues le désintéressement et la pauvreté de Robespierre, la fortune commençait à se rapprocher de lui. M. Thiers passait sa vie dans les deux plus opulentes maisons de Paris, chez le baron Louis et chez M. Laffitte. La fré-

quentation de ces deux hommes était une source de prospérité et de crédit, et souvent M. Laffitte avait offert à M. Thiers de lui donner une de ces solides preuves d'amitié qu'il a répandues autour de lui avec une facilité dont il a eu souvent à se repentir; mais la fortune ne devait pas venir à M. Thiers de ce côté. M. Thiers avait rencontré, en je ne sais quel lieu, un pauvre et obscur libraire allemand, nommé Schubart, qui passait pour un homme savant, mais qui, en réalité, connaissait seulement les titres d'une multitude de livres français et étrangers, science bien suffisante pour un libraire. Cet homme s'attacha avec un singulier empressement à la personne de M. Thiers; il se fit son hôte, son intendant, son secrétaire; il lui chercha partout des documens, il se mit en quête d'un éditeur pour son ouvrage, loua un logement plus convenable où il installa M. Thiers et son compagnon d'enfance, et ne les quitta plus un moment. Cet ami officieux et subalterne parlait souvent avec enthousiasme à M. Thiers du libraire Cotta, propriétaire de la *Gazette d'Augsbourg*, homme remarquable en effet, qui avait acquis, par une honorable industrie, l'immense fortune dont il faisait un noble usage; libraire devenu grand seigneur et accepté comme tel par l'aristocratie la plus exclusive et la plus dédaigneuse de l'Europe; simple prote admis dans l'intimité des grands princes et des grands hommes, du roi de Prusse, et de Goëthe, de Schilling, des rois de Wurtemberg et de Bavière, des Schlegel et des grands-ducs de Saxe; qui s'était fait, par la *Gazette d'Augsbourg*, le dépositaire des confidences de tous les gouvernemens, qui signait des traités entre l'Allemagne méridionale et l'Allemagne du nord, et sur qui reposait toute la prospérité commerciale de son pays. Vers ce temps-là une action du *Constitutionnel* se trouvait vacante, et Schubart engagea M. Thiers à s'en rendre propriétaire, en lui promettant l'appui du baron Cotta. Il partit pour Stuttgard et revint bientôt. Cotta consentait à prêter tous les fonds nécessaires à l'achat, et à abandonner la moitié du revenu de cette action à M. Thiers, qui s'engageait à en remettre une petite partie à M. Cauchois-Lemaire. Le traité resta secret, et désormais M. Thiers se trouva jouir, dans le monde, de la grosse et considérable position que donnait le titre de propriétaire du *Constitu-*

tionnel. On accusa M. Laffitte de cet acte de générosité dont M. Laffitte était bien capable. Pour Schubart, vous pensez bien qu'on s'avisa d'autant moins de soupçonner son intervention dans ce changement de fortune, que l'état de ses affaires empirait chaque jour, à mesure que s'amélioraient celles des deux jeunes écrivains. La progression a même été si constante et si soutenue des deux côtés, que l'an dernier, M. Thiers étant depuis long-temps au faîte de la grandeur et de la prospérité, je rencontrai, par une brûlante journée d'été, le long du Rhin, sur la route de Cologne. un pauvre homme que le chagrin et le délaissement avaient privé d'une partie de sa raison. On le ramenait tristement dans sa famille et dans sa ville natale. Cet homme, qui me regarda avec des yeux égarés et sans me reconnaître, lui que j'avais vu si souvent avec M. Thiers, c'était Schubart, le plus humble, le plus dévoué et le plus oublié des amis.

Mais déjà *le Constitutionnel* ne suffisait plus à M. Thiers, qui s'apercevait bien qu'il s'agirait prochainement d'autre chose que d'une lutte contre l'influence des curés et des desservans de paroisse, et qu'il faudrait des paroles plus puissantes et plus élevées que le texte ordinaire du vieux adversaire des jésuites. Un autre libraire, plus brillant, plus jeune et moins désintéressé aussi que le vieux Schubart, M. Sautelet, échauffa M. Thiers de la pensée de fonder un nouveau journal politique. Toute la jeunesse instruite et libérale que repoussait l'esprit exclusif et arriéré du *Constitutionnel*, et que le pédantisme étroit du *Globe* avait écartée, applaudit à cette pensée, et se mit en mouvement pour la faire fructifier. Comme on avait mis sur le compte de M. Laffitte l'achat de l'action du *Constitutionnel* que possédait M. Thiers, on ne douta pas qu'il ne fût l'un des principaux actionnaires du nouveau journal. Parmi les actionnaires secrets, on nommait M. de Talleyrand, quelques pairs influens du côté gauche, et un prince que *le National* a bien servi en effet, mais qui n'a pas plus contribué à sa fondation que M. le duc de Dalberg et le prince de Talleyrand. Pour M. Laffitte, il acheta une demi-action, dont il ne tarda pas, je crois, à se défaire. Cotta seul aida M. Thiers en cette circonstance, mais tous les bruits qui couraient, donnèrent une grande importance au journal nouveau.

Le nom de M. de Talleyrand se présente pour la première fois dans cette rapide et incomplète étude du caractère politique et des œuvres de M. Thiers. Vous pensez bien que depuis long-temps le nom et la renommée de M. de Talleyrand avaient frappé l'esprit de M. Thiers. C'était pourtant un grand supplice pour M. Thiers que de ne pouvoir contempler face à face l'homme qui avait fait trois gouvernemens, et qui, après en avoir défait deux, semblait se disposer à abattre le troisième; l'homme qui avait osé rompre avec Napoléon et lui tenir tête; l'homme qui avait été assez puissant pour ameuter une seconde fois l'Europe contre lui, et qui avait conservé sur l'Europe cette puissance dont il se réservait encore l'emploi! Quel appât pour M. Thiers que l'espoir d'arracher à M. de Talleyrand ce dernier mot que M. de Talleyrand n'a jamais dit à personne, et qu'il tenait alors suspendu, comme une menace, sur la restauration! Mais la maison de M. de Talleyrand ne s'ouvre pas à tout le monde, et M. Thiers était *tout le monde* en ce temps-là. Ce fut M. Laffitte qui conduisit M. Thiers chez M. de Talleyrand. Le prince le reçut dans ce triste et sombre salon vert, un peu fané, où il a reçu tour à tour, depuis trente ans, tous les empereurs, tous les rois, tous les princes de l'Europe, tous les ministres passés et présens, tous les hommes de talent et de capacité, tous les esprits distingués du monde entier. Sur un de ces fauteuils déguenillés où prit place M. Thiers, l'empereur Alexandre avait écouté les premières paroles qui lui avaient été dites en faveur des Bourbons; là avait été créé le gouvernement provisoire; là on avait arraché à la sainte-alliance, représentée par trois rois, quelques concessions en faveur de la France, et là encore devait se décider plus tard l'alliance de l'Angleterre et de la France, ce long rêve de M. de Talleyrand, qu'il a poursuivi à travers l'empire et la restauration, et qu'il a enfin réalisé sur les débris de tous les régimes qui avaient fermé l'oreille à ses remontrances. M. Thiers prêchait alors l'alliance avec la Russie; mais M. de Talleyrand le détourna plus tard de cette idée, et de bien d'autres encore.

Voilà donc M. Thiers libre, pouvant désormais dire toute sa pensée, débarrassé de toutes les entraves dont on le gênait au *Constitutionnel*, maître de suivre son allure personnelle, et d'éle-

ver la voix du haut de cette tribune nouvelle, qu'il venait d'édifier. M. Thiers partit avec l'ardeur d'un jeune coursier, quand il voit s'abattre devant lui les barrières qui s'opposent à son pied impatient. La longue menace de Charles X venait de s'accomplir. M. de Polignac gouvernait la France, et chaque jour ses journaux annonçaient que le moment était venu de sauver la royauté. L'admirable instinct de M. Thiers, qui lui avait fait comprendre que ce n'était pas avec une vieille arme vermoulue comme était *le Constitutionnel*, qu'on pouvait se jeter avec quelque confiance dans une lutte si décisive et si violente, lui traça aussitôt son plan. Il sentit, d'après ses propres expressions, qu'il fallait enlacer le pouvoir dans cette charte où il s'agitait, l'y enlacer chaque jour davantage, jusqu'à ce qu'il y étouffât ou qu'il en sortît, n'importe comment. Dès-lors, en effet, chaque jour, il se mit à faire valoir tous les avantages du gouvernement représentatif, à prouver que la charte de 1814 où le pays n'avait pas trouvé d'abord toutes les libertés qu'il avait rêvées, avait cependant suffi jusqu'à ce jour, pour combattre toutes les usurpations du pouvoir, et pour le forcer à revenir au point de départ, quand il avait su s'emparer de quelques-unes des libertés publiques. — Le temps, en apportant chaque jour de nouvelles lumières, apprenait à mieux apprécier nos institutions; il fallait s'en tenir uniquement à ces institutions, alors mises en péril par le ministère. Ces lois, disait-il chaque matin, et sous mille formes, ces lois composaient le gouvernement le plus calme et le plus libre, le plus balancé et le plus vigoureux. Quel autre ensemble de lois pouvait mieux convenir à un pays tel que la France? Nous avions un roi héréditaire, inviolable, dépositaire du gouvernement, obligé d'en confier l'exercice à des ministres responsables, chargés de faire pour lui la paix, la guerre, d'administrer la fortune publique; un roi placé au-dessus des traits de la haine, dans une région supérieure où ne pénétrait que l'amour des sujets, quand tout était bien, et le silence seulement quand tout était mal. Ce roi qui n'était pas impuissant comme on voulait le dire, car, en nommant ses ministres, il avait le pouvoir de manifester ses sentimens, de faire acte de sa volonté, et même de contrarier le vœu public, comme il le faisait alors; ce roi n'était-il un roi véritable? Cette organisation sociale

n'était-elle pas une vraie royauté, sans ses abus, et aussi une véritable république sans ses orages; une république avec ses mouvemens, ses passions, ses éclats d'éloquence, ses élévations, ses chutes subites, mais tout cela avec des formes plus belles; une république où les César se nommaient Chatam, Pitt, Canning, où ils arrivaient, non à la tête des armées, mais à la tête des majorités, où on ne les poignardait pas, mais où on les envoyait à la chambre des pairs; république où le génie s'élevait sans usurper, sans périr, sans bouleverser l'état; monarchie où la vérité se faisait jour, où le cœur humain s'agitait, se satisfaisait, et où cependant régnait l'ordre! —

Tout en s'attachant ainsi à la monarchie telle que les Bourbons l'avaient promise, tout en faisant valoir ses avantages sans nombre, chaque jour aussi M. Thiers comptait et étalait les armes que la charte fournissait à ses défenseurs contre ceux qui voulaient la détruire. La tribune d'abord, puis la presse, puis les colléges électoraux, puis la résistance légale, le refus du budget, le refus de l'impôt ensuite; et enfin, M. Thiers le disait en termes assez clairs, l'émeute, l'insurrection, la guerre! En même temps, M. Thiers frappait sans relâche sur tous les actes du gouvernement. Autant qu'il était en lui, il lui suscitait partout des entraves. On ne peut se figurer la violence et la fureur de ses attaques, qui se portaient sur tout sans distinction. Au nombre des avantages de la monarchie, M. Thiers avait placé l'inviolabilité du monarque; mais quand M. Thiers voulait frapper fort, ne pensez pas qu'il s'abstenait de menaces et de déclamations contre la puissance de Charles X. M. Thiers exprime aujourd'hui tout son mépris pour la presse, quand elle tend, par des insinuations, à diviser le ministère; mais M. Thiers n'avait pas alors une autre tactique, et sans cesse il cherche à isoler M. de Polignac de ses collègues. M. Thiers s'irrite aujourd'hui violemment contre les écrivains qui osent soupçonner les ministres de méditer des projets contre la charte; mais M. de Polignac n'avait délivré de son autorité privée aucun prisonnier d'état, il n'avait pas mis Paris en état de siége, il n'avait changé ni la loi du jury, ni la loi de la presse, quand M. Thiers l'accusait hautement de vouloir renverser la constitution, et criait au pays de dérouiller ses armes et de s'apprêter à se

soulever contre lui. Assurément M. Thiers faisait bien, quand il écrivait de cette sorte; c'était son droit, et il en usait largement; mais le droit qu'il exerçait, était un de ces avantages du gouvernement représentatif qu'il a si souvent vantés. Personne ne songeait à le traiter de vil folliculaire ou de misérable journaliste, quand il accomplissait la mission qu'il s'était bénévolement donnée, et qu'il a accomplie avec tant de talent, mais aussi avec tant de cruauté, tant d'insolence, tant d'animosité personnelle et tant d'audace.

Le jeune écrivain était bien exigeant alors envers le pouvoir qui régissait la France! Il eût fallu mettre le monde en feu pour lui plaire et le contenter. M. de Polignac, on le sait, penchait pour l'Angleterre, et l'alliance avec l'Angleterre eût été une garantie pour la France contre les projets de despotisme du ministère Polignac. Cette pensée ne pouvait échapper à la raison éclairée de M. Thiers, à qui, d'ailleurs, M. de Talleyrand avait sans doute fait valoir tous les avantages de l'alliance anglaise. N'importe! il fallait frapper sur M. de Polignac, et M. Thiers s'écriait bientôt: « Le monde est las de tous les despotismes. Des sommets de Gibraltar, de Malte, du cap de Bonne-Espérance, une tyrannie immense s'étend sur les mers; il faut la faire cesser. » Tantôt, combattant la candidature du prince Léopold de Cobourg au trône de la Grèce, il s'efforçait de démontrer que cette élection achèverait d'asservir la Méditerranée, où nous aurions bientôt à combattre l'Angleterre. Sans cesse il prouve, à sa manière, que l'alliance avec l'Angleterre est nuisible. Il se moque du ministère, qui, se mettant en peine d'interdire la Méditerranée aux Russes, la laisse à l'Angleterre, et il cite Bonaparte qui disait avec raison que la Méditerranée est un lac français. M. Thiers, qui fait aujourd'hui partie d'un ministère fondé sur le principe de l'alliance anglaise, faisait alors de l'opposition systématique, de celle qui a forcé M. de Polignac à dire, comme M. Viennet: *La légalité nous tue*, et à périr sous les coups de cette légalité que ses successeurs trouvent à leur tour si pesante aujourd'hui.

Cette opposition de M. Thiers poursuivait le ministère sur tous les points du globe. Voulait-on constituer la Grèce? M. Thiers était là pour s'écrier qu'on faisait jouer un rôle déplorable à la

France. Elle avait sauvé la Grèce; elle y avait envoyé une armée; elle avait forcé les vainqueurs à l'évacuer; elle avait réparé ses ruines, réuni ses habitans dispersés, rétabli, soldé son gouvernement et dépensé 80 millions pour cette expédition. Et le moment arrivé de tirer le fruit de son intervention, de placer un souverain de son choix, elle livrait la Grèce au prince de Cobourg, à une créature de l'Angleterre! Il n'est pas de termes pour exprimer le mépris qu'inspirait à M. Thiers ce qu'il nommait la profonde incapacité et l'indigne soumission du gouvernement français. Depuis, M. Thiers ministre votait, dans le conseil, pour les subsides du roi Othon, le lieutenant de la Russie en Grèce.

L'expédition d'Alger se prépare. C'est une belle, une grande et noble guerre! M. Thiers, qui a toujours montré un enthousiasme si vrai pour les hauts faits nationaux, M. Thiers devait voir avec une joie toute patriotique les préparatifs de cette flotte et de cette armée, destinées à affranchir la Méditerranée dont il souhaitait si vivement l'indépendance. D'abord M. Thiers s'adresse aux chambres. On sait bien, dit-il, qu'elles ne confieront pas 25,000 Français, des vaisseaux et des millions à M. de Polignac, même pour venger l'honneur de la France! Voyant que la haine contre M. de Polignac ne l'emporte pas, dans les chambres, sur l'amour du pays, et que le ministère obtient ses vaisseaux et ses soldats, M. Thiers prend une autre marche. Il se jette avec un parti pris, sur les cartes marines et sur les livres de voyage, ne prenant note que des écueils, des rochers et des brisans, ne lisant que le récit des déroutes et des malheurs subis par les anciennes expéditions, et s'arrêtant aux descriptions les plus exagérées de tous les fléaux qui attendent les Européens en Afrique. Tremblez, hardis marins! tremblez, soldats de Napoléon! et vous, les enfans de ces soldats qui combattirent en Égypte, aux Alpes, sur les glaces de la Russie, entre les défilés de l'Espagne et dans les marais de la Hollande, il s'agit de franchir la Méditerranée et d'aller attaquer une place devant laquelle a échoué Charles-Quint! Tremblez et apprenez, en lisant les articles de M. Thiers, général expérimenté, à connaître toutes les difficultés de cette campagne. — D'abord, il faut aborder, chose difficile; — ensuite, on aura à se couvrir, et du côté de la place, et du côté de la campagne; — on verra voltiger

sans cesse sur ses derrières une cavalerie, non pas redoutable, *mais des plus gênantes!* — Il faudra tout porter, artillerie de campagne, artillerie de siége, palissades de villes, etc. — Enfin, il faudra, outre les fourrages pour les chevaux, des vivres pour toute l'armée, et cette difficulté est immense. — Ajoutez que la côte d'Afrique est plate, battue par les lames et inabordable aux vaisseaux d'un grand tirant d'eau; et vous aurez une faible idée des difficultés que M. Thiers amoncelait au-devant du seul acte national accompli par le ministère dont il s'était, à juste titre, constitué l'implacable ennemi.

On lève des matelots au Hâvre. M. Thiers s'oppose à la levée des matelots. La *coupable folie* du projet d'expédition le frappe plus vivement que jamais, à propos de cette levée. Il plaint de toute son ame ces malheureux matelots du commerce, qui, forcés, par la loi de l'inscription maritime, de se transporter sur les vaisseaux de l'état, quand ils en sont requis, n'auront plus que vingt-quatre francs par mois, au lieu de soixante qu'ils recevaient de leurs armateurs. Peu s'en faut qu'il ne les excite à s'opposer à *cette espèce de tyrannie*, qui pèse constamment sur eux. Nommer l'inscription maritime, cette belle institution qui assure l'avenir des marins, une espèce de tyrannie! M. Thiers fera bien de ne pas devenir ministre de la marine.

L'expédition insensée continue de causer des insomnies à M. Thiers. Il examine tour à tour les côtes d'Afrique; il lui semble impossible que nous débarquions jamais sur cette terre ennemie, et qu'une fois débarqués, nous puissions nous y maintenir. Bonaparte a dit, il est vrai, que la Méditerranée est un lac français (M. Thiers aime cette citation); mais les puissances nous permettront-elles de garder Alger? M. Thiers ne le pense pas; car le monde, dit-il, n'est pas prêt à déchirer le protocole de Vienne. D'ailleurs, les Turcs reviendront en Afrique. La piraterie se continuera malgré nous; et au lieu d'une piraterie organisée, régulière, dirigée par un gouvernement (M. Thiers ajouterait, s'il l'osait, au lieu d'une piraterie honorable et paternelle comme celle du dey d'Alger), on aura la piraterie isolée, beaucoup plus redoutable. L'expédition coûtera 200 millions; si vous avez trop d'argent, achevez Cherbourg, mettez nos places fortes dans

l'état le plus formidable, fortifiez Lyon et Paris, les deux points essentiels de la France dans une guerre! Employez vos millions comme vous l'entendrez, mais gardez-vous d'Alger surtout. Serez-vous plus heureux que Charles-Quint qui y perdit une armée et une flotte; que Buckingham, que Blake, qui y vainquirent sans fruit; que Duquesne qui dut le laisser après un chétif bombardement, ou que lord Exmouth qui a réussi à abaisser le pavillon barbaresque, mais qui a appris aux Algériens à défendre et à fortifier le point par lequel il avait serré leur ville? Enfin, après une suite de prophéties effrayantes, M. Thiers prononce sur le sort de l'expédition ; si elle ne périt pas dans l'attaque, elle n'échappera pas aux dangers du retour; conclusion terrible fondée sur un mois d'études et de travaux. Vous savez le reste. La flotte mit à la voile malgré M. Thiers; nos soldats ne lurent pas ses articles et s'emparèrent d'Alger où ils se maintinrent malgré ses décourageantes prédictions, prédictions coupables, en ce que M. Thiers annonçait après l'embarquement de nos troupes et leur départ, c'est-à-dire quand tout retour était impossible, que l'Angleterre allait s'opposer à l'expédition, et que la Russie prenait parti contre nous dans la Méditerranée. Enfin, il fallut bien se rendre, et M. Thiers répondit au bruit du canon qui lui annonçait la prise d'Alger, par un article où il établissait que cette victoire n'était que le commencement d'un long désastre! Hélas! pourquoi M. Thiers n'a-t-il pas été aussi persévérant dans toutes ses opinions?

La presse a été une arme bien meurtrière en ses mains, mais il en a frappé un ministère qui nourrissait des pensées coupables. Qui voudrait le désapprouver? Loin de moi la pensée de blâmer M. Thiers de la vigueur de son opposition; mais au moins qu'on ne nous dise plus, comme M. Thiers l'a dit à la tribune, que l'opposition du *National* était une opposition modérée, un modèle de discussion politique, où la raison, l'équité et les convenances étaient toujours observées, quand, au contraire, cette polémique était exclusive, absolue, violente et grossière souvent; quand, dans sa haine, elle ne craignait pas d'effrayer le pays, de jeter le découragement au cœur de l'armée, d'inquiéter et de désoler les familles; quand la passion l'aveuglait au point de méconnaître et de nier les faits les plus avérés, et quand, obéissant à des ré-

pugnances mesquines, elle renonçait à prendre sa part d'une des plus honorables et des plus glorieuses expéditions militaires de la France.

M. Thiers a dit aussi quelque part qu'il ne s'attaquait jamais aux personnes, mais toujours et uniquement aux choses. Le 4 février 1830, M. Thiers écrivait : « On a beau soutenir qu'un ministère ne répond pas des discours des oisifs. *Les hommes se réfléchissent toujours dans les discours qu'ils excitent.* Or, d'après *tout ce qu'on dit* sur le ministère depuis six mois, il est certain qu'il y a dans son sein des casse-cou et des passions. Il a été fait le 8 août, et le 8 août on était au désespoir des concessions faites. C'est le chapeau enfoncé sur la tête et la main dessus, que le ministère a été donné. Or, il a fallu y mettre des gens à coup de mains, des compagnons de George, des bilieux, des hommes à passer deux ou trois fois d'un camp dans un autre, etc. »

Ce qu'on va lire s'adresse plus haut : « Il serait commode peut-être que cette masse infatigable, agissante, innombrable, qui se compose de laboureurs, d'ouvriers, de soldats, de marchands, d'écrivains, d'artistes, et qu'on appelle le peuple, payât sans se plaindre ni demander compte; mais elle ne le veut pas, et elle est capable, si on l'irrite sur ce point, de forcer à voyager pendant vingt-cinq ans quiconque lui parlerait de servitude. Elle pourra, si cela convient à son repos, improviser une royauté et une aristocratie qui feront illusion à l'Europe, etc. » (18 février.)

Ailleurs, M. Dudon est désigné sous le nom d'homme taré; M. Thiers l'accuse en termes fort clairs et ne lui ménage pas les soupçons, sans doute en vertu de l'axiome : « Les hommes se réfléchissent toujours dans les discours qu'ils excitent. » La presse actuelle n'a jamais été plus loin. M. Thiers le sait bien. Je vous demanderai aussi, monsieur, si *le Corsaire* ou *la Tribune* ont jamais écrit des paroles plus dures que celles-ci, tracées dans *le National*, de la main de M. Thiers : « Que le ministère raisonne, qu'il prie, qu'il menace, on n'en tiendra compte. Il aura beau imiter une voix auguste et dire : Je suis le roi ! écoutez-moi; on lui répondra : Non, vous n'êtes pas le roi; vous êtes M. de Polignac, l'entêté, l'incapable; vous êtes M. de Peyronnet, le déplorable; M. de Bourmont, le déserteur; M. de Montbel, l'humble dupe; M. de Chan-

telauze, le jésuite, etc. » — Si c'est là une discussion modérée des principes, elle ressemble, à s'y méprendre, à celle de Cromwell, à la porte de la chambre des communes, quand, avant de mettre la clé dans sa poche, il faisait passer devant lui tous les membres du parlement, en les apostrophant, celui-ci du nom d'ivrogne, celui-là de l'épithète de débauché, en nommant les autres des imbéciles ou des fieffés coquins. Ce n'est pas ainsi que M. Guizot, qui était également journaliste à cette époque, entendait l'imitation de l'école anglaise.

J'aime bien mieux M. Thiers quand il s'en prend des maux de la patrie, non pas à un homme, mais au parti tout entier. Que M. Thiers est éloquent alors! Oh! que c'est bien l'enfant du peuple qui défend sa vieille mère, la révolution, contre les dédains des nobles et des parvenus! On dirait, passez-moi la comparaison, monsieur, un de ces jeunes et pétulans compagnons des faubourgs de Paris, tant sa parole devient vulgairement spirituelle, tant il y a de mutinerie, de joyeuses et mordantes saillies dans ses imprécations. Adieu l'historien, adieu l'homme d'état! Il ne reste plus que le pauvre et insouciant prolétaire, qui nargue de son indépendance tous ces grands seigneurs, tous ces gentilshommes sans priviléges, toute cette arrogance aristocratique mise par la révolution au niveau de son humilité. Il n'est pas jusqu'aux fautes de langue, qu'on trouve çà et là dans ces apostrophes révolutionnaires, qui n'ajoutent à leur effet. — « Nous sommes des jacobins, s'écrie M. Thiers, et nous ne voudrions pas être autre chose; nous sommes des gens du peuple et des jacobins avec Mirabeau, avec Barnave, avec Vergniaud, Sieyes, Hoche, Desaix et Napoléon; c'est aussi de notre côté que se trouvent les jacobins qui moururent comme Bailly, et qui souffrirent tous leur captivité comme souffrit à Olmutz le patriote Lafayette. — Les jacobins et le parti révolutionnaire sont pour vous tous les hommes qui, depuis 1789 jusqu'à 1830, ont émis un aveu de liberté : eh bien! nous sommes glorieux d'être du parti de cette révolution. Nous lui devons tout ce que nous sommes, et non seulement nous qui la soutenons, mais nos adversaires qui la diffament et la calomnient. — Il y a aujourd'hui lâcheté et ingratitude à abandonner la cause de la révolution, ajoute M. Thiers; la maison régnante lui doit son indé-

pendance de l'aristocratie de cour, la possibilité de régner qui n'existait plus à la fin du règne de Louis XV, un revenu de plus de quarante millions; les nobles de l'ancien régime lui doivent une nouvelle existence par la pairie, des titres rajeunis, des dettes acquittées et un million; les nobles du nouveau régime lui doivent tout, tout depuis le pain qu'ils mangent, jusqu'à leurs titres de ducs et de princes, quoique *beaucoup paraissent* l'oublier. Les libellistes qui la calomnient lui doivent cette liberté dont ils abusent contre elle; leurs patrons lui doivent leurs portefeuilles; car, sans la révolution, comme le disait un jour M. de Corbière, ni M. de Corbière, ni M. de Peyronnet, ni M. de Villèle, n'auraient été ministres. M. de Polignac lui-même serait-il ce que nous le voyons aujourd'hui sans la révolution? L'espèce de faveur qui vint tout à coup surprendre sa famille, au grand étonnement de la cour, aurait-elle suffi pour le placer où il est? »

Alors l'œil en feu et sublime de fureur, M. Thiers se dresse devant les royalistes, et leur renvoyant des accusations qu'ils ont lancées, qui a rendu la révolution inévitable, demande-t-il, si ce ne sont les royalistes? « Qui a provoqué le renvoi de Turgot et de Necker? Qui a provoqué le soulèvement du peuple, au 14 juillet, par des intrigues coupables? Qui a fait, au 5 octobre, courir à Versailles la population de Paris, en se livrant à des faits tumultueux et en formant le projet d'enlever le roi? Qui a fait périr le malheureux Favras? Qui a conseillé le funeste voyage à Varennes? Qui a résisté aux lettres pressantes de Louis XVI? Qui l'a obligé de se compromettre en refusant de sanctionner la loi contre les émigrés? Qui a fait le fameux manifeste de Brunswick? Qui a provoqué l'assaut du 10 août? Quels étaient les Français qui se trouvaient avec les Prussiens au camp de la Lune en 1792, et qui, en 1814, étaient avec les Russes devant Montmartre, tirant contre les gardes nationales de France? Qui massacrait, qui arrêtait les diligences dans la Vendée? Qui est-ce qui chargeait le Rhône de cadavres en 1795? Qui massacrait à Marseille au fort Saint-Jean? Qui est-ce qui faisait égorger nos soldats pendant le siége de Kehl, désignait le point où l'ennemi devait tirer, et faisait écraser les Français sous les obus? Qui est-ce qui soudoyait des assassins sous le consulat, et faisait sauter les rues de Paris? Et, en 1815, qui mas-

sacrait dans le Midi? Qui assassinait Brune? Qui fusillait Labédoyère, Ney, Mouton-Duvernet? Qui a troublé la France pendant vingt ans, empêché le paisible établissement de ses institutions, cherché d'abord à détruire la charte, puis, quand la détruire a paru impossible, à la fausser? Ceux qui s'appellent royalistes. » — Mais voyez donc comme M. Thiers a retrouvé tout à coup le sens de l'histoire qu'il avait perdu quand il était historien, comme il démêle avec sagacité les fautes et les crimes des partis qui lui échappaient quand il traçait l'histoire de la convention. D'où vient cet excès de passion succédant tout à coup à cet excès de calme? Pour moi, je ne me charge pas de l'expliquer.

Chemin faisant, M. Thiers continue à donner de bonnes leçons de gouvernement à M. de Polignac et à ses collègues. Dans une circulaire adressée aux officiers, à propos des élections, M. de Polignac avait dit : « On ne peut servir en même temps le gouvernement du roi et l'opposition ; la loyauté et le devoir exigent l'option. » M. Thiers combat cette maxime despotique avec une grande autorité de raisonnement. — « M. de Polignac prétend-il que, parce qu'on est dans l'opposition, c'est-à-dire parce qu'on le regarde comme un détestable ministre, on ne peut défendre la France sur le Rhin? » dit M. Thiers. — Ailleurs, M. Thiers défend l'indépendance des fonctionnaires et des magistrats.— « Le percepteur, dit-il, le garde forestier, l'officier et le magistrat ne sont point placés dans leurs fonctions pour penser précisément comme M. de Polignac ou M. de Villèle, mais pour percevoir fidèlement les deniers de l'état, veiller avec intelligence et avec soin à la conservation des forêts, rendre la justice avec intégrité, discipliner les soldats et se battre vaillamment à leur tête. Quand tout cela est fait, et bien fait, leur engagement est rempli. » — Et récemment, M. Thiers a destitué, sans examen, un architecte du gouvernement, accusé faussement, par de honteuses dénonciations, d'avoir donné asile à Dieppe, pendant une nuit, à l'un des prisonniers évadés de Sainte-Pélagie. Je dois dire toutefois, pour la justification de M. Thiers, que dans cet article où il plaidait si éloquemment en faveur de l'indépendance des gardes champêtres, des percepteurs et des juges de paix, il n'est pas question des architectes, sorte d'hommes bien plus dangereuse, comme on sait.

Je veux citer un dernier trait de M. Thiers. Le 30 juin, le ministère annonçait dans *le Moniteur* qu'une dépêche d'Alger, qui aurait dû arriver en même temps que celle du 19, n'était parvenue à Paris que par le courrier du 29. M. Thiers, qui n'entendait pas raison en ce temps-là sur les dépêches cachées et retardées à dessein, entre aussitôt dans sa fureur ordinaire.— « Il faut tenir bien peu à la considération et se moquer bien hardiment du pays, pour publier une explication pareille! s'écria-t-il. Cette explication doit inspirer beaucoup d'estime pour le ministère, et la France doit être bien honorée et bien satisfaite d'être gouvernée par des hommes d'état aussi francs! Le retard de cette publication rend le ministère coupable, ou de négligence, ou de mensonge... Il n'est pas permis de laisser la France sans savoir ce qui est arrivé à son armée... Si le ministère avait reçu des nouvelles, qu'il songe à la grave responsabilité qu'il encourrait en les cachant. » — Que disent de cette diatribe les collègues actuels de M. Thiers?

Ce qui me frappe dans l'esprit de la polémique de M. Thiers, c'est le ton de la menace qui y domine. Du jour où le nom de M. de Polignac a été prononcé, M. Thiers ne s'est pas contenté, comme ses collègues de la presse, de jeter un long cri d'alarme; dès ce jour, il a provoqué la résistance du pays; il a dénoncé le ministère qui était à peine formé, il l'a mis hors la loi; tous les actes de ce ministère ont été couverts de ses malédictions; il ne lui a même pas pardonné le peu de gloire qu'il a donnée à la France, et il l'a confondue avec tous les maux que ce fatal ministère a causés; et quand ce ministère, comme pour échapper aux foudroyantes menaces de la presse, qui l'assaillaient chaque matin, se condamnait à une inertie profonde; quand il essaya de se soustraire, par un repos absolu, aux poursuites de ses ennemis, M. Thiers le poursuivit encore, le provoqua de nouveau, le railla de sa faiblesse, le défia de réaliser ses projets, supposés ou réels; il l'accusa de reculer lâchement devant sa tâche, et somma presque le pays de se soulever contre ces ministres criminels de ne rien faire, et coupables de ne pas vouloir accomplir les prophéties prononcées à leur avènement. Je ne sais, mais les provocations inouies du *National* contribuèrent peut-être à exaspérer le parti qui a fini par donner complètement raison à M. Thiers. Sans doute, on conspi-

rait contre la liberté dans le ministère présidé par M. de Polignac, sans doute on y rêvait un coup d'état; mais plus tard, quand M. Thiers faisait décider, dans le conseil, la mise de Paris en état de siége, il donnait aussi pour motif de cette mesure extra-légale les provocations insolentes de la presse; c'est encore l'argument qui lui a servi dans la discussion des lois sur les journaux et le jury, et cependant si M. Thiers daignait relire quelques-uns de ses articles de 1830, il penserait certainement que le style des journaux d'aujourd'hui l'emporte autant en modération sur celui du *National* qu'il rédigeait, que le ministère actuel l'emporte en esprit de légalité, en morale, et en respect pour les institutions, sur le ministère de M. de Polignac!

Voici enfin le tocsin qui sonne, le peuple qui s'ébranle et qui court au combat! Le sang coule déjà, les canons roulent sur le pavé de la cité royale! M. Thiers a été entendu; la monarchie, qui a déchiré son contrat, est déjà à demi renversée; on n'attend plus qu'une voix, qu'un chef. Mais où donc est M. Thiers? Où donc s'est cachée cette audace qui promettait la victoire à son parti, et qui attendait si impatiemment l'heure? Qu'est devenu l'orateur populaire qui traçait si fièrement un cercle autour du pouvoir, et le défiait de faire un pas au-delà. Hélas! comme Archiloque et comme Horace, M. Thiers, peu accoutumé au tumulte des batailles, avait senti fléchir son courage: la faiblesse de son corps avait trahi la force de sa volonté, et il s'en était allé, sous les frais ombrages de Montmorency, se dérober à la fois aux dangers qui précèdent les victoires, et aux proscriptions qui suivent souvent les défaites. N'accusez pas M. Thiers d'un manque de cœur, monsieur; le cœur lui défaillit ce jour-là, mais il avait défailli à beaucoup d'autres; et M. Thiers a fait voir depuis, en courant avec une sorte d'ostentation aux barricades de juin, qu'il sait au besoin se donner les vertus guerrières. Que voulez-vous? ce jour-là, M. Thiers n'était pas préparé au danger, et sa provision de courage militaire n'était pas encore faite. Peut-être aussi se disait-il que ce n'était pas aux intelligences d'affronter ainsi les hasards des rues; peut-être aussi que cette longue étude de nos guerres qu'il avait faite, que l'admiration qu'il professait pour les soldats de la France, lui défendaient d'admettre que des garçons impri-

meurs, des commis de boutique, commandés par des journalistes, que les gamins de Paris enfin, ne fussent pas écrasés par la puissance des forces régulières. M. Thiers se mêla hardiment à la lutte, tant qu'il ne fut question que de résistance légale; il resta ferme à son poste du *National* jusqu'au dernier instant, je veux dire qu'il partit au moment où le vieux Benjamin Constant arriva, quand l'appel du tambour et le bruit de la fusillade lui donnèrent le signal de la retraite. Le premier jour de cette brusque révolution, M. Thiers rédigea une protestation pour les journalistes, tandis qu'ailleurs M. Guizot rédigeait une protestation pour les députés; il fut de toutes les assemblées, de tous les conseils où l'on délibéra sur les moyens les plus propres à faire retirer les ordonnances; l'avis qu'il ouvrait était de suspendre partout l'action civile; il invitait les avocats à ne pas plaider, les juges à cesser de rendre la justice, les notaires, les officiers judiciaires à interrompre le cours de leurs fonctions; il voulait, en quelque sorte, paralyser le pays et réduire le pouvoir à lui demander grâce. C'est ainsi, disait-il, que les choses se passaient quelquefois dans les anciens temps, quand la cour exilait les parlemens; c'est ainsi qu'on la forçait à revenir sur ses décisions brutales. Mais tandis que M. Thiers rapetissait la lutte, et la réduisait aux proportions d'une querelle de cour et de parlement, elle grandissait à vue d'œil, et de Fronde que M. Thiers la voulait, elle se faisait Ligue, et quelque chose de mieux. C'est alors que M. Thiers fléchit; l'affaire n'était plus à sa taille.

M. Thiers revint à Paris avec l'ordre et le calme. On a fait beaucoup de conjectures sur ses démarches *extra muros* pendant ces trois journées; je pourrais aussi me faire l'historien de ce petit voyage; mais à quoi bon, monsieur? Le principal est que M. Thiers est revenu, et que nous le possédons encore à cette heure.

M. Thiers jeta de côté *le National*, ce second degré de sa fortune; on le nomma conseiller d'état, et il demanda au duc d'Orléans et au baron Louis, devenu ministre des finances, l'autorisation de remplir, sans titre, les fonctions de secrétaire-général de ce ministère. M. Thiers s'était essayé, en fait de finances, dans une brochure sur Law et son système, qu'il avait publiée sous la

restauration, et où il avait résumé, avec son habilité ordinaire, les vues qu'il avait recueillies dans la conversation des hommes versés en ces matières. On vivait alors dans une touchante union, et toutes les nuances d'opinions étaient confondues dans le ministère; M. Molé, si vous l'avez oublié, était alors ministre des affaires étrangères; M. de Broglie, qui ne saurait plus vivre avec lui, siégeait à son côté, au conseil, avec le portefeuille de l'instruction publique; M. Guizot, chargé du ministère de l'intérieur, s'entendait avec les membres les plus ardens de la société *aide-toi, le ciel t'aidera,* pour le choix des préfets. M. Dupont de l'Eure administrait le département de la justice; le maréchal Gérard, celui de la guerre; M. Sébastiani se contentait modestement de la marine, et M. Laffitte, ainsi que M. Périer, ministres sans portefeuille, semblaient ne faire qu'un dans le conseil.

La seule énonciation de tous ces noms vous paraît étrange aujourd'hui, et je n'ai pas besoin de vous dire que ce faisceau, noué par des liens si mal assortis, ne tarda pas à tomber en pièces. M. Périer, M. Molé, le baron Louis et le maréchal Gérard se plaignaient du désordre qui régnait dans la hiérarchie; je crois, sans l'affirmer, qu'une lutte s'engagea à cette époque entre M. Odilon Barrot, préfet de la Seine, et M. Guizot; de leur côté, M. Laffitte, M. Dupont de l'Eure et M. de Lafayette, s'appuyant sur ce qu'on nommait l'opinion populaire, voulaient qu'on fît des concessions, au lieu de demander des mesures de répression; en un mot, dans le conseil même s'étaient organisés la résistance et le mouvement. Le mouvement emporta la résistance. M. Laffitte devint président du conseil, ministre des finances; M. Périer se retira dans sa maison; M. de Montalivet remplaça M. Guizot; le maréchal Maison prit la place de M. Molé, et le baron Louis quitta, pour la dixième fois, les affaires.

Durant tout ce ministère, M. Thiers avait peu marqué. Il attendait dans l'inaction et dans l'étude assez stérile des cartons du ministère des finances, où il vivait. Le baron Louis, vieillard plein de verdeur, cloué chaque jour, dès six heures du matin, sur les rapports et les états de ses chefs de division, rompu au métier de ministre des finances, qu'il avait pratiqué si long-temps et si souvent, ne laissait à M. Thiers qu'un rôle subalterne. Le vieux mi-

nistre, habitué à le traiter comme un jeune homme intelligent quand il l'admettait autrefois à sa table, le nommait encore, d'un ton de paternité, *mon enfant,* et ne se gênait pas pour rire quand M. Thiers émettait un avis qui trahissait son inexpérience financière. Il n'en fut pas ainsi quand M. Laffitte arriva. D'abord M. Laffitte était président du conseil. Jugez si un seul homme pouvait suffire alors à diriger la politique et le mouvement financier de la France, amenée bien près d'une banqueroute et d'une invasion! M. de Villèle y eût péri en vingt-quatre heures. M. Thiers sentit bien vite quelle importance il y avait à gagner pour lui dans ce moment. M. Laffitte était encore plus étranger que lui au ministère des finances, car enfin, M. Thiers y vivait depuis quatre mois. M. Laffitte, son protecteur, son ami, devait infailliblement jeter les yeux sur lui, qui était là, avec sa réputation d'homme capable et d'esprit flexible et fin. M. Thiers ne donna pas sa démission, car il n'avait pas de titre, mais il persista à sortir avec le baron Louis. M. Laffitte se vit obligé d'aller au château déclarer qu'il ne pouvait se charger du fardeau qu'il avait accepté, si M. Thiers le laissait seul aux finances, et il fallut qu'un *commandement exprès du roi* vînt décider M. Thiers à garder sa place, sa place, je me trompe, car il fut nommé sous-secrétaire d'état au département des finances. Ce fut le résultat de son dévouement au baron Louis!

En quittant le ministère de l'intérieur, M. Guizot avait dit à M. Thiers : « Je suis jeune, j'ai de la capacité, on le sait, je reviendrai. » M. Thiers en disait autant, et il ajoutait : J'arriverai. M. Laffitte ne s'occupait pas du ministère des finances, ou du moins il s'en occupait fort peu. C'était M. Thiers, en réalité, qui dirigeait ce département. On peut dire que M. Thiers faisait son apprentissage aux dépens de M. Laffitte, ou pour dire vrai, du pays. La première pensée d'un homme tout nouveau dans les affaires, et qui y apporte, comme faisait M. Thiers, un sentiment prononcé de sa capacité et de son mérite, c'est de renverser toutes les idées reçues, et de chercher un nouveau système, pensée bien dangereuse, en finances surtout. M. Thiers se souvint alors de deux ou trois lois du directoire et du consulat, qui étaient tombées sous sa main, dans le cours des études qu'il faisait en écrivant

l'histoire de la révolution. Il exhuma un beau jour ces lois de deux ou trois époques, en fit un tout assez incohérent, et le présenta à M. Laffitte qui vint le lire à la chambre. Il y avait à peine quinze jours que M. Laffitte était ministre, et déjà M. Thiers avait renversé toute l'assiette de l'impôt. Il s'agissait tout simplement de convertir la contribution personnelle et mobilière, et la contribution des portes et fenêtres, d'impôt de *répartition*, en impôt de *quotité*. La France était bouleversée, l'émeute aux portes, l'inquiétude et l'effroi partout; le Midi hésitait encore à se soumettre aux lois de 1830, la Vendée avait repris les armes, la ville de Lyon menaçait la France du soulèvement qu'elle a opéré depuis; n'importe, l'ardent désir d'innover qui animait M. Thiers, l'emportait malgré lui. Ce que Napoléon, ce que les Bourbons n'avaient pas osé faire, l'un dans la plénitude de sa puissance, les autres dans la sécurité d'une profonde paix, M. Thiers voulait l'accomplir en 1830. La répartition des contingens de l'impôt était alors ce qu'elle était en 1791, quand l'assemblée constituante l'adopta. Sans doute, ces contingens pouvaient être mieux répartis, puisque les contributions furent fixées alors d'après les charges des anciennes provinces. Le plan de M. Thiers eût donc été bien conçu, s'il avait eu le dessein d'égaliser les charges, et d'empêcher, par exemple, que le département du Bas-Rhin ne payât la contribution personnelle immobilière que dans le rapport de quatre-vingt-quatorze centimes par tête d'individu, tandis que le Loiret la payait dans le rapport de un franc quatre-vingt-sept centimes; mais telle n'était pas sa pensée. Ce qu'il voulait, c'était fouiller plus profondément dans toutes les bourses, lancer les agens du fisc dans les recoins les plus oubliés, et chercher partout, au moyen de cette loi, une nouvelle matière imposable. M. Thiers disait même avec beaucoup de bonhomie, dans la discussion de cette loi, que plus l'impôt serait varié, plus on atteindrait les fortunes, qu'il fallait poursuivre cette variété de l'impôt sous toutes les formes; que l'impôt était un art qui se perfectionnait tous les jours, et qui arriverait bientôt, il fallait l'espérer, à sa dernière perfection. Par la nouvelle loi, *un million de plus d'individus paieront l'impôt!* ajoutait M. Thiers. Un million d'individus que la restauration avait épargnés, allaient être atteints

par cette loi. M. Thiers, l'ami du peuple, le défenseur du peuple, avait déjà trouvé cinq millions à glaner sur la tête des ouvriers et des prolétaires. En vérité, c'était leur faire payer un peu cher le joyeux avénement de M. Thiers au pouvoir de juillet!

M. Laffitte prononça encore à la tribune quelques discours rédigés par M. Thiers, et présenta quelques projets de sa façon; mais c'était à la condition que M. Thiers ne viendrait pas les défendre, car le jeune sous-secrétaire d'état déplaisait à la chambre, à cause du ton d'insouciance et de légèreté qu'il affectait. Ses longs discours, remplis de faits inexacts, de chiffres contestables et souvent contestés avec succès, ressemblaient trop à une leçon apprise, et, en général, à des articles de journaux. En un mot, la chambre traitait M. Thiers comme un homme qui vient faire de la littérature ou de l'histoire de rhéteur à la tribune; et, plusieurs ois, le ministre des finances fut obligé de promettre aux députés de la majorité que M. Thiers ne remplirait pas les fonctions de commissaire du roi dans la discussion des projets de loi qu'il était urgent de faire adopter. M. Thiers passa tout le temps de cette session à tâter le terrain de la tribune; mais il y faisait mauvaise figure, et ses amis politiques commençaient à désespérer de sa gloire d'orateur politique.

Cependant toutes sortes d'embarras croissaient autour du ministère présidé par M. Laffitte. Quelques-uns de ces embarras venaient de la faiblesse du ministère, des ménagemens qu'il était forcé, par sa nature, de garder envers une fraction de parti avec laquelle pourtant il avait assez rompu, pour qu'elle l'attaquât à la chambre et dans les rues par l'émeute, et qui tenait cependant encore à lui par quelques liens. A l'extérieur, le ministère Laffitte ne voulait pas la guerre, mais il ne réprimait pas la propagande. Il envoyait les émigrés espagnols, à ses frais, aux frontières, et là, tantôt il les encourageait, tantôt il les faisait arrêter et revenir en arrière. Le défaut de ce ministère, c'était de vouloir ménager ses ennemis, et de ne pas reconnaître hautement ses amis. Il n'osait pas rompre avec M. Guizot, et il refusait de s'entendre avec M. de Lafayette; il avait le pouvoir, et il n'osait pas être puissant, même pour bien faire; en un mot, un caractère décidé lui manquait. Chaque jour aussi l'anarchie augmentait, et Casimir

Périer, qui s'était placé en observateur sur le fauteuil du président de la chambre, voyait, avec une secrète joie, le moment où son vieux compétiteur de la chambre et de la banque serait encore une fois contraint de lui abandonner la première place.

M. Laffitte avait encore d'autres soucis qu'il ne disait pas. Ce n'était pas assez que le désordre et le discrédit s'attachassent à son administration, une main qu'il cherchait à ne pas reconnaître semblait tout brouiller autour de lui. Il était évident qu'on se cachait de lui, et que des affaires très importantes se traitaient ailleurs que dans le cabinet du président du conseil. Je vous ai conté, dans une de mes lettres, l'histoire de la dépêche remise directement au roi par M. Sébastiani. Cette circonstance n'ouvrit pas les yeux à M. Laffitte, il savait trop bien ce qu'il en était; mais elle lui fournit un prétexte d'offrir sa démission, et il ne la fit pas attendre.

Deux jours avant cet incident, M. Thiers était venu trouver M. Laffitte et l'avait prié de faire agréer au roi sa démission de sous-secrétaire d'état des finances. Ce même jour, M. Thiers avait eu soin de faire annoncer sa retraite par les journaux. Les hirondelles ont le précieux don et la divine prévoyance de s'envoler à tire-d'ailes des édifices qui menacent de s'écrouler.

Un mois auparavant, M. Thiers avait déjà offert sa démission, mais par un plus louable motif.

Je ne sais si vous voudrez bien le reconnaître, monsieur, mais je crois vous avoir dit sans amertume les défauts du caractère politique de M. Thiers, et vous avoir exposé, sans envie, ses brillantes qualités. Un de ces défauts a dû lui causer d'amers regrets, je veux parler du cynisme de ses discours, qui le firent accuser d'actions que je n'hésite pas à déclarer indignes de son caractère. Pendant le court ministère de M. Laffitte, ces accusations le poursuivirent presque chaque jour; chaque matin les feuilles légères lui lançaient, d'une manière détournée, des soupçons mille fois plus terribles que des accusations directes. Souvent les journaux politiques exposaient ces soupçons sous la forme du doute, et comme pour inviter le jeune fonctionnaire à s'en laver. Ces attaques publiques voulaient une réponse publique aussi, et cette réponse ne venait pas, au grand déplaisir de la chambre, qui voyait le minis-

tère atteint dans un de ses membres, et au mortel chagrin des amis du jeune écrivain, qui ne doutaient pas de sa droiture. L'accusation est trop connue pour que je me fasse un scrupule de la reproduire. Disons tout, monsieur. On accusait M. Thiers d'avoir participé au trafic de quelques places qui dépendaient du ministère des finances. Ce ne fut pas par un de ses adversaires politiques que cette accusation vint pour la première fois à mon oreille; elle me fut répétée, les larmes aux yeux et le front rouge d'une honorable colère, par le meilleur, le plus tendre et le plus ancien des amis de M. Thiers. Pour moi, j'avoue que le seul aspect de cette noble figure, ainsi bouleversée, eût dissipé tous mes soupçons, si j'en avais conçu. L'amitié de certains hommes est une attestation de probité.

Je rougirais moi-même d'avoir à défendre M. Thiers, et M. Thiers rougirait aussi sans doute, si je lui faisais l'injure de le protéger contre ces accusations. Je n'en parle même que parce qu'elles arrivèrent jusqu'à M. Thiers, et qu'elles troublèrent cruellement sa vie en ce temps-là. Son malheur était bien réel, et M. Thiers était sincèrement à plaindre, car on avait, en effet, tenté de trafiquer de quelques places en son nom; et l'homme qui se livrait à ce honteux métier, portait un titre qui touchait de trop près à M. Thiers, pour que sa juste colère pût l'atteindre. En ame courageuse et résolue, qui ne balance pas entre la honte et la fortune, M. Thiers eut bientôt pris son parti. Renonçant aussitôt à tous ses rêves d'ambition et de grandeur, et regardant, non sans douleur, du faîte où il était arrivé, le point d'où il était parti, il se dit qu'il fallait descendre. Alors il alla trouver M. Laffitte, et lui conta tout son malheur avec ce ton de simplicité et de franchise qu'il ne retrouve plus qu'à de trop rares intervalles. Il était décidé, disait-il, à quitter le ministère, à se consacrer à la vie laborieuse qu'il avait menée avant sa fortune de juillet, et, dans l'impossibilité où il était de démentir publiquement les soupçons qui s'attachaient à lui, il voulait au moins les faire cesser par sa retraite. En cette circonstance, M. Laffitte agit envers son jeune ami comme s'il eût été l'honnête et bon père qui lui manquait; il le consola; il lui donna les moyens d'arrêter le honteux pétrole qu'on osait faire de son nom, et lui rendit le courage dont il avait grand

besoin à cette heure. Le roi fut instruit de cette démarche et se joignit au président du conseil pour effacer de l'esprit de M. Thiers les derniers nuages qui y restaient. Voilà, monsieur, tout ce qu'il en est; il m'a fallu aussi quelque courage à moi pour tracer cette page de ma lettre, et je ne l'ai fait que dans l'espoir qu'un jour elle se retrouvera auprès des accusations qui m'ont décidé à l'écrire. Mais, encore une fois, ne m'attribuez pas la pensée d'avoir voulu justifier M. Thiers de ces imputations; Dieu merci, je ne suis pas homme à l'injurier, et ma sollicitude serait un outrage.

A l'époque où Casimir Périer se résigna à se laisser revêtir de la dignité de président du conseil, qu'il convoitait depuis si longtemps, M. Thiers fit un voyage dans le midi, et se rendit à Aix, pour assurer son élection, dans laquelle il fut soutenu par le ministère. Je parle, non pas du ministère de M. Laffitte, comme vous pourriez le croire, mais du ministère de M. Périer, cabinet tout différent par ses principes, par ses allures et par son système, mais qui soutenait déjà M. Thiers, l'un des membres les plus actifs, et l'un des *faiseurs* du cabinet précédent. Durant le ministère de M. Laffitte, M. Thiers, plus avancé dans le mouvement que ne l'était M. Laffitte lui-même, M. Thiers ne parlait que d'aller sur le Rhin, et de déployer, en Italie, les vieux drapeaux de Napoléon. On avait beau lui opposer le déplorable état de nos finances qu'il savait mieux que personne, il répondait que Bonaparte était entré en campagne sans argent, et que du haut des Alpes, il avait montré à ses grenadiers leur solde étalée sur les riches guérets des plaines de la Lombardie; lui disait-on que le matériel était épuisé, sa réponse était encore prête. ce n'était pas la première fois que l'Allemagne aurait vu arriver nos soldats vainqueurs, sans souliers et sans caissons. M. Thiers avait tout prévu, jusqu'aux plans de campagne, et on l'entendait souvent professer la stratégie révolutionnaire aux vieux généraux qui fréquentaient encore le salon de M. Laffitte. A son retour, M. Thiers avait subi une transformation complète. Selon lui, le pays ne pouvait se sauver que par la paix, et Casimir Périer, qui repoussait avec sa dureté et son despotisme habituel, tous ceux qui osaient émettre des pensées belliqueuses en sa présence,

Périer se trouvait dépassé par M. Thiers, dans son système d'alliance étrangère et de pacification. Vous me demanderez peut-être, monsieur, si M. Laffitte ne jugea pas à propos de s'enquérir de ce changement auprès de son jeune et spirituel *collaborateur*, car c'est ainsi que s'intitulait M. Thiers, sous le ministère de M. Laffitte, quand il parlait, à la tribune, du président du conseil. Je pense bien qu'il n'y eût pas manqué, et que les bonnes raisons n'eussent pas manqué non plus à M. Thiers; mais il fallait se rencontrer, et M. Thiers avait cessé de voir M. Laffitte! Je vous dirai même à ce sujet une petite circonstance qui peint assez bien M. Thiers. Deux portes menaient de la salle des séances de la chambre au salon des conférences, et il fallait forcément entrer par l'une de ces portes. De temps immémorial, la place de M. Laffitte, dans la chambre, a été marquée au banc le plus inférieur, à l'extrémité de la gauche, près du couloir. Avant de siéger au banc des ministres, et après y avoir siégé, M. Laffitte occupait constamment cette place. Dans la première de ces deux périodes, M. Thiers entrait toujours par la porte de la gauche, et s'arrêtait long-temps devant le banc de M. Laffitte. Mais quand M. Laffitte alla reprendre sa place, après son ministère, on vit aussitôt M. Thiers arriver par la porte de la droite, et s'arrêter au banc de M. Duvergier de Hauranne, de M. Mahul et de M. de Rémusat, placés de ce côté. Jamais, depuis, la porte de gauche n'ouvrit son battant pour M. Thiers. Il eût fallu passer devant le banc de M. Laffitte!

Le 5 avril, M. Thiers reparut à la tribune, en qualité de député, pour appuyer les demandes du gouvernement. Plus tard, il vint déclarer à la chambre que l'on ne pourrait tenter de réunir la Belgique à la France sans s'exposer à une guerre générale. Cela, disait-il, était une idée insensée. Il fallait songer *à ne pas faire une conquête qu'il n'était ni sage ni prudent de faire aujourd'hui*. Il prouva que toutes les puissances étaient à la paix, que c'était leur intérêt, que c'était l'intérêt de la France. Pour la paix, s'écriait M. Thiers, il faut se résigner aux traités de 1815, traités déplorables! Mais pour en appeler de ces traités à la victoire, ne serait-il pas beaucoup plus sage d'attendre une époque où les défiances politiques seraient calmées? La France ne pouvait accep-

ter la question de territoire qu'après deux, trois, quatre ans de calme, de sage liberté. Tout le discours de M. Thiers fut de ce ton; vous voyez qu'il ajournait avec beaucoup de résignation ses projets de conquête sur le Rhin. Il est vrai que M. Périer n'aurait pas entendu de cette oreille.

Le nouveau député monta souvent depuis à la tribune où il fut l'apôtre de la paix, appuyant toujours ses discours des paroles et des actes de Napoléon, et donnant souvent de rudes entorses à l'histoire. Je ne finirais pas si je voulais énumérer toutes les inexactitudes qui lui échappèrent pendant cette session; je n'en citerai qu'une seule. Un jour, c'était le 21 septembre, M. Thiers ayant épuisé ses argumens contre la guerre dont personne ne voulait plus que lui, s'avisa de dire qu'on ne pouvait soutenir la guerre contre l'étranger sans élever au dedans des échafauds, et recommencer le régime de 93. C'était là sa thèse favorite depuis quelque temps; et il ne s'inquiétait guère de ceux qui se demandaient si 1814 et 1815 avaient vu s'élever des échafauds quand il avait fallu défendre la France. — Quand la guerre fut déclarée, s'écria M. Thiers, quand la révolution française, cette révolution dont chacun de nous admire les grands résultats, commença ses guerres, ce fut après le 10 août; ce fut seulement quand la famille royale était au temple, que les Prussiens marchèrent sur Paris. Voulez-vous employer les mêmes moyens de vous défendre? — Malheureusement, M. Thiers avait mieux appris aux autres l'histoire de la révolution qu'il ne la savait lui-même, et il eut beau opposer d'opiniâtres dénégations à M. de Lafayette, le vieux héros de la révolution lui prouva, son livre à la main, que le renvoi de M. de Chauvelin, ambassadeur à Londres, avait été antérieur au 10 août, et que le manifeste du duc de Brunswick, ainsi que le traité de Pilnitz, avaient précédé de long-temps l'établissement des mesures révolutionnaires. M. de Lafayette ne s'en tint pas là, et lui fit cette admirable réponse : La nation qu'il avait fallu pousser à la défense du territoire par les terribles et sanguinaires mesures que M. Thiers et ses amis nommaient des crimes nécessaires, disait-il, était le produit de l'éducation de l'ancien régime, et la nation actuelle était bien différente de celle-là. — Pour moi, disait le vieux général, je repousse de toutes mes forces cette idée, que dans le

cas où nous serions attaqués, nous aurions besoin de moyens extrêmes. La liberté ne veut ni de l'anarchie ni de la tyrannie! — Cette distinction entre les deux nations de 1793 et de 1830, était à la fois simple et profonde. M. Thiers, l'homme de la nation nouvelle, n'y avait pas songé.

Je dois vous dire, monsieur, qu'à cette époque M. Thiers était très décrié dans la chambre, non pas à cause des rumeurs qui s'étaient répandues faussement, mais surtout à cause de l'ardeur avec laquelle il avançait des faits controuvés, et de son cynisme quand on lui prouvait ses erreurs, je me sers d'un terme honnête. En matière d'administration, M. Thiers ne procédait que par des chiffres et des documens. Comme on savait que les bureaux lui étaient ouverts, et que tous les renseignemens étaient à sa disposition, on l'écouta d'abord avec une crédulité dont il dut souvent rire. Je me souviens d'un jour où il écrasa l'opposition par les faits qu'il lui opposa, dans une violente discussion au sujet des fonctionnaires placés et destitués par la révolution de juillet. Il compta le nombre des préfets et des sous-préfets nommés, conservés ou mis à la retraite; pas un seul n'était oublié, et si M. Thiers connaissait aujourd'hui à fond le personnel du ministère de l'intérieur comme il semblait alors le connaître, il serait assurément un grand ministre. L'opposition ne sut que dire; les centres applaudirent avec fureur, et M. Périer fut dans l'allégresse du triomphe de M. Thiers. M. Périer, homme d'état véritable, se plaignait souvent de la jactance, de l'étourderie et de la légèreté du jeune député ministériel, il trépignait souvent de colère quand il l'entendait dire à la tribune, *nous*, en parlant du ministère; et un jour que M. Mauguin avait désigné M. Thiers, dans un discours, sous le nom d'orateur du gouvernement, M. Périer, hors de lui, s'était écrié d'un air de dédain, et assez haut pour que M. Thiers pût l'entendre : « Ça un organe du gouvernement! M. Mauguin se moque de nous! » Et M. Périer avait tort, car M. Thiers recevait de lui deux mille francs par mois, sur les fonds secrets; mais cette fois il l'avoua, et hautement. Eh bien! le jour suivant, l'opposition, ayant consulté sa correspondance et pris des renseignemens dans les bureaux du ministère, il se trouva que les faits avancés par M. Thiers étaient faux. Les journaux et les

hommes du temps sont là pour le dire. Dans une autre séance, M. Thiers eut à parler des forces de la France. Il s'agissait de combattre quelques argumens du général Lamarque, d'ordinaire si bien instruit des forces de toutes les puissances; qui entretenait une correspondance si active; qui disait à point nommé où cantonnait tel régiment autrichien, combien de canons garnissaient telle forteresse de l'Italie ou de la Prusse. M. Thiers, toujours armé de documens authentiques, arriva à la chambre, avec une longue pancarte qui couvrait tout le banc des doctrinaires, où il était venu chercher un refuge. Puis, il monta lentement à la tribune, jetant des regards moqueurs sur les bancs de l'opposition, et il se mit à lui compter sur ses doigts de combien il s'en fallait que la France fût aussi redoutable que les généraux de la gauche semblaient le croire. Tant de régimens étaient sur le Rhin; peu de régimens, de faibles régimens, de petits régimens, et sans artillerie encore! Ce n'était pas la peine d'en parler. Il énuméra toute l'armée prussienne depuis Aix-la-Chapelle jusqu'à Magdebourg; il ne laissa pas une compagnie de landwehr sans la mentionner; et le tout se montait à si peu de chose! Comment pouvait-on se faire un épouvantail de cette armée? La gauche, mise en défiance par l'affaire des sous-préfets, lui adressa bien quelques petits ricanemens d'incrédulité; mais M. Thiers triompha encore. Personne ne répondit. Le lendemain, il fut reconnu que l'armée de M. Thiers n'avait rien de commun avec l'armée du roi de Prusse; mais c'était le lendemain, et M. Thiers est un homme qui se moque du lendemain, au moins autant que s'en moquait le cardinal de Retz quand il fabriquait des citations latines de Cicéron, pour apaiser les débats de la grand'chambre.

Le véritable début de M. Thiers dans la chambre date de la discussion sur l'hérédité de la pairie. M. Périer était venu présenter aux chambres un projet de loi, où il abandonnait l'hérédité de la pairie; mais en même temps il déclara l'abandonner avec douleur, et céder, malgré ses convictions, à une manifestation populaire. Rien de plus curieux que ce singulier exposé de motifs, lu à la chambre, par M. Périer. On savait déjà que le ministère avait renoncé à maintenir le principe de l'hérédité de la pairie, sur lequel, au moment des élections, il avait été indécis au point d'em-

barrasser les candidats; mais quatre mois d'examen devaient lui avoir formé une conviction ; et puisque la loi consacrait le principe de la pairie à vie, il était naturel de penser que le ministère, dont les membres penchaient autrefois pour un avis contraire, avait subitement changé d'opinion. Nullement; M. Périer était toujours pour l'hérédité ; seulement il venait proposer à la chambre de faire une loi dans le sens opposé. Il reconnaissait que la théorie, que l'expérience étaient pour ce principe, qu'il était l'appui le plus solide de la royauté, le meilleur garant de la liberté. C'étaient là ses termes ; sa conviction était bien arrêtée en faveur de ce principe, et pour conclusion, il l'abandonnait. Cette étrange abdication de volonté plaçait les partis dans une situation bien bizarre. Le mot était donné aux orateurs ministériels; ils devaient attaquer le projet, tandis que l'opposition s'apprêtait à le défendre. Selon le président du conseil, qui prononça à ce sujet un discours fort spirituel, qu'on attribue à M. de Rémusat, il n'agissait pas d'après sa propre conviction; c'était un acte de résignation dont il fallait l'applaudir. Les partisans de l'hérédité lui devaient surtout des actions de grace, puisqu'il leur fournissait les moyens de soutenir cette question sans passer pour des ministériels; et de son côté, l'opposition ne lui devait pas moins de remerciemens, car il lui donnait l'occasion de soutenir ses principes, sans avoir à combattre contre lui. Ainsi cette étrange doctrine n'admettait pas qu'il y eût une conviction quelque part. On faisait des projets de loi, on les portait à la chambre, on les défendait, on les faisait soutenir ou attaquer, le tout comme on fait une partie d'échecs, pour gagner quelques points à son adversaire. Cette morale politique convenait admirablement à M. Thiers. Aussi se présenta-t-il le premier pour remplir son rôle dans cette comédie.

Le discours de M. Thiers avait été annoncé huit jours d'avance à la chambre et aux journaux. On savait que M. Thiers *travaillait* à une pièce d'éloquence, et la représentation était fixée au lundi; mais elle n'eut lieu que le lendemain. M. Thiers arriva de bonne heure à la chambre, contre sa coutume, ce qui fit prévoir que son discours serait long. Il avait une toilette recherchée, et il portait des gants ! Il était évident que M. Thiers voulait produire

une profonde impression. Enfin, il monta les degrés de la tribune, mais d'un air de négligence affectée, comme un homme qui se dispose à faire une chose qui l'embarrasse peu et lui semble facile. Long-temps il resta muet, essayant d'imposer à la chambre, par son calme et son attitude, un silence qu'elle semblait peu disposée à lui accorder. Quelques amis officieux l'aidèrent dans cette tâche, et le silence se fit. Dès les premières paroles, on remarqua que M. Thiers parlait sans notes et sans manuscrit; son débit, ses gestes, son attitude ordinaire, tout avait changé. On vit tout de suite que M. Thiers essayait d'un nouveau genre d'éloquence à la chambre, et qu'il tentait de remplacer les grandes déductions de l'histoire, et les argumens de rhétorique, qu'il avait employés jusqu'alors, par le ton de conversation et de familiarité qui règne dans le parlement anglais. En un mot, M. Thiers voulait faire *de la causerie* au lieu de l'éloquence classique qui lui avait si peu réussi. Il chercha même à faire entrer la chambre dans cette petite combinaison littéraire, en lui disant que dans l'enceinte où il était, le forum des anciens s'était changé en un salon d'honnêtes gens. Dépouillant donc la toge dans laquelle il s'était drapé à cette tribune jusqu'à ce jour, il se mit à son aise et causa. Son discours avait été écrit, on n'en pouvait douter, car le dessin était complet et correct; l'argumentation se déroulait avec une régularité que dissimulait mal le ton de conversation dont M. Thiers cherchait à le couvrir, ainsi que les épisodes, les historiettes dont il l'ornait. M. Thiers parla quatre heures, et sa voix faible se trouva si épuisée vers le milieu de son discours, qu'il se vit contraint de faire une longue pause. M. Thiers ne s'empara cependant pas de l'esprit de la chambre; c'est qu'il n'avait pas encore appris de M. Guizot et de quelques autres maîtres en fait de tactique parlementaire, l'art de ne dire que ce qu'il faut, de s'attacher à une pensée unique qui retentit dans un plus grand nombre d'intelligences, de la reproduire dix fois en ayant l'air de la cueillir sur les lèvres de ceux qui écoutent, de sacrifier à propos un trait d'esprit et un mot brillant, et surtout de ne suivre qu'une seule idée dans plusieurs discours, au lieu d'en développer plusieurs dans un seul. M. Thiers ne savait que faire de l'effet, qu'obtenir

un succès pour lui seul et non pour sa cause; son discours, qui avait été composé dans ce but, amusa tout le monde, mais il ne persuada personne. Il est vrai que, pour lui, c'était déjà beaucoup que d'être écouté.

Il subtilisa sur les intérêts de la société, fit des distinctions ingénieuses sur la valeur des idées, qui augmente, en littérature, quand elles appartiennent à peu de gens, et en politique, seulement quand elles deviennent la propriété de tout le monde. On attaquait surtout la chambre héréditaire par cet axiome que les lumières ne se transmettent pas; mais lui répondit qu'il y a deux à trois cents familles dans la pairie, et que ce qui ne vient pas à l'une vient à l'autre, car, ajouta-il gaiement, permettez-moi de vous le dire, si les gens d'esprit sont exposés à faire des sots, les sots sont aussi exposés à faire des gens d'esprit. Puis, il cita les Médicis et lord Chatam que son fils Pitt avait surpassé en célébrité; et à ce propos, il débita une longue histoire du petit Pitt, qu'on plaçait, à six ans, sur une table, et qui récitait des morceaux de tous les orateurs anglais. Et parlant ainsi, en débitant sa longue leçon, M. Thiers, dans sa petite taille, qui permettait à peine d'apercevoir sa tête au-dessus du marbre de la tribune, avec sa parole enfantine, et son accent provençal, qui terminait chacune de ses phrases par un chant monotone, M. Thiers ressemblait lui-même au petit Pitt, monté sur une table, et émerveillant les auditeurs par les prodiges d'une mémoire inouie. Mais la ressemblance s'arrête là, car le petit Pitt est descendu de sa table pour devenir un grand ministre, et je ne crois pas qu'il en arrive jamais aut M. Thiers. Je vais m'expliquer.

Ce qui manque au talent de M. Thiers, c'est l'élévation. Un homme ne domine les autres hommes que par cette qualité. L'effet de la parole de Benjamin Constant n'était-il pas universel? ses discours ne firent-ils pas une vive impression sur les masses? Qui s'élevait plus haut par la pensée que Benjamin Constant? Qui ouvrait une plus large perspective que lui, quand il abordait un sujet? Pendant vingt ans, Benjamin Constant a été l'homme du parti populaire; il n'est pas une seule des questions qui s'agitent aujourd'hui, qu'il n'ait traitées dans ses écrits et à la tribune, et partout il a porté la lumière de son génie; il s'est

emparé doucement des esprits qu'il enseignait; il les a conduits dans tous les détours de la science politique; il les a enlevés sur les hauteurs de la pensée où il vivait lui-même, sans qu'ils aient jamais été éblouis de cet excès de clarté. M. Royer-Collard a prononcé quelques discours qui ont été lus de toute la France. Ce que la logique a de plus concis, de plus nerveux et de plus profond, se déroulait dans sa puissante parole; aussi toute la France a compris les discours de M. Royer-Collard, et les sept élections dont il a été salué le même jour, prouvent qu'il n'était resté obscur pour personne. Vous chercheriez vainement dans les discours de M. Thiers les traces de ces nobles et grandes écoles. Sa personnalité domine dans tout ce qu'il médite et dans tout ce qu'il écrit. Il se flatte, il se mire; s'il veut vous convaincre, il en appelle à lui; combat-il l'aristocratie, il vous dit qu'il n'a pas de penchant pour elle, parce que moins qu'un autre il voudrait la trouver sur son chemin; s'il veut vous effrayer de la guerre, ce ne sont pas les terreurs de l'invasion qu'il vous retrace, ni ses suites terribles; il vous déclare que, pour lui, il a plus besoin de la paix que tout autre, car elle convient à ses études, à ses loisirs et à ses goûts. C'est ainsi qu'il procède; tout part de sa personne, et tout revient aboutir à cette personne dont il est si préoccupé. Quand M. Thiers, jeune avocat ignoré, passait son temps à écrire l'histoire, n'ayant aucun titre pour se mettre en relief, il daignait encore procéder par la philosophie et la morale; son ame se plaçait quelquefois au niveau des vastes et mémorables évènemens qu'il avait à retracer; mais à mesure qu'il est monté, son esprit est descendu dans de plus basses régions; plus le théâtre où il s'agitait s'est élargi, plus sa vue s'est resserrée; et l'historien qui jugeait avec froideur, avec trop de froideur peut-être, les hommes et les intérêts qui devaient le plus le froisser, a fait place à un ministre qui n'a déposé, au seuil du pouvoir, aucune inimitié, quelque petite qu'elle soit, qui conserve continuellement, au milieu des tracas des affaires de l'état, de petites répugnances, des haines mesquines, toutes les passions et toutes les tristes vanités de la vie pauvre et disputée qu'il menait autrefois. Le jeune homme qui travaillait pour l'avenir, était quelquefois à plaindre de sentir ainsi; le ministre est coupable d'apporter ses secrètes

passions là où l'on ne doit avoir que la passion du bien public; et quand il se sert du pouvoir dont il est dépositaire pour satisfaire à ses aversions; quand il poursuit de ce pouvoir ceux dont il ne devrait voir, lui ministre, que les talens et la capacité, il commet plus qu'une faute, il se rend coupable d'une lâcheté indigne, et d'une lâcheté d'autant plus honteuse, qu'elle restera impunie; car personne n'aura jamais le droit de lui en demander compte.

Je le sens, monsieur, c'est avec répugnance que je vais suivre M. Thiers dans sa vie de ministre, car c'est un tableau affligeant que celui de l'abus de l'intelligence et de l'esprit. Que la vie de l'homme public est belle quand elle part, comme celle de Canning, d'un point obscur et caché, difficile d'abord, contestée, laborieuse et souffrante, s'élevant par mille détours que nécessitent les obstacles, comme un sentier lumineux sur le flanc d'une noire et aride montagne! Mais le but est en vue de tous, on sait où va cet homme qui monte ainsi; plus il marche, et plus la bannière qu'il porte, et où sont inscrits ses principes, se déploie et resplendit au vent de la fortune, et à la clarté du soleil levant. La liberté et l'humanité forment le but dont on le voit sans cesse approcher davantage; cette figure croît, s'élargit et s'agrandit toujours à mesure qu'elle gravit, car elle ne s'éloigne pas de ceux qui l'entouraient au point de son départ; elle ne s'est mise en route que pour leur faciliter le trajet et leur aplanir la terre. Ce n'est pas un homme qui triomphe alors, c'est l'idée qui le porte, et le monde se trouve amplement payé, par sa fortune et sa célébrité, de l'appui qu'il lui donne. Mais, quand ces idées de liberté et d'amélioration sociale tirent un homme du néant, le portent d'abord à la réputation, puis au pouvoir et à la richesse, et que cet homme, au lieu de représenter la pensée qui l'a fait éclore, se montre aussi insouciant du peuple que s'il n'avait jamais connu le peuple, aussi dégoûté de la liberté que s'il n'avait jamais souffert du mépris du pouvoir pour la loi, aussi épris du monopole et du privilége que s'il ne lui avait pas fallu vingt ans de sueurs et d'efforts pour briser les barrières qui l'arrêtaient, alors il vaudrait mieux détourner les yeux que de s'arrêter à l'examen de cette vie, et on devrait fermer le récit de cette histoire qui n'est plus qu'un livre immoral.

Le 11 octobre 1831 fut un grand jour pour M. Thiers. Il fut nommé ministre ce jour-là. Le maréchal Soult avait accepté la présidence du conseil, M. Humann les finances; M. Guizot restait relégué au ministère de l'instruction publique, et M. de Broglie avait le portefeuille des affaires étrangères. Il y eut comme une lutte entre M. Thiers et M. d'Argout qui prétendait au ministère de l'intérieur, lutte assez grotesque, car on proposa de les faire tirer au sort, et M. Thiers, comptant sur son étoile, se soumettait de bonne grace à ce genre d'élection; mais le roi, qui entendait mieux la dignité de sa couronne, s'y opposa. M. d'Argout, étant le plus ancien, eut le choix, et prit tout ou à peu près. M. Thiers fut ministre de l'intérieur, il est vrai, mais toutes ses attributions passèrent au ministre du commerce et des travaux publics. On laissa à M. Thiers la police, le télégraphe et les fonds secrets.

Pour la police et les télégraphes, vous savez ce qu'en fit M. Thiers. L'arrestation de la duchesse de Berry fut le premier acte de son ministère, et pour les fonds secrets, M. Thiers étant dispensé d'en rendre compte, nous n'en parlerons pas.

Ce ministère dura long-temps. Vous avez suivi, dans le temps, monsieur, ses transformations successives. M. Thiers passa au département du commerce, et revint au ministère de l'intérieur, mieux doté cette fois, quand il eut fait choir son collègue, M. d'Argout, lequel tomba très mollement, comme vous savez, sur le lucratif emploi de gouverneur de la Banque. Puis vinrent les dislocations successives. Le maréchal Soult succomba à son tour sous les insinuations de M. Thiers qui minait le terrain devant ses pas. Le maréchal avait eu le tort irrémissible, il est vrai, d'accoler au nom de M. Thiers une épithète à la fois comique et brutale, bonne tout au plus dans les camps, mais qui malheureusement restera. D'ailleurs, le maréchal faisait sentir trop lourdement sa domination à son jeune collègue. M. Thiers mit à sa vengeance une ténacité profonde; chaque jour sa voix s'insinuait plus profondément dans l'esprit du maître et de ses collègues. Il parlait sans cesse du mauvais effet que produisait le mystère des fournitures, des embarras que préparait au ministère le goût du maréchal pour les dépenses que les chambres n'avaient pas votées; et il est notoire que la police du ministère de

l'intérieur fut alors chargée de recueillir des notes sur l'effet produit dans toutes les garnisons et dans toutes les places de guerre, par l'administration du maréchal Soult. Le maréchal lui-même eut bientôt connaissance de ces démarches; il vit qu'on ne cherchait qu'une occasion de rompre avec lui, et l'opposition qu'il mettait à la nomination de M. Decazes à la place de gouverneur d'Alger, servit de prétexte. La séance du conseil ressembla ce jour-là à une scène de pugilat. M. Thiers reprocha au maréchal Soult jusqu'à l'exil du général Excelmans, en 1815, et son ingratitude envers M. Decazes, qui l'avait lui-même rappelé de l'exil, contre l'avis du duc de Richelieu. La bataille se termina à l'avantage de M. Thiers, et le vieux vainqueur de Toulouse se retira à Saint-Amand.

Ce fut le tour du maréchal Gérard. L'ascendant de M. Guizot avait beaucoup grandi dans le conseil; mais il était encore loin d'être tout-puissant. M. Thiers se rapprocha de M. Guizot. Il avait eu quelques velléités de faire alliance avec M. Dupin; mais il vit bientôt que le moment n'était pas favorable, et il remit à un autre temps ce rapprochement qui se fera quelque jour; car M. Thiers ne renoncera jamais à cette habitude qu'il a contractée, de brocanter tous les portefeuilles ministériels, à l'exception du sien, dès que le moindre ébranlement se fait sentir.

Le maréchal Gérard devint bientôt un embarras pour M. Thiers. Les journaux, qui ont leurs jours d'habileté, avaient adopté une singulière façon de faire la guerre aux ministres. Ils louaient à outrance le maréchal Gérard. Le maréchal avait destitué quelques employés du ministère de la guerre, accusés de prévarication : on se mit à vanter avec enthousiasme cet acte d'intégrité; mais en même temps, on disait qu'en sa qualité de président du conseil, il devait ordonner une semblable enquête dans tous les départemens du ministère, et particulièrement dans le ministère de l'intérieur. En plaçant le maréchal aussi haut, on ne manquait pas d'attaquer M. Thiers sur la facilité de ses principes, et sur les désordres que sa complaisance aveugle souffrait autour de lui. De son côté, ce qu'on nommait le tiers-parti avait accès près du maréchal, grace à de vieilles liaisons; on le décida à plaider la cause de l'amnistie, et l'amnistie servit à M. Thiers contre le maréchal Gérard,

comme la nomination au gouvernement d'Alger lui avait servi contre le maréchal Soult. Le président du conseil prit sa retraite.

M. Thiers eut alors une de ces occasions, fréquentes depuis, où il montra tout son savoir-faire. Il s'adressa d'abord à M. Molé et lui offrit la présidence avec le ministère de la marine, la présidence sans portefeuille, le ministère des affaires étrangères sans présidence; il disposa en maître du portefeuille de tous ses collègues; et enfin, ne pouvant réussir, ni près de M. Molé, ni près de M. Dupin, il se décida à abandonner sa place. De son côté, M. Guizot se retirait parce qu'on n'avait pas voulu porter à la présidence du conseil M. de Broglie, qui effrayait beaucoup M. Thiers. Je ne raconterai pas l'histoire de toute cette intrigue ministérielle, histoire bien connue, sans intérêt maintenant, et qui se termina par ce rêve de trois jours, qu'on nomme le ministère du duc de Bassano. La comédie finie, le ministère se constitua sous la présidence du maréchal Mortier, et M. Thiers reprit sa vie habituelle, c'est-à-dire qu'il ne s'occupa pas plus des affaires de son ministère qu'auparavant, car M. Thiers n'est un ministre actif et vigilant qu'au jour où il s'agit de défendre son portefeuille.

Quand cette sourde guerre ministérielle, qui se fait sans cesse, après avoir désarçonné deux maréchaux, eut épuisé les forces du malheureux maréchal Mortier qui demandait à grands cris sa retraite, M. Thiers se remit en campagne et tâcha de se débarrasser de ses collègues, mais particulièrement de M. Guizot. Vous me dispenserez encore, je l'espère, du récit de cette querelle qui dura quinze jours. Le débat roulait sur la présidence. M. Guizot proposait encore M. de Broglie, et M. Thiers, qui savait que M. de Broglie c'était M. Guizot, se débattait de toutes ses forces pour éloigner cette nomination. Enfin, le roi, fatigué de ces tristes débats, fit venir M. Thiers et M. Guizot, et les invita, avec beaucoup de dignité, à terminer ce scandale public, en s'entendant pour former un nouveau ministère. Il était onze heures. A midi M. Thiers et M. Guizot furent amis; M. Thiers acceptait la présidence de M. de Broglie, deux heures après M. Thiers avait encore changé. Mais je ne puis vous expliquer ces tergiversations, sans vous parler encore de M. de Talleyrand, ce dieu, souvent impénétrable, de M. Thiers.

M. de Talleyrand différait d'avis avec M. Thiers, au sujet de l'Espagne. M. de Talleyrand voulait qu'on ne s'occupât point de l'Espagne, qui, disait-il, serait soumise à la France pendant cinquante ans, à cause de son peu de civilisation et de ses guerres civiles. D'accord en cela avec M. de Talleyrand, M. Guizot se montrait tout-à-fait opposé à l'intervention en Espagne. M. Thiers, au contraire, voulait faire marcher une armée au-delà des Pyrénées, et il demandait cette expédition avec la même ardeur qu'en 1830, quand il demandait la guerre sur le Rhin. Cependant M. de Talleyrand ne frayait alors qu'avec M. Thiers. Il avait le dessein de former une alliance contre la Russie, d'accord avec M. de Metternich, alliance dont le premier article était de s'opposer à l'établissement des Russes à Constantinople; car alors la navigation du Danube échapperait à l'Autriche. M. Guizot et M. de Broglie voulaient faire entrer l'Espagne dans cette coalition, et M. de Talleyrand, qui, je ne sais pourquoi, ne voulait pas entendre parler de l'Espagne, se jeta du côté de M. Thiers.

Il entre toujours deux vues dans les projets de M. de Talleyrand: l'une générale, et l'autre particulière. Il songeait à conclure à la fois l'alliance de la France, de l'Autriche et de l'Angleterre, et le mariage de la fille de Mme la duchesse de Dino avec un magnat hongrois, le prince Esterhazy. Ce fut à cette époque qu'on annonça la nomination de M. de Talleyrand à l'ambassade de Vienne. A cette époque aussi, l'idée vint à M. Thiers, soutenu sans doute par M. de Talleyrand, de se faire nommer ministre des affaires étrangères; qui sait? peut-être président du conseil! A cet effet, M. Thiers entra complètement dans les vues de M. de Talleyrand, et le projet d'alliance faisait déjà tant de progrès, que, sur l'inspiration du vieux prince, le comte Appony se rendit près du roi, et lui déclara que S. M. l'empereur d'Autriche, ainsi que M. de Metternich, verraient avec plaisir la nomination de M. Thiers au ministère des affaires étrangères. Tout allait bien jusque-là, mais cette démarche perdit tout. D'un mot, M. Thiers comprit que la recommandation des puissances étrangères, en sa faveur, paraissait suspecte, et il se hâta de renoncer à des prétentions qui commençaient à devenir publiques.

Il revint donc à M. Guizot, et consentit à reconnaître M. de Bro-

glie comme régulateur de la diplomatie. Cependant il se débattit encore pour ne pas accepter sa présidence. Ses amis, disait-il, se moquaient de son excès de condescendance; on l'accusait de se soumettre à l'influence des doctrinaires, et de se résigner à n'être que le prêcheur et le *bavard* du ministère, toujours prêt à monter à la tribune pour défendre des actes qui n'étaient pas les siens. La réponse de M. Guizot fut à la fois orgueilleuse et digne : « J'ai donné, dit-il, mon nom à un ministère; j'ai refusé deux fois le portefeuille de l'intérieur avec *toutes* ses attributions; je me suis confiné dans l'étroit département de l'instruction publique, et je n'ai pas cru déroger. L'homme fait sa position, la mienne sera toujours assez importante et assez belle. » On pense bien que M. Thiers ne se rendit pas à cette réponse; il se retira dans la maison de sa belle-mère, parla de traduire *Tite-Live*, d'écrire l'histoire du consulat, et prit plaisir à voir l'embarras de ses collègues. La chambre était assemblée, et la majorité, moins insouciante que M. Thiers, voyait avec terreur le ministère s'écrouler une troisième fois. On s'assembla chez M. Duvergier de Hauranne, et de là chez M. Fulchiron. M. Piscatory eut alors l'idée de nommer dans cette réunion des commissaires de la majorité, qui devaient notifier à M. Guizot et à M. Thiers la nécessité où ils se trouvaient de s'entendre et de s'embrasser. M. Jacqueminot, M. Benjamin Delessert et M. Fulchiron furent les plénipotentiaires de cette assemblée; grace à eux, M. Thiers rentra au ministère de l'intérieur, et renonça encore pour quelque temps à ses nouveaux rêves d'ambition.

Est-ce là, me direz-vous, le tableau de la vie d'un homme d'état? et je vous vois d'ici très mécontent des maussades intrigues que je vous conte. Hélas! monsieur, je n'ai pas d'autres récits à vous faire; c'est là toute l'histoire du ministère de M. Thiers, et je pourrais vous parler long-temps sur ce ton; mais je respecte trop votre esprit et votre rang pour arrêter votre attention sur de pareilles misères. Cette jeune ame si active et si avide de prendre part aux grandes affaires, si éprise de l'austère figure des génies organisateurs de notre révolution, voilà donc tout ce qu'elle a produit et ce qu'elle sait faire! Pour moi, je l'avais pressenti, et je ne m'étonne point. M. Thiers l'historien et M. Thiers le ministre sont bien le même homme. Le métier de l'historien n'est-il

pas de chercher la grandeur de ceux *qui n'ont pas rempli tout leur mérite*, pour me servir d'une heureuse expression du cardinal de Retz? N'est-ce pas à lui de montrer ce qu'ils eussent fait dans une circonstance favorable, d'examiner la capacité qui a réussi, et de récompenser par son éloge celle qui n'a pas pu se produire? Le peuple seul est aux genoux des heureux. Comme historien, M. Thiers n'a rien fait de tout cela. Il admire Napoléon après Arcole et les pyramides; s'il eût fait l'histoire de l'empire, il le dédaignerait sans doute après Waterloo. Comme ministre, M. Thiers est tout aussi incapable de découvrir un homme qui n'a pas réussi; à la chambre, il n'a de paroles flatteuses que pour l'orateur qui vient d'avoir un succès; s'il échoue, il oublie à la fois son influence et son mérite, et il lui tourne le dos.

En un mot c'est un sens grossier et vulgaire qui le dirige; et son approbation même est offensante, car elle s'adresse au bonheur et non à la capacité. M. de Villèle reconnaissait les supériorités où elles se trouvaient. M. Guizot, qui est un homme d'un sprit bien autrement élevé que celui de M. de Villèle, affecte d'apprécier partout le mérite et de le distinguer. M. Thiers le hait au contraire. Il en est, je ne dis pas jaloux, mais blessé, et il semble que son propre mérite suffise à tout. M. Thiers a surtout deux prétentions très contradictoires: il y a des jours où il se figure qu'il représente l'aristocratie du régime nouveau, et il en est d'autres où il se croit le type de la démocratie de la révolution de juillet. Pour cette dernière vanité, elle lui vient chaque fois qu'il entend dire que M. Guizot et M. de Broglie représentent la restauration. Dans la discussion, au conseil, des lois du 9 septembre 1835, M. Thiers l'a emporté sur M. Guizot et M. de Broglie, qui se refusaient à toucher à la loi du jury; n'importe, M. Thiers est l'homme de juillet; M. Thiers, l'ennemi le plus ardent de la presse, qui tient les détenus politiques dans une captivité si rigoureuse, M. Thiers qui défendait l'hérédité de la pairie, qui prouvait que l'indépendance de l'Italie et de la Pologne est une chimère, M. Thiers est l'homme de la révolution de juillet, comme il a été l'homme de Mirabeau, l'homme de Turgot, de Necker, de Camille Desmoulins, de Robespierre, de Napoléon! Quand ce qu'on nomme les opinions de la gauche triompheront (si jamais

elles triomphent), il dira à leurs partisans : *Je suis oiseau, voyez mes ailes !* Ne suis-je pas du peuple comme vous? n'ai-je pas loué Robespierre? n'ai-je pas défendu pied à pied, contre Charles X, le terrain de la révolution? J'aurais beau couvrir mes épaules plébéiennes de deux ou trois manteaux de pair, ils ne cacheraient pas mon origine et le sang d'où je sors. —

Voilà ce que fera M. Thiers : il suivra le flot de la fortune et de la puissance, comme il l'a suivi, de Manuel à M. Laffitte, de M. Laffitte au baron Louis, du baron Louis à Casimir Périer, et de Périer à M. de Talleyrand. Il passait par la porte de droite ; tout le changement qui se fera dans sa vie et dans sa conscience, consistera à passer de nouveau, comme autrefois, par la porte de gauche. Pourvu que cette porte mène au banc des ministres, n'est-ce pas tout ce qu'il veut? Mais je m'arrête, monsieur, car je n'ai pas le dessein d'écrire la vie de M. Thiers. Je n'en veux pour preuve que le silence que j'ai gardé sur l'intérieur du ministre, sur son entourage, sur les influences qui dominent auprès de lui, sur le célèbre dîner de Grand-Vaux, et sur une foule d'autres circonstances que je m'abstiens même de citer; je ne me suis prescrit que la tâche de vous exposer rapidement le caractère politique de M. Thiers, et je crois que je l'ai remplie sans sortir de mes limites. *Publica sunt hæc negotia, non privata*, comme dit le vieux Flodoard en parlant de Hugues Capet.

(*West-End-Review.*)

L'ESPAGNE

DEPUIS 1830.

PREMIÈRE PARTIE.

Investie depuis deux ans et plus du glorieux privilége des enseignemens politiques, l'Espagne donne en spectacle au monde le labeur et l'effort d'un enfantement long et difficile. Quel fruit naîtra de ses angoisses? quel terme aura son épreuve? voilà les questions que s'adressent l'un à l'autre les témoins de sa laborieuse délivrance. L'œil fixé sur la Péninsule orageuse, l'Europe en étudie les tempêtes avec une anxiété singulière, attentive à surprendre, au milieu de ce grand désordre des élémens sociaux, le secret encore voilé de l'avenir. Or, ce secret n'est pas facile à pénétrer, car le drame est complexe, et l'Espagne n'est pas un pays comme un autre. C'est bien là qu'on marche sur des cendres trompeuses. L'Espagne est une terre de mystère, où l'on ne s'aventure pas sans émotion; on n'y pose le pied qu'en tremblant, tant elle cache d'abîmes, et plus on la connaît, plus on la redoute. De bien habiles s'y sont trompés, et pour n'en citer qu'un exemple, mais celui-là est mémorable, qui expia plus rudement que Napoléon sa téméraire ignorance? quelle méprise coûta plus cher?

Quelque étude qu'on ait faite du pays, quelque connaissance qu'on ait pu acquérir du théâtre et des acteurs, il faut se garder d'aller donner à l'étourdie contre les questions vitales qui se discutent à cette heure au-delà des Pyrénées, sous peine de compromettre son jugement et de perdre tout crédit sur la matière. Ici plus qu'ailleurs, la circonspection est nécessaire ; quand il s'agit de l'Espagne, il faut être sobre de prophéties, car l'Espagne se plaît à contrarier les prophètes et à les démentir. Ce n'est donc point la trompette inspirée des prophètes que nous allons emboucher, nous ne prétendons point nous élancer au trépied des sibylles; modeste narrateur, nous allons dire ce que nous avons vu, laissant à chaque fait le soin de porter sur lui-même ses propres conclusions. Aussi bien tout fait ne renferme-t-il pas en soi son idée, et le fait une fois posé et bien établi, l'idée n'en jaillit-elle pas d'elle-même sans qu'il soit besoin de la dégager violemment? La cause espagnole est pendante au tribunal suprême de l'opinion; témoin véridique, nous venons déposer ce que nous savons, et notre témoignage sera une nouvelle pièce de conviction ajoutée à l'instruction de ce grand procès. Nous voudrions qu'il contribuât à en débrouiller le chaos, et qu'il y jetât quelques clartés nouvelles.

Mais avant d'entrer dans les faits actuels, il nous a paru nécessaire de revenir sur nos pas de quelques années, afin de prendre les évènemens à leur racine, et d'en établir la filiation d'une manière nette et positive. L'Espagne de 1835 est tout entière dans l'Espagne de 1830; c'est donc à 1830 que nous allons remonter. 1830 est une époque non moins mémorable dans l'histoire d'Espagne que dans l'histoire de France; elle marquera dans les annales des deux peuples, ici, par une révolution de place publique, là, par une révolution de palais.

Ferdinand VII venait d'épouser Marie-Christine de Bourbon, princesse des Deux-Siciles (1); l'année s'ouvrit au milieu des réjouissances; la vieille étiquette raide et fardée des Espagnes avait

(1) C'était sa quatrième femme. Il avait épousé, en premières noces, une princesse napolitaine; en secondes, Marie-Isabelle, princesse de Portugal; en troisièmes, Marie-Amélie, princesse de Saxe. Il n'avait d'enfans d'aucune de ces trois premières femmes.

déridé son front morose, à l'avénement d'une reine jeune, belle, avide de fêtes, peu scrupuleuse et peu formaliste en matière de plaisir. Si long-temps close et muette, la cour de Madrid avait rompu son silence funèbre; le palais s'était rouvert aux dissipations mondaines, et la nouvelle idole, couronnée de fleurs, en avait chassé les ombres sanglantes des Riego, des Lacy, des Porlier. C'étaient tous les jours de nouvelles recherches, tous les jours de nouveaux délires; quel prophète alors, se recueillant au milieu de cette étourdissante ivresse, eût osé prédire les résultats, pourtant si prochains, de ce bruyant hyménée? On ne croyait inaugurer qu'une reine, on inaugurait une révolution.

Il faut le dire pourtant, et cela fait l'éloge de la perspicacité monacale, plus d'un moine eut alors, sinon le don de prophétie, du moins le pressentiment vague et sourd qu'une ère nouvelle allait commencer. Un religieux de Valence, chargé de faire à la princesse les honneurs de je ne sais plus quel vestiaire de la madone, avait remarqué avec une sorte d'effroi douloureux que toute cette sainte friperie avait médiocrement touché l'irrévérencieuse Napolitaine; elle n'avait accordé à ces merveilles surannées qu'un regard rapide et distrait : — « Sa majesté ne resta dans l'église que quelques minutes, nous disait le vieux moine en secouant tristement la tête, et le soir elle était la première au bal; elle y resta la dernière. » — Une reine d'Espagne préférer le bal à l'église et le laisser voir, quelle effrayante nouveauté! quel sujet de méditation pour les cloîtres!

Une circonstance vint redoubler l'allégresse publique; on annonça que la reine était grosse, et les fêtes furent plus brillantes, plus multipliées que jamais. Pour s'expliquer cette ardeur insatiable de plaisir qui alors s'empara de l'Espagne, il faut se rappeler qu'elle en était sevrée depuis bien long-temps; fidèle en cela aux traditions de Philippe II, la tyrannie sombre et soupçonneuse de Ferdinand VII avait proscrit tout divertissement public et privé. On ne pouvait danser, on ne pouvait recevoir ses amis chez soi sans une permission spéciale du monarque, qui presque toujours la refusait, car le bal pouvait être une émeute, la réunion d'amis un complot. Cette austérité violente avait jeté sur l'Espagne un voile de deuil, et malgré la fureur carnavalesque

des dernières années, cette teinte monacale ne s'est un peu éclaircie qu'à Madrid. Les provinces et l'Andalousie elle-même — je ne parle que des villes, — en ont gardé un air de tristesse, de contrainte. Ce fut la reine Christine qui la première rompit le ban; ce fut elle qui leva la triste consigne de son royal époux; elle aimait la danse, on dansa, et cette première conquête lui coûta plus peut-être que toutes celles qu'elle fit depuis. Du reste, le peuple de Madrid a profité de la licence en écolier qui s'émancipe: alors que Paris et l'Europe le croient tout entier livré aux passions politiques, il danse.... et il répond aux coups de canon de la guerre civile par les coups d'archet des *Délices* et de *Sainte-Catherine* (1). La gravité castillane a pu exister aux jours de Charles-Quint et de Philippe II; mais il y a long-temps que les traditions en sont perdues, elle a suivi les destinées de la monarchie universelle.

Cependant il y avait au fond du palais une espèce de moine au sang royal qui prenait peu de part à ces réjouissances mondaines. Dévot et absorbé en de saintes pratiques, il contemplait d'un œil jaloux, d'un œil inquiet surtout, la jeune étrangère qui venait si inconsidérément jeter la vieille terre apostolique dans ces innovations audacieuses. Comme le religieux de Valence, il était, lui aussi, travaillé de pressentimens sinistres. Il voyait l'orage se former sur lui, il présageait que ce mariage, salué par tant de vœux, objet de tant d'espérances, pourrait bien, dans l'avenir, lui arracher un trône; ce dévot inquiet et mécontent était le frère du roi, l'infant don Carlos.

La monarchie a ses niveleurs comme la démocratie; il y a dans tous les ordres des hommes qui poussent aux extrêmes et qui compromettent les principes en les outrant; Caïus Gracchus avait derrière lui Livius Drusus, Ferdinand VII avait don Carlos. On s'étonnera sans doute que ce Ferdinand VII, si absolu, si méchant, pût être estimé trop libéral et trop doux au gré d'un parti. Ce parti existait pourtant en Espagne: il recrutait dans les couvens,

(1) *Las Delicias* sont la *Grande-Chaumière* de Madrid. *Santa-Catalina* est une salle où ont lieu en temps de carnaval les bals masqués de la bonne compagnie.

il avait pour meneurs quelques moines furieux, quelques absolutistes acharnés, et, comme tous les partis, des ambitions personnelles qui, éloignées des affaires, aspiraient à en partager les bénéfices. Ces derniers n'étaient pas les moins ardens. Ce parti que nous appellerons apostolique, faute de lui trouver un autre nom, traitait Ferdinand de révolutionnaire; n'avait-il pas accepté la constitution de 1812? ne l'avait-il pas jurée encore en 1820? Il est vrai qu'il l'avait violée, et que, prince parjure, il avait effacé son serment avec le sang de Riego; mais le crime n'en avait pas été moins commis, et les moines ne pardonnent pas. Ils craignaient pour l'avenir des tergiversations nouvelles, et il faut dire que la faiblesse de Ferdinand légitimait leurs appréhensions.

Le parti avait besoin d'un nom, et il avait choisi pour chef suprême et pour drapeau l'infant don Carlos. Si dévot que fût ce prince, il n'était pas sans ambition, et la gloriole du trône l'eut bientôt enivré. Il avait déjà prêté son nom à plusieurs conspirations dirigées contre son frère, celle entre autres de 1827 qui eut une si sanglante issue: s'il ne donnait pas précisément son nom aux factieux, il le laissait prendre, ce qui est la même chose; seulement c'est un peu moins brave (1). Il n'aurait pas tiré l'épée, mais Caïn résigné d'avance, il eût bien volontiers laissé l'épée des autres lui frayer les voies du trône, et, la route faite, il eût daigné y monter, même sur le cadavre de son frère. C'était pécher par excès d'impatience, car Ferdinand n'ayant pas d'enfant, la couronne était reversible à don Carlos, son héritier légitime; mais les

(1) C'est à ces intrigues monacales en faveur de don Carlos que se rapporte l'entreprise de Bessières en 1825. Bessières était un déserteur de Montpellier; réfugié à Barcelone, il fut d'abord domestique, puis soldat dans l'armée française, qu'il déserta pour passer à l'ennemi. A la paix, il se fit ouvrier teinturier; au retour du régime constitutionnel, il se fit démagogue, et son exaltation factice le rendit suspect au parti libéral. Il conspira, fut arrêté, condamné à mort. Mené au supplice, il allait monter à l'échafaud lorsque le peuple demanda sa grace et le sauva. La peine fut commuée en un simple bannissement. Il se retira à Perpignan. Lors de l'invasion de 1823, il repassa en Espagne, et cette fois il se fit apostolique. La régence d'Urgel lui donna le brevet de colonel; Ferdinand VII le combla d'honneurs et l'appela au premier commandement du royaume. Bessières lui témoigna sa reconnaissance en conspirant contre lui au profit de son frère. Il

apostoliques craignaient que Ferdinand ne vécût trop long-temps; ils craignaient surtout qu'il ne se remariât encore, afin de tenter une quatrième fois les chances d'une postérité directe.

L'évènement a prouvé que leurs craintes étaient fondées. Les espérances de l'infant et de son parti s'anéantissaient dans les noces de Marie-Christine; la princesse de Sicile était comme un ange de conciliation envoyé du ciel pour pacifier cette Thébaïde intestine dont les annales d'Espagne offrent d'ailleurs tant d'exemples. Or, ce n'était point le compte du parti, et il accueillit la nouvelle reine avec une colère, une haine qui n'attendait pour éclater qu'une occasion.

Une espérance pourtant lui demeurait : il était peu probable que cette quatrième épreuve réussît plus que les trois premières, et qu'il naquît un prince des Asturies. La grossesse de la reine fut un coup de foudre pour les apostoliques; mais enfin il leur restait encore une dernière chance, il pouvait naître une fille, et alors en vertu du droit salique la succession n'en appartenait pas moins au protégé des moines, à don Carlos. Nous voici ramenés au point d'où nous étions partis. La grossesse de Christine était donc en de telles conjonctures un événement capital; elle était le signal d'une révolution.

Ferdinand, on le comprend, n'aimait pas son frère, il aimait en revanche sa jeune femme; de l'union de ces deux circonstances naquit la fameuse *pragmatique sanction* du 29 mars. Ferdinand voulait à tout prix éloigner don Carlos du trône; la reine y était bien plus intéressée que lui, puisque l'avénement de l'infant, son irréconciliable rival, eût été pour elle une disgrace éternelle; don Carlos roi, elle perdait à jamais l'espoir, assez naturel dans son état, d'une régence qui dès-lors était son idée fixe. Si l'on

entra en pleine révolte le 14 août 1825, et parcourut une partie de la Castille en proclamant don Carlos. Il fut arrêté par le comte d'Espagne, le 25, près de Molina d'Aragon, et fusillé avec sept officiers qui avaient suivi sa fortune. Quant à l'insurrection de 1827, dites des *agraviados* (ulcérés), elle fut plus grave. La Catalogne en fut le théâtre, et l'on a prétendu qu'elle cachait une arrière-pensée d'indépendance provinciale. Nous aurons dans la suite l'occasion de revenir sur tragique épisode de la restauration espagnole.

eût été sûr de mettre au monde un fils, on n'eût rien changé sans doute à l'ordre de successibilité établi en Espagne par la maison de Bourbon, mais on n'en pouvait pas courir la chance; on jugea plus prudent d'abolir la loi salique, elle fut abolie.

Grande fut la rumeur dans le sein du parti monacal; vives furent les réclamations de don Carlos contre ce coup d'état inattendu. Mais le clergé était ici en contradiction flagrante avec lui-même; dépositaire, au moins il s'en vante, des antiques traditions de la monarchie espagnole, il aurait dû, pour être dans son rôle, s'associer à la pragmatique sanction, puisqu'elle n'était et n'est en effet que le retour de l'ancien droit espagnol, en vigueur dès le temps des Goths et pratiqué sans réclamation et sans interruption pendant près de mille ans, jusqu'au commencement du XVIIIe siècle.

Pendant cette longue série de siècles, nous trouvons la femme sur le même rang que l'homme dans le droit de succession, et, sans vouloir traiter ici le fond de la question, ce qui nous entraînerait trop loin, nous devons remarquer que l'Espagne a une obligation particulière au droit goth, puisqu'elle lui doit le bienfait immense de l'unité. C'est en effet le mariage de Ferdinand, oi d'Aragon, avec Isabelle, reine de Castille, qui a fondé la monarchie espagnole par l'inséparable union des deux couronnes jusqu'alors rivales et divisées. Avant cette époque mémorable il y avait eu des Espagnes, il y eut dès-lors une Espagne. Or, si en vertu de la loi salique, les femmes eussent été proscrites du trône, Isabelle n'aurait pas régné, l'union n'aurait pas eu lieu, et il y aurait ore aujourd'hui une couronne de Castille et une couronne d'Aragon.

Ajoutons que Charles-Quint n'a régné sur l'Espagne qu'en vertu du droit goth, car son père était Flamand; sa mère, Jeanne-la-Folle, était fille d'Isabelle-la-Catholique.

Le droit ancien fut conservé intact par la dynastie autrichienne, et la successibilité féminine était si bien regardée comme un des élémens fondamentaux de la constitution monarchique, qu'en 1659 l'infante Marie-Thérèse, fille de Philippe IV, renonça, en épousant Louis XIV, à tous ses droits sur l'Espagne. C'est ce que les historiens appellent la *Capitulation matrimoniale*. Ce ne fut point

par conséquent en vertu de ce mariage que la maison de France succéda, quarante ans plus tard, à la maison d'Autriche sur le trône des Espagnes; ce fut en vertu d'un testament, arraché à Charles II par des moyens plus ou moins légitimes, mais qui sauva l'Espagne du démembrement arrêté d'avance au congrès de Ryswick.

Un des premiers actes du petit-fils de Louis XIV, monté au trône d'Espagne sous le nom de Philippe V, fut de substituer le droit salique des Bourbons à l'ancienne succession castillane de sa nouvelle patrie. Ainsi ce qu'un Bourbon avait défait, un Bourbon avait bien le droit de le refaire, et rien n'empêchait Ferdinand VII de relever l'édifice démoli par son trisaïeul Philippe V (1).

On objectera peut-être que, fidèle, au moins quant aux formes, à l'ancienne constitution espagnole, Philippe V fit sanctionner par les Cortès de 1713 son nouveau droit de succession. Mais ces Cortès de 1713 étaient une dérision. On sait ce que les assemblées nationales étaient devenues depuis Charles-Quint. Instrument docile dans la main du roi, ce fantôme imposteur n'était plus évoqué de sa tombe que pour venir prêter au despotisme l'autorité corruptrice d'une légalité mensongère. Les élections étaient devenues un pur trafic; la charge de député, *procuradore a cortes*, était une bonne place qu'on achetait, souvent pour la revendre, et quand on la gardait pour soi, c'était afin de s'indemniser de ses avances en mordant à l'impur gâteau dont les rois payaient une servilité mise à l'encan. Descendue à ce point de dégradation, la représentation, dite nationale, n'était plus qu'un greffe où l'on enregistrait en silence, et sans contrôle, tous les actes de la volonté royale; encore la volonté royale ne prenait-elle pas toujours la peine de réunir ces commodes greffiers; si accommodans qu'ils fussent, on se dispensait de leur présence; on

(1) Encore faut-il remarquer que Philippe V n'institua pas la loi salique pure; sa pragmatique n'excluait point les femmes d'une manière absolue; les mâles, quelle que fût leur distance, leur étaient bien préférés, mais les mâles manquant dans la famille royale, les femmes étaient appelées au trône. Ainsi, supposons que les trois infans don Carlos, don Francisco et don Sébastien n'existassent ni eux ni leurs enfans, la petite Isabelle serait reine légitime, en vertu même de la pragmatique de 1713.

ne se faisait pas faute de créer sans eux de nouveaux impôts, selon le caprice ou le besoin du moment.

C'est dans ce honteux état d'humiliation que les cortès se traînèrent pendant trois siècles. Mais tel est l'attachement du peuple espagnol à ses coutumes, qu'on n'osa jamais les supprimer, même dans l'âge d'or du despotisme autrichien. On les convoquait dans les grandes occasions, et la couronne avait l'air encore de rechercher leur concours, alors qu'elle leur dictait impérieusement la loi; mais enfin c'était une reconnaissance tacite de l'institution, et, si dérisoire qu'elle fût, elle servait au moins à conserver la tradition et à la perpétuer. La convocation des cortès de 1713 fut un des derniers hommages rendus par la couronne à l'antique forme représentative. Philippe V n'osa pas assumer sur lui tout seul la responsabilité de la mutilation arbitraire qu'il se permettait d'infliger à la constitution du royaume; il appela les cortès à la partager avec lui.

Ainsi donc l'objection subsiste, et, la loi salique déclarée loi de l'état par la représentation nationale, ou du moins son ombre, Ferdinand VII n'avait pas le droit de la supprimer par ordonnance. Aussi n'en fit-il rien. On exhiba des archives une pragmatique de Charles IV qui abolissait formellement la loi salique et rétablissait l'ancienne succession castillane. Cette pragmatique avait été, dit-on, portée à la requête des dernières cortès de 1789, et tenue secrète pendant quarante ans. Ainsi le coup d'état de 1830 perdait son caractère d'illégalité, il acquérait l'autorité de loi nationale. La pragmatique de Charles IV est contenue en entier dans le décret du 29 mars; Ferdinand n'y affiche point l'intention d'innover. Il se fait le simple exécuteur de la loi; ce qui, alors, ne manquait pas d'une certaine adresse (1).

(1) Nous insérons ici en entier le texte de la pragmatique sanction; c'est un document curieux; il servira à faire connaître les formes sacro-politiques du droit espagnol, aux beaux jours de la monarchie.

Don Ferdinand VII, par la grace de Dieu, roi de Castille, de Léon, etc.

« Aux infans d'Espagne, prélats, ducs, marquis, comtes, *ricos-hombres*, prieurs, commandeurs et sous-commandeurs des ordres, gouverneurs des châteaux et maisons fortes, aux membres de mes conseils, aux présidens et aux membres de mes tribunaux, aux corrégidors,

Si Ferdinand n'eût pas été un parjure, s'il n'avait pas foulé aux pieds, après l'avoir jurée, la constitution de Cadix, il aurait pu, avec bien plus de force et de raison, opposer aux cortès de 1713 celles de 1812, car la charte de 1812 porte en termes exprès : « A dater de la promulgation de la constitution, la succession au trône est réglée à perpétuité dans l'ordre régulier de primogéniture et de représentation entre les descendans légitimes, hommes et *femmes*, etc. » (TITRE IV, chap. II, art. 174.)

Ceci est formel, et cette autorité publique et légale valait mieux que la disposition occulte, équivoque, de Charles IV. Mais on

aux gouverneurs, aux alcades majeurs, et aux alcades ordinaires, à tous autres juges, justices et personnes de toutes les cités, villes et villages de mes royaumes, à tous en général et à chacun en particulier, savoir faisons :

« Que dans les cortès qui se tinrent en 1789, en mon palais de Buen-Retiro, on s'occupa, sur la proposition du roi, mon auguste père, qui est dans les cieux, de la nécessité et de la convenance de faire observer la méthode régulière établie par les lois du royaume et par la coutume immémoriale, pour la succession à la couronne d'Espagne, en préférant l'aîné au cadet et le mâle à la femme dans les lignes respectives selon leur ordre; et ayant pris en considération les biens immenses que la monarchie avait retirés de son observation pendant l'espace de plus de sept cents ans, ainsi que les motifs et circonstances éventuels qui contribuèrent à la réforme décrétée par acte du 10 mai 1713, ils présentèrent à ses royales mains une pétition datée du 30 septembre 1789. En rappelant le grand bien qui était résulté pour ce royaume, dès avant l'époque de l'union des couronnes de Castille et d'Aragon, de l'ordre de succession spécifié en la loi 2e, titre 15, 2e partie, et le suppliant de vouloir bien, sans égard pour l'innovation établie par l'acte ci-dessus cité, ordonner qu'on observât et qu'on gardât perpétuellement, dans la succession à la monarchie, ladite coutume immémoriale, comme elle avait toujours été gardée et observée, et de faire publier une pragmatique sanction, comme faite et formée en assemblée de cortès, qui établit cette résolution et dérogation à l'acte cité ci-dessus.

« Ayant reçu cette pétition, mon auguste père prit le parti que demandait le bien du royaume, en répondant au rapport dont la junte des assistans de cour, gouverneur et ministres de ma royale chambre de Castille, avaient accompagné la pétition des cortès, « qu'il avait pris une résolution conforme à ladite supplique. » Mais il leur recommanda de garder pour le moment le plus grand secret, parce qu'il le jugeait utile à son service; et dans le décret dont il est question, « il « ordonnait à son conseil d'expédier la pragmatique sanction d'usage « en pareil cas. » Ayant égard à cette circonstance, les cortès en-

craignait d'éveiller d'électriques souvenirs; on voulait bien exiler du trône don Carlos; on voulait bien assurer à Christine la régence; mais, en changeant au bénéfice de la jeune reine la ligne de succession, on n'entendait nullement changer la ligne politique, et l'on comptait bien toujours poursuivre la tradition de 1823 sous le nom d'une reine d'Espagne à défaut d'un prince des Asturies. Si, depuis, la force des choses a dérangé quelque peu ces belles combinaisons et troublé les doux loisirs que se promettait la régence, on le déplore sans doute amèrement; on maudit au fond de l'ame ces nécessités insolentes qui se permettent de déjouer les calculs

voyèrent à la voie réservée copie certifiée de la susdite supplique et de tout ce qui s'y rapportait, et l'on publia le tout dans l'assemblée avec la réserve conditionnelle.

« Les troubles qui agitèrent alors l'Europe, et ceux que la Péninsule éprouva depuis, ne permirent pas l'exécution de ces importans desseins, qui demandaient des jours plus sereins. Ayant, avec l'aide de la miséricorde divine, heureusement rétabli la paix et l'ordre dont mes peuples chéris avaient si grand besoin, après avoir examiné cette grave affaire et ouï l'avis des ministres zélés pour mon service et le bien de l'état, par mon royal décret du 26 de ce mois, j'ai ordonné que, sur le vu de la pétition originale et de la résolution prise à ce sujet par mon bien-aimé père, ainsi que de la certification des premiers écrivains des cortès qui accompagnait ces documens, on publiât immédiatement la susdite loi et pragmatique en la forme voulue.

« L'ayant publiée dans mon conseil général avec l'assistance de mes deux fiscaux qui ont été entendus *in voce* le 27 du même mois, on y résolut de lui donner le complément en l'expédiant avec force de loi et pragmatique sanction, comme faite et promulguée en assemblée de cortès. En conséquence, j'ordonne qu'on observe, garde et accomplisse à perpétuité le contenu littéral de la loi 2, titre 15, 2e partie, conformément à la pétition des cortès assemblées dans mon palais de Buen-Retiro en 1789, et dont le texte littéral suit :

« L'avantage de naître le premier est une très grande marque « d'amour que Dieu donne aux fils des rois qui doivent avoir d'autres « frères : celui à qui il veut faire cet honneur, domine les autres, lesquels « doivent lui obéir et le regarder comme leur père et seigneur. Que « cela soit vrai, c'est ce que prouvent trois raisons : la première, selon « la nature; la seconde, selon la loi; la troisième, selon la coutume. « 1° Selon la nature, car le père et la mère désirent ardemment avoir « lignage qui hérite de ce qui leur appartient, et celui qui naît le premier « et qui arrive plus à propos pour remplir ce qu'ils désirent, celui-là « est par conséquent plus aimé d'eux, et il doit l'être; 2° selon la loi, « car notre Seigneur Dieu dit à Abraham, lorsqu'il lui ordonna, pour

du despotisme au profit de la liberté. Malédictions inutiles! regrets tardifs et superflus! Le premier pas fait, il a fallu suivre, il n'a plus été possible de se rejeter en arrière. Jamais plus grande leçon ne fut donnée aux princes par la Providence, car jamais la Providence n'a plus visiblement tourné contre eux-mêmes leurs plans d'égoïsme et d'ambition. Mais n'anticipons pas sur les évènemens, laissons-les se dérouler dans leur ordre naturel; l'enseignement ici naît de la succession.

Avant de poursuivre, qu'il nous soit permis, à propos des diverses modifications faites à la constitution de la monarchie espa-

« l'éprouver, de prendre Isaac, son unique fils, qu'il aimait beaucoup, « et de l'immoler par amour pour lui, et il dit cela pour deux raisons : « la première, parce que celui-là était le fils qu'il aimait comme lui-« même, par les raisons que nous avons dites plus haut; et la seconde, « parce que Dieu l'avait choisi pour saint, lorsqu'il voulut qu'il naquît « le premier; et c'est pour cela qu'il lui en fit le sacrifice, car d'après « ce qu'il dit à Moïse dans la loi ancienne : Tout mâle qui naîtra le « premier sera chose sainte de Dieu. Que ses frères doivent le regarder « comme leur père, c'est ce qui se démontre aisément, car il est plus « âgé qu'eux, et il est venu le premier au monde. Qu'ils doivent lui « obéir comme à leur seigneur, c'est ce qui est prouvé par les paroles « qu'Isaac dit à Jacob son fils, lorsqu'il lui donna sa bénédiction, « croyant qu'il était l'aîné : Tu seras seigneur de tes frères, et les en-« fans de ton père se tourneront vers toi, et celui que tu béniras sera « béni, et celui que tu maudiras, la malédiction tombera sur lui. « Ainsi donc, par toutes ces paroles, on donne à entendre que le fils « aîné a le pouvoir sur ses autres frères, comme père et seigneur, et « qu'ils doivent le regarder comme tel. De plus, d'après l'ancienne cou-« tume, les pères, ayant communément pitié des autres enfans, ne « voulurent pas que l'aîné eût tout, mais que chacun d'eux eût sa part; « néanmoins les hommes savans dans les affaires de succession, ont « reconnu que la répartition ne pouvait pas avoir lieu en ce qui con-« cerne les royaumes, à moins de vouloir les détruire, d'après ce que « dit notre Seigneur Jésus-Christ, que tout royaume partagé serait « ravagé, et ont établi que la seigneurie ou royaume doit échoir uni-« quement au fils aîné après la mort de son père. Et cela a toujours été « en usage dans tous les pays du monde où l'on eut la seigneurie par « lignage, et particulièrement en Espagne. C'est afin d'éviter plusieurs « maux qui arrivèrent et qui pourraient encore arriver, qu'on fut « d'avis que la seigneurie du royaume serait toujours l'héritage de « ceux qui viendraient en ligne droite; et c'est pour cette raison qu'on « établit que, s'il n'y avait pas d'enfans mâles, la fille aînée hériterait « du royaume; et on ordonna encore que, si le fils aîné venait à mourir

gnole, par Philippe V, puis par Charles IV ou Ferdinand VII, qu'il nous soit permis de proposer une objection au système de la légitimité absolue. Après ce que nous avons dit de l'état des cortès depuis Charles-Quint, il est évident que nous regardons ici leur sanction comme illusoire, et par conséquent comme nulle et non avenue. C'est une imposture dont l'histoire doit faire justice, et nous considérons l'introduction et l'abolition de la loi salique comme de purs actes de la volonté royale accomplis sans le concours de la représentation nationale. Du reste, cela ne change rien au fond de la question, comme question de principe, et notre objection subsiste dans tous les cas.

Voici maintenant la difficulté que nous donnons à résoudre aux antagonistes de la souveraineté du peuple.

Si le prince ne relève que de Dieu, si nul contrat conditionnel et synallagmatique ne préexiste, ou, pour parler le langage moderne, si le peuple n'est pas sous la sauvegarde d'une constitution antérieure au prince et acceptée par lui, nul doute que dans cette donnée le prince n'ait le droit de faire, défaire et refaire à son gré la loi fondamentale de l'état. Il pourra, comme Philippe V, insti-

« avant d'hériter, s'il laissait de sa femme légitime un fils ou une fille, « le premier, ou ensuite la seconde l'aurait, et non aucune autre per- « sonne; mais si tous ceux-là venaient à mourir, le royaume devait « être l'héritage du parent le plus prochain, s'il était homme capable « pour cela, et s'il n'avait rien fait pour perdre cet héritage. Ainsi « donc, par toutes ces choses, le peuple est obligé de regarder le fils « aîné du roi comme son souverain pour le bien véritable du royaume. « C'est pourquoi quiconque agirait en opposition avec ce qui vient « d'être dit ci-dessus, serait traître, et, comme tel, recevrait la puni- « tion dont sont passibles, d'après l'usage, ceux qui méconnaissent le « pouvoir du roi. »

« En conséquence, je vous mande à tous, et à chacun en particulier, en vos districts et juridictions, de garder, accomplir et exécuter cette pragmatique sanction en tout et par tout ce qu'elle contient; ordonne et mande, en prenant à cette occasion toutes les mesures que le cas requiert, sans qu'il soit besoin d'autre déclaration que la présente, qui doit recevoir son exécution à partir du jour où elle sera publiée dans Madrid et dans les villes, et tous autres lieux de mon obéissance, attendu que cela convient au bien de ma royale maison et de l'utilité publique de tous mes vassaux; que telle est ma volonté; et je veux qu'on donne aux copies de cet ordre, signées de D. Valentin de Pinilla,

tuer la coutume salique, comme Ferdinand VII ou Charles IV, l'abolir, tout cela en vertu de sa souveraineté absolue, par les seules inspirations de son omnipotence illimitée. Mais ce droit accordé, ou s'arrêtera-t-il? S'il plaît au prince d'aliéner l'état, qui l'en empêchera? qui l'empêchera de léguer le peuple par testament, et de l'adjuger à tel propriétaire qu'il lui conviendra d'instituer son héritier?

Or, cela n'est point une hypothèse gratuite et chimérique; cela s'est vu, et l'Espagne nous en offre plus d'un exemple. D'abord le testament de Charles II, qui livra la monarchie à une dynastie étrangère, qu'est-ce autre chose, sinon la pratique de ce droit divin en vertu duquel le prince dispose du peuple comme de sa propriété (1)?

le plus ancien secrétaire de ma chambre et du gouvernement de mon conseil, la même foi et le même crédit qu'à l'original.

« Donné au palais, le 29 mars 1830.

« MOI, LE ROI.

« Moi, don Miguel de Gordon, secrétaire du roi notre seigneur, l'ai fait écrire par son ordre. »

(Suivent les signatures des conseillers et l'enregistrement contresigné par le vice-grand-chancelier.)

PUBLICATION.

« En la ville de Madrid, le 31 mars 1830, devant les portes du palais du roi, et à la porte de Guadalaxara, où se trouvent l'assemblée publique et le commerce des négocians et officiers, avec l'assistance de D. Antonio-Maria Ségovia, etc., etc., alcades de la royale maison et de la résidence de Sa Majesté, a été publiée la précédente royale pragmatique sanction, au son des trompettes et des cymbales, et par la voix du héraut public, étant présens différens alguasils de ladite royale maison et autres personnes différentes, ce qui est attesté par moi, D. Manuel-Antonio Sanchez de Escariche, du conseil de Sa Majesté, son secrétaire, écrivain de la chambre de ceux qui y siègent.

« Ceci est la copie de la pragmatique sanction et de sa publication originale, ce que je certifie.

« *Signé* D. VALENTIN DE PINILLA. »

(1) Un écrivain du temps, le comte Jean d'Amor y Soria, se plaignait déjà « que sur un point aussi essentiel, aussi capital que la succession, on n'eût pas

Mais ce n'était pas la première fois qu'un prince espagnol aliénait l'état par testament ou même de son vivant; sans parler de l'usage où étaient les anciens rois d'Espagne de diviser leurs royaumes entre leurs enfans, usage qui constitue une véritable aliénation, et qui ensanglanta la Péninsule pendant tout le moyen-âge, nous voyons déjà au XIIe siècle un roi d'Aragon, Alfonse Ier, léguer en mourant ses états au Saint-Sépulcre de Jérusalem. Les Aragonais ne souffrirent pas, il est vrai, cet outrage, mais ils n'en furent pas moins obligés de transiger avec les chevaliers du Temple, et durent leur abandonner plusieurs places. Dans le système de la légitimité absolue et souveraine, Alphonse Ier était aussi bien dans son droit en donnant son royaume aux Templiers, que Charles II en le donnant aux Bourbons; tout aussi bien que Louis XVIII mourant sans héritier aurait pu léguer la France à l'empereur de Russie ou au duc de Modène.

Voilà la conséquence directe et logique du dogme de la légitimité, dogme impie autant qu'absurde qui détruit la notion de patrie, ruine l'état dans ses racines, institue en droit l'anarchie et confère à un homme appelé prince des pouvoirs si exorbitans, qu'il faut lui supposer, afin qu'il les puisse remplir, des illuminations surnaturelles, des communications directes avec Dieu. C'est bien pour cela que ce droit anti-social a été nommé divin. Pressés de déduction en déduction, les logiciens du système ont dû, pour s'en tirer, faire intervenir la divinité, comme ces dramaturges de l'antiquité qui, embarrassés de leurs dénouemens, faisaient brusquement apparaître sur la scène Minerve ou Jupiter.

Réduite à ces termes, et ce sont les véritables, la légitimité est donc une théocratie déguisée. L'identité des deux systèmes est complète. Cela est vrai surtout pour l'Espagne où Dieu et le roi sont salués du titre de majesté; on dit les deux majestés, *las ambas magestades*. Voilà pourquoi l'humanité civilisée, en repoussant le dogme sacrilége de la légitimité, l'a proscrit au nom du progrès

« consulté les cortès générales. Un testament, dit-il, ne peut faire règle dans ce « cas; de ce qu'on peut, par testament, nommer les tuteurs du royaume pendant « les minorités, il ne s'ensuit nullement qu'on puisse disposer de la couronne au « mépris des droits de la nation et de ses cortès générales. » (*Maladie chronique et dangereuse de l'Espagne et des Indes.*

que la théocratie enraie, au nom de la pensée qu'elle pétrifie. Ainsi donc ce n'est pas seulement comme principe abstrait que le dogme de la souveraineté du peuple est inébranlable; il est nécessaire comme garantie sociale, car c'est lui et lui seul qui fixe les vrais rapports entre le peuple et le magistrat suprême, prince ou tout autre, chargé de la haute gestion de la chose publique. Hors de là, il ne peut y avoir qu'exploitation et que violence. Il nous importait, avant de passer outre, de bien poser les termes pour éviter toute confusion, et afin qu'on sût de quel principe nous procédons et sur quelle base nous voulons édifier.

Maintenant, revenons à la reine Christine que nous avons laissée grosse de plusieurs mois; revenons à don Carlos indigné et protestant déjà contre la pragmatique sanction.

Cette mesure produisit, comme on le devine, une sensation profonde en Espagne, moins par le fait en lui-même que par les résultats qu'on en espérait. Ferdinand VII était dans un état de santé qui lui laissait peu de temps à vivre. On parlait de sa mort comme d'un évènement prochain, mais trop lent encore au gré de la publique impatience; la régence, dès-lors assurée d'une reine jeune, naturellement douce et affable, était une bonne fortune si nouvelle pour cette pauvre Espagne, qu'elle s'empara de cette consolation avec une ardeur, un amour qui dut flatter beaucoup la régente future. C'était une étoile amie qui pointait à l'horizon, et tous les yeux s'y fixèrent avidement. On était loin sans doute de prévoir toutes les conséquences de l'évènement; nul œil n'en mesurait alors la portée; mais un instinct vrai ouvrait les cœurs à l'espérance; on ne doutait pas que la main d'une femme ne guérît les plaies saignantes dont un homme mauvais et faux avait frappé cette terre de douleur et d'épreuve. Et puis c'était un changement, et dans l'état où Ferdinand avait réduit l'Espagne, tout changement, quel qu'il fût, était accepté par elle comme un soulagement.

De leur côté, les apostoliques ne restaient pas oisifs : ils s'agitaient dans l'ombre de leurs monastères, ils ourdissaient d'occultes intrigues, déclamant, mais pas encore bien haut, contre l'audacieuse étrangère qui avait circonvenu le roi, — au moyen-âge, ils auraient dit ensorcelé, — et surpris sa conscience jusqu'à l'armer

contre sa propre famille, jusqu'à lui faire proscrire ses héritiers légitimes. Tous ces murmures, toutes ces rumeurs se perdirent dans la grande rumeur de la révolution de juillet. Elle coupa court, au moins pour un temps, aux intrigues des cloîtres, et, disons-le aussi, aux espérances du parti contraire. Ce fut un temps d'arrêt qui devait être suivi d'un pas de géant. Les tireurs ne rompent souvent d'une semelle que pour se fendre à outrance. Les révolutions ont leurs feintes comme les tireurs.

Ici la scène change, le drame se complique, un nouvel acte va commencer. Si nous avons donné au premier un aussi long développement, c'est qu'il forme l'exposition générale et qu'il est la clé des autres. La pragmatique de 1830 n'a pas seulement un intérêt de circonstance, c'est une des phases importantes de la monarchie espagnole; elle marquera dans l'histoire de la Péninsule, puisqu'elle est, nous ne dirons pas la cause, mais l'occasion d'une révolution, sinon encore radicale, du moins bien près de l'être, dans la forme et le principe du gouvernement. Non, ce n'est point la pragmatique de Ferdinand qui intronise la démocratie espagnole; la démocratie espagnole s'est intronisée elle-même à Séville, de son plein droit, en 1808; mais, après avoir sauvé l'Espagne de l'éternelle humiliation de la conquête, elle avait été chassée de l'empire, elle était allée expier son noble crime dans l'exil et dans les présides. 1820 fut un orage que la violence conjura au profit du parjure. 1830 a ramené par degrés la démocratie au pied du trône. La question est de savoir maintenant si elle y remontera.

La nouvelle de l'insurrection parisienne produisit à Madrid l'émotion qu'elle produisit dans toute l'Europe. Le roi Ferdinand en conçut de vives et légitimes alarmes, car les exilés de Cherbourg le touchaient de bien près, et comme parens et comme restaurateurs de sa couronne. Le principe de son existence périssait dans leur naufrage, et l'on ne pouvait savoir alors où s'arrêterait ce flot si inopinément soulevé. La cour flottait irrésolue de conseil en conseil, sans oser s'arrêter à aucun; enfin, les évènemens vinrent à son aide et la tirèrent de ses perplexités.

Au moment où la révolution éclata, la France et l'Angleterre étaient peuplées de proscrits espagnols, douloureux débris des catastrophes antérieures; le mouvement de Paris leur rendit les

poir, car alors on pouvait espérer : depuis, cela n'a plus été permis; l'espérance a pris place au rang des crimes; elle a son article au Code pénal. On apprit à Madrid que les réfugiés, formés en comités révolutionnaires à Londres et à Paris, se disposaient à tenter un coup hardi et à passer la frontière. Le gouvernement espagnol, sorti de ses incertitudes par un sentiment naturel de conservation, adressa de vives réclamations aux deux cabinets de Saint-James et du Palais-Royal. Le premier y fit droit; il lui suffit, pour couper court aux préparatifs, de suspendre quelques-unes des dispositions de l'*alien-bill*. Le Palais-Royal laissa faire. Il encouragea même les émigrés, il leur avança des fonds; plus tard, et quand ils se furent compromis, il les abandonna et renia l'entreprise.

C'est là une des pages de la vie de M. Guizot qu'il aura le plus de peine à justifier. Comme homme d'état, il a manqué de coup-d'œil; il a cru impossible ce qui était devenu nécessaire, et il a eu l'humiliation, car c'en est une, de voir le mouvement entravé par lui triompher de toutes ses entraves. L'évènement a déjoué ses calculs, démenti toutes ses prévisions; or, nous ne sachions pas qu'un homme d'état puisse recevoir un affront plus sanglant. L'erreur fondamentale de M. Guizot, et là-dessus nous rapportons d'Espagne des données exactes, son erreur a été celle-ci : il n'a pas cru que le parti proscrit eût des chances de retour ni qu'il pût jamais reconquérir une position politique, et aujourd'hui ces hommes, et M. Mendizabal à leur tête, ces mêmes hommes en qui on n'a pas eu foi, qu'on a abandonnés, ils sont tous aux affaires; on a refusé de traiter avec eux de patron à client, et l'on traite maintenant de puissance à puissance. Nous le répétons, c'est là une grande leçon d'humilité infligée par la Providence à l'orgueil de l'incrédulité, à l'enivrement des courts triomphes. Il est vrai de dire que la Providence sembla se ranger d'abord du côté de M. Guizot, mais la Providence a plusieurs voies pour arriver à ses fins, et quand elle a résolu une chose, tôt ou tard les décrets s'accomplissent. L'histoire contemporaine de l'Espagne en est un exemple mémorable.

Il ne peut entrer dans notre plan de suivre les diverses opérations militaires dont la Péninsule à été le théâtre depuis cinq ans.

Il nous suffit de les indiquer. On sait quel fut le résultat de l'expédition de 1830 : une poignée de proscrits mal disciplinés, mal armés, se jeta dans les Pyrénées, comme ces bannis florentins du moyen-âge qui venaient frapper, les armes à la main, aux portes de leur ville; on dirait une page arrachée à l'histoire des républiques italiennes. L'expédition fut malheureuse; Valdès et Mina furent repoussés par Santos-Ladron, farouche absolutiste, qui alla se faire fusiller plus tard dans les rangs carlistes, et par Llauder, qui jugea plus prudent, lui, de se faire libéral. Llauder était alors capitaine-général d'Aragon; il devait ce haut rang à ses aveugles complaisances pour Ferdinand VII. Il mit dans la poursuite de ce Mina, dont il devait être ensuite le collègue et le flatteur, un acharnement dont les habitans de la frontière ont gardé le souvenir. On dit même qu'il viola le territoire et que le partisan vaincu dut son salut à un montagnard français. Quelle gloire pour Llauder s'il avait pu ajouter à son écusson de fraîche date la tête de Mina à côté de la tête de Lacy, le tout couronné du chapeau de la grandesse! Cette double gloire lui fut refusée. Il fallut se contenter de son premier exploit de Catalogne et de la simple couronne de marquis (1).

Telle fut la fin de cette année ouverte sous de si beaux auspices. Pendant ce tumulte, la reine était accouchée, le 10 octobre, d'une fille. Ainsi, en même temps que la cause constitutionnelle était battue sur la frontière, elle triomphait dans la capitale, puisque la naissance de cette fille, en faisant déployer au parti carliste le drapeau de la rébellion, devait forcer bientôt la reine à chercher

(1) Don Louis de Lacy, général espagnol, issu d'une famille irlandaise, au service d'Espagne, fit avec gloire la guerre de l'indépendance. Au retour de Ferdinand, il était capitaine-général de Galice. Son attachement à la constitution pour laquelle il avait combattu et à laquelle Ferdinand devait son trône, le fit destituer par le roi parjure et reléguer dans une petite ville du royaume de Valence. Il essaya de relever, en Catalogne, l'étendard foulé de la constitution; mais les ames étaient terrifiées, il échoua. Le général Castaños commandait alors à Barcelone; il voulait sauver Lacy, et c'est pour lui laisser les moyens de s'échapper qu'il envoya contre lui Llauder; Llauder était le protégé de Lacy; il lui devait son premier avancement; mais, loin d'entrer dans les vues du général, il arrêta en personne son protecteur. On l'accuse même d'avoir poussé l'ingratitude

son salut et le salut de la monarchie dans ces mêmes hommes qu'on fusillait sur les Pyrénées.

La naissance d'un fils eût ôté tout prétexte de révolte aux apostoliques; ils auraient bien pu disputer à Christine la régence, troubler la minorité; mais ils auraient tout au plus réussi à faire une petite Fronde de couvent. Il y a loin de là à la lutte de principes dont la réalisation de la pragmatique du 29 mars a été la cause, lutte qui a successivement rouvert aux bannis, d'abord leurs foyers, puis les cortès, puis enfin les ministères; et tout cela pourtant parce qu'il est né une fille au lieu d'un fils. Niez maintenant que la Providence, qui a su tirer d'un si petit évènement de si grandes choses, niez qu'elle ne soit du côté de la démocratie. Elle veut son triomphe, elle l'a résolu; les rois même ne sont plus dans sa main qu'un instrument pour accomplir son œuvre. Ce sont ces grandes péripéties qu'on pourrait appeler le haut comique de l'histoire.

Cependant le drame se complique; voilà Ferdinand entre deux ennemis : le parti constitutionnel représenté alors par Mina, le parti apostolique représenté par don Carlos. Celui-ci se tint assez tranquille pendant l'année 1831; la révolution de juillet ne l'avait pas moins effrayé que Ferdinand, car leurs intérêts en cela étaient communs et ils étaient menacés tous les deux. Il n'en fut pas de même du parti constitutionnel; ce qui pour ses ennemis était un sujet d'effroi était pour lui un sujet d'espérance, et l'année entière ne fut qu'une longue révolte. Le champ de bataille seulement fut déplacé; on le transporta du nord au midi. Dès le mois de janvier, le général Torrijos, réfugié à Gibraltar, avait tenté une expédition qui cette fois n'avait pas abouti. Dans le même temps, Manzanarès échoua dans les montagnes d'Andalousie. Il y eut à l'île de

jusqu'à la brutalité. Lacy fut fusillé malgré les représentations de Castaños au roi, et Llauder, qui n'avait été jusque-là qu'un officier subalterne, fut porté par la faveur royale aux premiers grades de l'armée. Le corps de son intrépide et généreux protecteur fut le premier échelon de sa fortune. Cela se passait en 1817. Deux ans auparavant, en 1815, un autre martyr, le général don Juan-Diaz Porlier, avait été pendu à la Corogne, pour le même crime que Lacy. L'année suivante c'avait été le tour de Richard, à Madrid. Puis vint celui de Vidal, à Valence (1818). Mais nous allons en voir bien d'autres.

Léon une insurrection également avortée. Le général Quésada, qui commandait alors à Séville, réprima ces divers mouvemens; bien qu'il fût là de son plein et libre consentement un instrument de tyrannie et de violence, on lui rend cette justice qu'il mit dans sa triste mission une mesure, une humanité même, que Llauder, son collègue d'Aragon, n'avait pas jugé prudent de mettre dans la sienne.

Toutes ces manifestations, quoique étouffées, épouvantèrent Ferdinand; il eut peur, et la peur le rendit à ses penchans naturels; il redevint féroce. Une commission militaire inexorable fut installée à Madrid; les réactions furent atroces; le règne de la terreur recommença. La dernière scène de cette sanglante tragédie fut la plus abominable. Le banni Torrijos était toujours à Gibraltar, il était là, l'œil fixé sur le sombre horizon d'Espagne, attentif à en surprendre les premières lueurs. Sa présence inquiétait, on résolut de s'en défaire. Le gouverneur de Malaga, Moreno, espèce de goul à face humaine, qui se vante d'avoir égorgé ou fait égorger plus de Français que Calvo dans le massacre de Valence, Moreno dressa l'embuscade où vint tomber la victime dévouée au couteau.

Comme on se sert de la chouette pour attirer les oiseaux au piége, Moreno se servit d'insinuations provocatrices pour attirer Torrijos en Espagne. On l'éblouit de l'espoir d'un soulèvement qui n'attendait pour éclater que sa présence; on lui dit que l'Andalousie n'avait besoin que d'un chef pour courir aux armes et pour donner à l'Espagne le signal de la délivrance; il le crut, l'entreprise fut résolue. Il s'embarqua avec cinquante-deux compagnons, dont l'un était Irlandais, et vint débarquer sur une plage déserte à quelques lieues de Malaga. L'affreux complot avait réussi.

A peine sur terre ferme, Torrijos s'aperçut qu'il était tombé dans un guet-à-pens; mais il était trop tard pour reculer. Il erra quelques jours avec sa petite troupe dans les montagnes de Malaga, mais les mesures étaient trop bien prises pour qu'il pût échapper; il fut arrêté. On montre au voyageur sur la route de Coïn une ferme solitaire, l'*Hacienda de la Alqueria*, où, cerné de toutes parts, il fut fait prisonnier. Lui et ses cinquante-deux compagnons furent fusillés, et Moreno nommé capitaine-général du royaume de Gre-

nade. De là le surnom que lui a décerné l'Espagne de bourreau de Grenade, *el verdugo de Granada.*

Cette affreuse tuerie eut lieu au mois de décembre; elle clot dignement cette année de réaction et de meurtre. Elle la résume tout entière, elle la baptise : l'Espagne appellera 1831 l'année de Torrijos. Voilà ce qu'avait produit la défaite de Mina sur les Pyrénées; la victoire de Llauder avait porté ses fruits. Est-ce que personne de ce côté des Pyrénées n'a senti rejaillir sur lui quelques gouttes du sang des martyrs?

L'histoire d'Espagne, depuis 1830, est un va-et-vient perpétuel. 1831 avait appartenu aux constitutionnels, 1832 appartient aux apostoliques, c'est-à-dire que les intrigues de ces derniers remplissent cette année comme les conjurations des autres avaient rempli la précédente.

La guerre civile dévorait le Portugal; il fut un instant question à Madrid d'intervenir en faveur de don Miguel. Cette velléité n'eut pas de suite; mais elle donne à connaître les dispositions de la cour d'Espagne à cette époque. Elle devait bien plus tard revenir à l'idée de l'intervention; mais la roue alors avait tourné, et ce fut cette fois en faveur de don Pedro.

Mais que faisaient don Carlos et son parti? Rassurés par les sanglans triomphes de Ferdinand, qui, en travaillant pour lui, travaillait aussi pour eux, puisque, divisés d'ailleurs, ils avaient un égal intérêt à la destruction de l'ennemi commun, les apostoliques reprirent du cœur, et ils pratiquèrent si habilement leurs mines, qu'ils furent au moment de rester maîtres du champ de bataille. Leur grande affaire désormais était la révocation de la pragmatique, qui éloignait du trône leur client. Ils manœuvrèrent si bien, que la pragmatique fut révoquée. Mais malheureusement pour eux, et heureusement pour l'Espagne, ce ne fut pas pour long-temps. Ce petit intermède politique est une véritable scène de comédie; nul doute que le théâtre espagnol ne puise là quelque jour un de ses futurs chefs-d'œuvre. Pour cela, il n'aura qu'à copier l'histoire; car le drame est tout fait par elle. Quand l'histoire se mêle d'en faire, elle les fait bons.

C'était au mois de septembre. La cour était à Saint-Ildefonse; Ferdinand était mourant. Or, il y avait en ce temps-là en Espagne

un homme qui avait été domestique, puis avocat ou procureur, puis commis de ministère, puis enfin ministre. Maintenant il était plus que ministre; il était, sous le nom de Ferdinand, roi des Espagnes et des Indes. Cet homme était Calomarde. Ferdinand l'affectionnait. Des gens versés dans ces sortes de mystères nous ont affirmé que le favori avait dû sa haute faveur à je ne sais quelle bouffonnerie assez heureuse pour être trouvée du goût de sa majesté. Sa majesté goûtait fort cette spécialité délicate; il est vrai qu'elle se piquait peu d'atticisme. Un général, célèbre aujourd'hui, a commencé sa fortune par un jurement, comme un grand dignitaire de l'université de France avait commencé la sienne par une obscénité. Heureux enfans des monarchies, toutes les carrières vous sont ouvertes!

Quoi qu'il en soit de l'anecdote, la faveur de Calomarde avait une base plus solide dans son aveugle dévouement aux intérêts, aux passions de la monarchie absolue. Appelé au ministère dès 1824, sous l'aile de l'invasion restauratrice, il n'avait signalé son administration que par d'énormes bévues. Calomarde est la personnification complète et comme le prototype du système qu'on pourrait appeler des étouffeurs politiques; car il ne tend qu'à étouffer l'esprit, la science, les arts, l'espérance, le droit, tous les célestes flambeaux de l'humanité. C'est Calomarde qui ferma les universités; on institua en revanche une école publique de tauromachie. Ce trait seul caractérise le système. Quant aux mesures gouvernementales, l'embuscade du bourreau de Grenade et le massacre des cinquante-trois martyrs en donnent, j'imagine, une suffisante idée.

Calomarde n'avait pu voir sans jalousie l'empire conquis par la reine Christine sur l'esprit de Ferdinand; mais il n'avait pas osé le combattre, et il s'était associé à la mesure de la pragmatique sanction, jusque-là qu'il avait coopéré à la rédaction du testament qui assurait la régence à la jeune veuve, et nommait les membres de son conseil. Chose bizarre! ces conseillers de régence étaient presque tous ennemis de Calomarde, et quelques-uns même, comme le marquis de Las Amarillas, tombés dans une disgrace qui équivalait presqu'à un exil. Le ministre avait signé lui-même sa propre mystification. Ferdinand VII, qui était un mau-

vais plaisant, et qui, ainsi que nous l'avons dit, joignait la bouffonnerie à ses autres vertus royales, prenait, dit-on, plaisir, lorsqu'il était en belle humeur, à se faire relire le testament mystificateur par son ministre. Il jouissait de l'embarras de son meilleur ami. C'était là un de ses divertissemens les plus chers.

Tout cela, sans doute, ne devait pas attacher Calomarde à la reine. Absolutiste invétéré, il craignait d'autant plus les innovations, que la première réforme devait infailliblement commencer par lui. Son intérêt donc autant que ses principes, si un tel homme a des principes, le rapprochaient de don Carlos et du parti apostolique. Le parti apostolique sut profiter habilement de la fausse position du ministre. Des ouvertures lui furent faites (on comprend de quelle nature elles durent être), et les semences jetées sur un terrain si bien préparé ne tardèrent pas à fructifier. La mort imminente du roi, — on l'attendait d'heure en heure, — activa l'intrigue. Tout délai était périlleux; on risquait d'arriver trop tard. Calomarde prit donc son grand courage, il vira de bord, il profita de la maladie du roi pour l'isoler et le circonvenir. Il lui représenta les dangers d'une minorité, d'une régence, et il tira si bon parti de sa versatilité naturelle, de l'affaiblissement de ses organes, que, moitié de gré, moitié de force, il fit signer à sa main mourante une révocation formelle de la pragmatique de 1830. A peine cet acte était-il arraché au roi moribond, que la nouvelle de sa mort se répandit de Saint-Ildefonse à Madrid. Elle vola à Paris par télégraphe. C'était le 17 septembre.

Grande jubilation dans les cloîtres; le client monacal était roi; l'absolutisme apostolique montait sur le trône avec lui. Le parti de la reine était terrassé, les novateurs frappés de mort. Mais voici bien une autre fête : Ferdinand ressuscite, et don Carlos descend du trône. Jamais péripétie ne fut plus soudaine; les vaincus de la veille reprirent le champ de bataille, les vainqueurs battirent en retraite.

Il se passa alors dans l'intérieur du palais de la Grange, autour de ce lit où le monarque ressuscité luttait encore contre les angoisses de la mort, il se passa des scènes où le grotesque et l'ignoble le disputent à la rage et à la violence. Les valets subalternes des deux partis, ceux de la reine Christine et ceux de don Carlos,

étaient là prêts à s'entre-déchirer, s'arrachant, pour ainsi dire, lambeau par lambeau, la dépouille de ce moribond que la mort ne voulait pas achever. On se colleta, on se gourma, on tira le couteau; accourant au bruit du fond de l'Andalousie, la robuste infante Louise-Charlotte, sœur de la reine, — les deux sœurs ne se haïssaient pas encore, — tomba comme un ouragan au milieu de la mêlée, et poussant droit à Calomarde, elle le souffleta de sa main royale. Les mœurs de la cour d'Espagne s'étalent là dans toute leur nudité, et on ne croirait pas à ce noble tableau de famille, s'il n'avait été pris sur nature. Nous le tenons d'un homme qui fit son rôle et un rôle important dans la pièce. Et quand on songe que tout cela se passait dans le palais d'un petit-fils de Louis XIV!... mais il faut voir l'acteur, il faut l'entendre pour avoir une idée juste de la majesté des rois du monde. Tout cela est loin sans doute de la dignité de l'histoire, mais à qui la faute? à qui retourne le scandale de ces honteux débats? D'ailleurs nous n'avons pas la moindre prétention d'historien, nous nous bornons à relater en simple chroniqueur les faits propres à mettre en saillie la civilisation péninsulaire au XIXe siècle. L'historien viendra plus tard qui fera son choix.

Les évènemens de la Grange eurent le résultat qu'ils devaient avoir. Calomarde succomba. Bouc émissaire, il fut exilé. M. Zéa-Bermudez, alors ambassadeur à Londres, fut appelé au ministère le 1er octobre. La victoire de la reine était éclatante; elle fut complète. Le 6, parut un décret royal qui lui abandonnait la direction des affaires, pendant tout le temps que durerait la convalescence de Ferdinand. C'était une régence anticipée.

Le premier acte de la régente justifiait les espérances que le parti libéral avait fondées sur elle, dès 1830. Le 15, fut publiée une amnistie politique, non pas absolue, puisqu'elle fut suivie de trois autres, mais capitale en ce sens qu'elle posait nettement les termes et déchirait le pacte impie de 1823. La monarchie avait mis le pied dans la révolution. Il n'y a encore qu'un pas de fait, et que nous sommes loin déjà des commissions militaires de l'année précédente et de l'affreux carnage de Malaga!

Les réformes se succédèrent rapidement sinon en fait, le principe du moins en fut proclamé, et si elles ne reçurent pas

toutes une exécution immédiate, elles n'en furent pas moins expressément décrétées. Les universités se rouvrirent; les finances furent soumises à un nouveau contrôle, toutes les administrations utilement modifiées. Il y avait eu jusqu'alors cinq ministères: guerre, marine, grace et justice, finances et le ministère d'état (affaires étrangères), réputé le premier; on en créa un sixième, appelé par ses attributions à prendre la place de l'ancien Conseil de Castille; on le baptisa du beau et philosophique nom de *Fomento*, parce qu'il était destiné à fomenter, ainsi que le mot l'indique, et ce mot en espagnol se prend en bonne part, l'industrie, l'agriculture, le commerce, toutes les sources de la richesse publique. Le ministère du *Fomento* a un équivalent chez nous dans le ministère de l'intérieur. C'étaient là des réformes salutaires et un progrès réel. Le peuple ne fut pas ingrat pour la main qui versait sur lui cette pluie bienfaisante; la popularité de la reine Christine monta alors à son apogée.

Voici l'ombre du tableau. Tandis que la portion intelligente de la nation voyait avec une reconnaissance sincère les horizons s'éclaircir, les apostoliques, réduits au silence, s'agitaient dans l'ombre. N'osant attaquer de front l'idole, ils lui faisaient une guerre sourde, une guerre de libelles et d'injures. La rage du parti vaincu ne se borna même pas à ces hostilités ténébreuses; la fermentation était trop violente pour ne pas éclater quelque part; il y eut à Tolède une échauffourée carliste, mais elle fut réprimée sans peine. Cependant la révocation arrachée par Calomarde existait encore de fait; elle ne fut publiquement rétractée que le 31 décembre. Ce jour-là, parut un nouveau décret où Ferdinand déclarait avoir été surpris; il mettait le public dans la confidence des évènemens de la Grange, et reniait une signature extorquée par de tels moyens. La pragmatique sanction était confirmée et maintenue comme loi fondamentale de l'état.

L'avenir était radieux, un nuage vint l'obscurcir. M. Zéa était arrivé de Londres (1er novembre), il avait pris possession de son portefeuille. Les affaires étaient déjà en bon chemin; la reine avait pris les devans, elle n'avait pas attendu le ministre pour mettre la machine en mouvement; la machine était lancée. Cela

ne plut pas à M. Zéa; M. Zéa, comme tous ses confrères, craignit d'être entraîné; à peine en route, il voulut déjà enrayer. Il publia dès son arrivée une proclamation magistrale, ambiguë, où il acceptait presque l'héritage de Calomarde; il voulait bien une réforme, mais il usait de tant de restrictions, il faisait tant de réserves, qu'à force d'atténuer l'espérance, il la tuait. Ce fut un mécompte amer pour le parti constitutionnel; pourtant il avait encore foi dans la reine, et puis on pouvait croire que les ambiguités de M. Zéa n'étaient que des concessions nécessaires faites à Ferdinand pour ne pas trop effaroucher la bête. Le roi mort, pensait-on, et cela ne pouvait tarder, M. Zéa aura ses allures franches; débarrassé de cette entrave, il pourra marcher librement, et alors on verra. Sa rentrée au ministère (1) n'en était pas moins une victoire et un progrès.

Cependant Ferdinand ne voulait pas mourir; il ressuscita m me tout-à-fait, et si bien, qu'il reprit la direction des affaires dès les premiers jours de 1833 (4 janvier); il est vrai qu'il s'associa la reine en lui donnant place dans le conseil. A peine admise au sanctuaire, Christine trouva, dans M. Zéa, moins un auxiliaire qu'un rival. Il la trouvait trop aventureuse, ce qui était vrai dans l'intérêt de la monarchie pure; il voulait plus de circonspection, plus de lenteur. Cela n'était guère selon les vœux de l'Espagne et ses espérances; mais ce qui soutenait encore M. Zéa dans l'opinion publique, c'est qu'en même temps qu'il faisait une guerre occulte aux idées de la réforme, il en faisait une ouverte et bien avouée au parti apostolique, intronisant ainsi au-delà des Pyrénées ce système de bascule que nous verrons se transformer plus tard en juste-milieu pur.

La démarche la plus hardie de M. Zéa fut l'exil de don Carlos. La présence de l'infant était, pour le parti monacal, un éternel sujet d'espérance, un foyer toujours ardent d'hostilités intestines et d'incessantes intrigues. Don Carlos obtint de Ferdinand la permission de passer en Portugal; et le 13 mars, il quitta Madrid pour n'y plus rentrer. Ce fut là le plus beau triomphe de M. Zéa.

(1) M. Zéa avait déjà été ministre avec Calomarde, mais il avait été renvoyé comme trop libéral, et remplacé par le duc de l'Infantado, connu pour ne l'être pas du tout.

Afin que rien n'y manquât, et aussi pour donner à la pragmatique une sanction légale et un commencement d'exécution, il appela les cortès du royaume à prêter serment de fidélité à la petite reine Isabelle, en qualité d'héritière présomptive et de prince ou princesse des Asturies; on sait qu'en Espagne le titre de prince des Asturies appartient de droit à l'héritier de la couronne. Le décret de convocation est du 7 avril.

A cette occasion, Ferdinand écrivit à don Carlos une lettre assez habilement rédigée, où il le laissait libre de prendre ou non part à la cérémonie, ne voulant pas, disait-il, forcer les inclinations de son frère chéri. C'était du persiflage; don Carlos y répondit par une protestation publique, dans laquelle il déclarait nulle et illégale la pragmatique sanction, refusant en conséquence de reconnaître pour reine future la fille de Christine, et se réservant pour lui et ses descendans l'intégrité inviolable de ses droits héréditaires. L'heure approchait où cette protestation, grosse de tant d'orages, allait se traduire en révolte et en guerre civile; mais pour le moment on s'en tint à ce pacifique échange de phrases plus ou moins fraternelles.

Les cortès convoquées par M. Zéa n'étaient, on le devine bien, ni les cortès de 1812, ni celles de 1820; c'étaient ce qu'on appelle en Espagne les cortès par états, *las cortes por estamentos*, espèce d'états-généraux composés de la grandesse, du haut clergé, et d'une ombre de tiers-état, *estado llano*, représenté par les députés des trente-sept villes du royaume qui seules avaient droit de vote, *voto a cortes*, selon l'ancienne formule. Nous nous sommes expliqués plus haut sur cette représentation fallacieuse; nous n'y reviendrons pas, pour éviter de tomber en d'inutiles répétitions. Qu'il nous suffise de dire qu'il en était de ces cortès écourtées de 1833, comme de toutes celles des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles. Il était d'usage de les réunir même sous les princes les plus absolus et les plus jaloux de leur autocratie, soit aux couronnemens, soit, comme ici, pour prêter serment de fidélité au prince des Asturies. C'est ce qu'on appelle en Espagne la cérémonie du serment, la *Jura*; mais ce n'était là qu'une formalité vaine, observée encore par un reste de pudeur ou plutôt d'habitude, et qui ne supposait pas plus le droit antérieur du peuple, qu'elle

n'admettait son intervention réelle. Le roi disait à l'assemblée : « Il faut que cela soit! » le servile écho répétait : « Soit! » Sur quoi, on se séparait, et tout était dit.

La dernière de ces ridicules parades avait eu lieu en 1789, lors du couronnement de Charles IV; ainsi les cortès espagnoles s'assemblaient en même temps que les états-généraux de France, mais quelle différence d'attributions! Les cortès n'étaient là que pour poser la couronne sur la tête d'un prince faible et trompé; les états-généraux portaient dans leurs entrailles la réforme du monde et la Convention. C'est qu'alors l'initiative humaine appartenait à la France; nul autre peuple n'avait été jugé digne encore de cette haute faveur des destins. Cependant, telle était déjà la force des doctrines démocratiques, qu'elles s'étaient infiltrées jusque dans le sein des cortès; elles osèrent, quelle audace! non pas demander, on n'en était pas encore là de l'autre côté des Pyrénées, mais espérer des réformes. A la cinquième séance, on mit l'assemblée à la porte. « On accusa même la cour d'avoir fait empoisonner l'un des députés de Burgos, le marquis de Casa-Barrio, qui avait excité, parmi ses collègues, ces velléités révolutionnaires, et qui semblait ambitionner le rôle de Mirabeau (1). »

Telles étaient les cortès convoquées par M. Zéa. Il eût été éminemment plus politique de saisir cette occasion pour en convoquer de vraiment nationales, d'autant plus qu'on pouvait le faire sans danger, étant assuré d'avance et de leur adhésion à la pragmatique et de leur fidélité à la petite reine. Mais c'étaient des prémisses dont on redoutait les conséquences, et M. Zéa était dès lors si hostile à toute idée d'institutions politiques, qu'il n'en voulait entendre parler sous aucun prétexte; et certes, ce n'était pas le double parjure de 1814 et de 1823, ce n'était pas Ferdinand VII qui était homme à lui forcer la main.

La *Jura* était fixée au 20 juin; le 20 juin arriva. La cérémonie

(1) Nous copions cette phrase dans les *Études* de M. Viardot, l'un des hommes de France qui connaît le mieux l'Espagne; son nom fait autorité sur la matière. Nous lui avons une double obligation : d'abord de nous avoir donné un bon livre, puis d'avoir provoqué l'excellente analyse insérée par M. Pierre Leroux dans le précédent numéro de la *Revue*.

fut brillante; de long-temps Madrid n'avait vu de fêtes si splendides. Les étrangers en furent frappés; nous citons les étrangers, parce que les indigènes sont un peu suspects d'hyperbole et d'enchantement national. Ornée avec un goût noble et sévère, la vaste *Plaza Mayor* avait été disposée pour une course de taureaux où les anciennes formes furent scrupuleusement observées et l'ancien costume ressuscité. La grandesse y déploya une pompe inusitée, une pompe écrasante, car elle parut, hélas! bien dégénérée, bien chétive sous ses toques à plumes et ses manteaux de satin. Surprise par la nuit, la fête se termina aux flambeaux, et l'illumination fut si soudaine, si saisissante, que l'effet en est vivant encore dans la mémoire des spectateurs. On eut là comme une réminiscence de l'antique magnificence espagnole, et l'on put un instant se croire transporté aux fêtes chevaleresques d'une autre Isabelle et d'un autre Ferdinand.

Un évènement attendu de jour en jour avec une légitime impatience, un évènemeut heureux vint combler la publique ivresse; le 29 septembre, trois mois après la *Jura*, Ferdinand mourut. Cette fois il ne ressuscita pas, il était bien mort; et puis, ne l'eût-il pas été plus que l'autre, nulle main certes n'eût été déclouer sa bière pour l'en faire sortir. Qu'il y dorme en paix s'il peut, mais qu'il y reste! tel fut le cri public, telle fut l'oraison funèbre que les plus clémens lui décernèrent. Nous n'y ajouterons rien, pour notre part; seulement nous nous demandons parfois, avec une perplexité questionneuse, quelles peuvent être les destinées de telles ames dans une autre économie. Si la métempsycose de Pythagore était vraie, la réponse serait facile, nous savons bien où elles iraient; mais dans le grand doute qui travaille le monde, où chercher les solutions du problème? où sont les oracles de l'infini? pourquoi de tels êtres sur la terre? pourquoi les trônes sont-ils à eux? Dans le silence de ces inquiétans mystères, on ne consent à se rassurer un peu qu'en voyant le bien sortir du mal et le mal même servir le progrès. Mais c'est là toujours une condition dure; cette loi d'alternative et d'oscillation fait bien des victimes; la roue écrase en passant bien des générations. Malheur aux générations transitoires! Malheur aux générations sacrifiées! Ici du moins, et c'est une consolation, si la traversée fut longue

et orageuse, le port est proche, et la loi de compensation a une application visible.

Ferdinand VII fut plus qu'un mauvais prince, ce fut un mauvais homme : comme homme, il eut tous les vices et pas une vertu; comme prince, il faut remonter à Pierre-le-Cruel pour lui trouver un égal sur le trône des Espagnes; encore le féroce amant de Marie de Padilla avait-il une résolution et une énergie que n'eut jamais son faible et versatile descendant. Ferdinand a fait à l'Espagne un mal incalculable; il faudra les efforts réunis de plusieurs générations pour le réparer. Après les désastres d'une guerre aussi longue, aussi ruineuse que celle de l'indépendance, il fallait, pour bander tant de plaies, une main ferme, habile, une main tendre surtout et libérale. Nous disons tendre et nous insistons, car il est une erreur, une aberration singulière qui aspire à supprimer du gouvernement des hommes l'élément de l'amour, erreur impie, aberration sacrilége qu'il faut flétrir et combattre.

A force d'abstractions, à force de sophismes, on a fait de la politique humaine un monstre sans cœur, une idole de fer, qui d'une main tient un budget, de l'autre une baïonnette. Et cette charité qui édifie, cet amour sans lequel la foi n'est, comme dit l'apôtre, qu'une cymbale retentissante, on a relégué tout cela dans l'élégie et dans l'idylle. Jamais la force ne se formula d'une façon plus brutale; jamais elle ne s'érigea si audacieusement en système; jamais le matérialisme politique n'afficha plus effrontément son impuissante aridité. Aussi l'arbre de mort a porté ses fruits; le lien social est brisé; l'anarchie morale nous dévore; la société se déchire de ses propres mains; elle se déchirera aussi longtemps que le principe de l'amour sera opprimé, aussi long-temps que la charité n'aura pas place au sanhédrin des nations. Pour gouverner les hommes, il faut les aimer; autrement on les exploite, on les déprave. Un pouvoir sans tendresse est le marteau de Dieu sur les peuples; pour éveiller les sympathies, il faut les sentir; pour agir sur son siècle, il faut avoir des entrailles. Il en avait ce fondateur du moyen-âge, ce Charlemagne, le seul de tous les monarques dont le nom soit resté vraiment populaire. Apercevant un jour en mer les voiles normandes, il se prit à fondre en larmes:— « Je pleure, » répondit-il à ceux qui l'interrogeaient,

et le fils de Pépin n'était pas, que je sache, un rêveur sentimental et larmoyant, « je pleure sur les maux futurs de mon peuple : puisque de mon vivant ces pirates du nord osent s'approcher si près de mes états, que n'oseront-ils pas après ma mort ! » — Voilà les grands princes, voilà les vrais grands hommes ; ils portent dans leur cœur l'humanité.

De Charlemagne à Ferdinand VII la chute est rude ; mais les nécessités du sujet nous ramènent du grand prince au mauvais. Ferdinand manquait de tout ce qu'il fallait pour réparer les ravages de la guerre ; médecin inepte, médecin brutal, il envenima les blessures, bien loin de les guérir. Et cependant jamais époque ne fut plus favorable à un développement de civilisation ; l'Espagne sortait triomphante d'une lutte gigantesque, et il était aisé, c'était même un devoir, de tourner au progrès le noble orgueil de la victoire ; on aurait obtenu tout alors de cette nation généreuse ; on aurait fait d'elle tout ce qu'on aurait voulu ; après tant de sacrifices rien ne lui aurait coûté. Mais pour transformer le mouvement guerrier en un mouvement social, il aurait fallu un tout autre homme que Ferdinand. Au lieu d'encourager ces héroïques instincts, il les a refoulés indignement ; il a tout flétri, tout profané, tout violé. L'Europe du reste l'a vu à l'œuvre ; elle sait à quelles extrémités il avait réduit l'Espagne, ce qu'il en voulait faire, ce qu'il en eût fait peut-être, si la Providence ne prenait soin de tirer elle-même le salut des peuples du sein de leurs calamités. Qu'il dorme en paix, s'il peut, ce mauvais prince, dans son panthéon de l'Escurial, entre ce Philippe II dont il eut la cruauté sans le génie, et ce Charles IV, dont il eut la faiblesse sans la bonté ! Puissent les vingt mille messes qu'il s'est léguées par son testament lui obtenir le pardon du ciel ! La terre ne peut pas lui pardonner.

Ferdinand mort, l'Espagne respira ; tous les cœurs s'épanouirent à l'espoir de jours meilleurs. Le fameux testament fut ouvert ; on en connaissait d'avance le contenu. La régence fut instituée ; la reine Christine, assistée du conseil de gouvernement nommé par le roi mort, prit les rênes de l'état au nom d'Isabelle II. Le président de ce conseil était et est encore le général Castanos ; mais son neveu, le marquis de Las Amarillas, aujourd'hui duc de Abumada, dirigeait en réalité toutes les affaires.

La première mesure de la régence fut une mesure de conservation, elle maintint M. Zéa au ministère. La première démarche de M. Zéa fut aussi une démarche conservatrice : sa proclamation, après la mort du roi, peut compter pour la déception la plus solennelle qui ait jamais été infligée à un peuple. Taillant les ailes à l'espérance, il annonçait froidement que rien n'était changé et que le système de Ferdinand allait être, au contraire, religieusement continué. On comprit que Ferdinand se survivait dans son misnistre. Cette proclamation n'était que la répétition presque textuelle du manifeste qui avait marqué la rentrée de M. Zéa au ministère; mais la position n'était plus la même, Ferdinand n'était plus là pour prendre sur sa tête royale la responsabilité des mauvais vouloirs du ministre. Elle lui restait tout entière, elle l'écrasa.

C'était un mauvais début; se retrancher dans la négative à l'origine d'une révolution, car il ne faut pas se dissimuler que dès-lors c'en était une, c'était renouveler la faute commise quarante ans plus tôt par la cour de Versailles, c'était jeter la monarchie en des convulsions violentes, peut-être tragiques. Des hommes politiques qui ont vu à l'œuvre M. Zéa, qui l'ont suivi jour par jour, dans tout le cours de son administration, hommes, du reste, d'une modération non suspecte, car elle est commandée par une longue pratique des affaires et par de hautes fonctions sociales, des hommes éminens, disons-nous, ont regretté que M. Zéa ait pris, dès l'abord, une position fausse; il avait de la fermeté, du caractère, une capacité gouvernementale rare en Espagne, où la vie politique ne fait que de naître, où les libertés publiques sont au berceau, et il est triste qu'il n'ait pas assigné à ces facultés précieuses un meilleur emploi. Homme de progrès, il pouvait rendre à l'Espagne de signalés services; stationnaire, il a manqué son rôle.

M. Zéa partait d'un faux principe : reconnaissant à la pragmatique de 1830 tous les caractères de loi fondamentale et constitutive, il soutenait la légitimité d'Isabelle; ce n'est pas en cela qu'il errait, car cette opinion est la nôtre et nous avons exposé assez longuement nos motifs, pour nous dispenser d'y revenir; mais il se trompait dans les conséquences. De ce qu'Isabelle était, selon lui, reine par droit divin, il en concluait

qu'elle portait en elle sa propre force, sa propre vitalité, et qu'elle n'avait besoin ni du concours ni de l'appui du parti constitutionnel. De là son refus formel et constant de transiger avec lui. Du reste, il était bon prince, il voulait bien user de clémence, et l'amnistie de l'année précédente fut étendue à trente-deux nouveaux proscrits; il ne refusait même pas de s'associer à une espèce de petit progrès vague et anodin qu'il ne définissait point; mais, se croyant plus d'esprit que le seigneur tout le monde, comme dit Luther (1), et la prétention est un peu exorbitante, il se réservait le soin exclusif de mouler et pétrir à sa guise cette cire molle et docile. C'était avoir de soi-même une opinion avantageuse; le pays eut l'irrévérence de ne point la partager; le ministre se trouva seul de son avis; son despotisme éclairé, *despotismo ilustrado*, c'est le nom proverbial donné et resté à son système, ne fut du goût d'aucun parti. Personne n'en voulut.

La méprise de M. Zéa était grave, car elle isolait le trône et le livrait sans armes aux coups de deux ennemis. Sans être précisément liées dans les relations de cause à effet, la pragmatique sanction et la réhabilitation du parti démocratique étaient deux faits désormais inséparables et unis étroitement. Que le droit d'Isabelle fût ou non légitime, il n'en fallait pas moins, pour le soutenir et le défendre, s'appuyer sur un parti; or, quel parti en Espagne opposer aux moines, sinon le parti constitutionnel? On combat bien un parti par un autre; mais vouloir, comme M. Zéa en avait la prétention, les combattre à la fois tous les deux, cela en suppose un troisième qui n'existe pas au-delà des Pyrénées.

La fausse position prise par M. Zéa devenait d'autant plus difficile à garder, que les hostilités avaient commencé dès le mois d'octobre dans les provinces basques. On a dit que la guerre de Navarre était une guerre d'intérêt municipal plus que d'intérêt apostolique; nous ne nions pas que plus tard les deux intérêts ne se soient réunis sous la préoccupation d'un commun danger; mais dans l'origine ils ne l'étaient point. L'initiative appartint tout entière au parti apostolique, l'étendard de la révolte fut déployé au nom du prétendant; les moines de Bilbao sortirent un

(1) *Herr Omnes.*

jour de leurs couvens en proclamant le roi Charles V, et la guerre civile fut engagée. Le premier général envoyé par M. Zéa contre les rebelles fut le général Saarfied, qui alla se croiser les bras à Burgos et fut remplacé par Géronimo Valdès, qui fut, lui, remplacé par bien d'autres. Le mouvement des provinces produisit à Madrid une explosion violente : le 27 octobre, les volontaires royalistes furent désarmés. Ces volontaires ne ressemblaient pas mal, par leur organisation et surtout par leurs habitudes, aux bandes du cardinal Ruffo dans les Calabres, et à celles de Trestaillon dans le Midi.

Cependant l'impopularité de M. Zéa marchait avec les évènemens, elle grandissait avec eux; il essaya de faire de la force; il exila par lettres de cachet, il supprima des journaux; mais ces moyens extrêmes ne servirent qu'à mettre à nu sa faiblesse. Assiégé et serré de plus en plus près par deux ennemis également irrités, il avait les bras enchaînés, et, condamné à l'immobilité, il ne pouvait, à la lettre, faire aucun mouvement. Pour rendre son isolement plus complet, le conseil de régence l'abandonna tout-à-fait; le marquis de las Amarillas, qui en était toujours l'ame, se joignit au parti constitutionnel pour réclamer des garanties politiques. Enfin, l'insubordination des capitaines-généraux vint porter le dernier coup à cette forteresse démantelée. Le général Quesada, qui avait passé du gouvernement de Séville à celui de Valladolid, lança un manifeste, moitié soumis, moitié menaçant, où il demandait formellement à la reine le renvoi de M. Zéa. Après Quesada, vint Llauder; le protégé de Lacy était alors capitaine-général de Catalogne : il avait opéré sa conversion; l'Espagne n'avait pas de plus chaud libéral; il brûlait d'amour pour les institutions nationales; couvrant une ancienne inimitié personnelle de ce beau masque de citoyen, il renchérissait sur les exigences de son collègue, et c'est tout au plus si dans son manifeste il ne demandait pas à la reine la tête de M. Zéa.

Seul et sans appui au milieu de ce déchaînement légitime, M. Zéa devait tomber, il tomba. Il tomba au nom de ces institutions que son opiniâtre sophisme déniait au vœu public, et qui étaient devenues le mot d'ordre universel, la nécessité de la monarchie. M. Zéa quitta donc le ministère une seconde fois. La

première, Ferdinand l'avait renvoyé parce qu'il était trop libéral; Christine le renvoyait maintenant parce qu'il ne l'était pas assez. La première fois il eut pour successeur l'un des plus fougueux absolutistes d'Espagne, un irréconciliable ennemi des libertés démocratiques, le membre peut-être le plus intolérant du gouvernement provisoire des san-fédistes de 1823, le duc de l'Infantado. La seconde fois, qui lui succède? C'est un ministre de la constitution, un ancien député des cortès de 1812, un homme qui avait expié ce double crime dans les bagnes d'Afrique et dans l'exil, M. Martinez de la Rosa. Le progrès est dans la seule antithèse de ces deux noms.

Ainsi la pragmatique commence dès-lors à porter ses fruits, et voici que nous entrons vraiment en révolution. L'exil de Calomarde et le rappel de M. Zéa n'étaient au fond qu'une intrigue de palais. Le renvoi de M. Zéa, l'avènement de M. Martinez de la Rosa, c'est une victoire de la démocratie; car il ne s'agit plus d'une simple querelle de succession, nous allions presque dire de ménage, il s'agit d'institutions nationales et de garanties publiques. M. Martinez de la Rosa au ministère, c'était la double réhabilitation de 1812 et de 1820; c'était la condamnation de 1823; c'était la convocation des cortès.

M. Martinez de la Rosa ouvre l'année 1834. . . . . .

. . . . . .

Ici nous sommes forcé de nous arrêter; nous espérions pousser plus loin, et jusqu'au ministère Mendizabal, cette récapitulation déjà si longue; mais le courant des faits nous a entraîné, l'espace nous manque, il faut clore; la suite à un autre jour. Jusqu'ici nous avons dû puiser à des sources étrangères et en référer aux souvenirs d'autrui; le moment approche où notre rôle va changer, nous n'aurons plus qu'à raconter ce que nous avons vu.

CHARLES DIDIER.

ILLUSTRATIONS

SCIENTIFIQUES

DE LA FRANCE ET DES PAYS ÉTRANGERS [1].

I.

THOMAS YOUNG.

Thomas Young naquit à Milverton, dans le comté de Sommerset, le 13 juin 1773, de parens qui appartenaient à la secte des quakers. Il passa ses premières années chez son grand-père maternel, M. Robert Davies, de Minehead, que d'actives affaires commerciales, par une rare exception, n'avaient pas détourné de la culture des auteurs classiques. Young savait déjà lire couramment à l'âge de *deux ans*. Sa mémoire était vraiment extraordinaire. Dans les intervalles des longues séances qu'il faisait chez la maîtresse d'école du village voisin de Minehead, il avait appris par cœur, à quatre ans, un grand nombre d'auteurs anglais, et même divers poèmes latins qu'il pouvait réciter d'un bout à l'autre, quoique alors il ne comprît pas cette langue. Le nom d'Young, comme plusieurs autres noms célèbres déjà recueillis par les biographes, contribuera donc à nourrir les espérances ou les craintes de tant de bons pères de famille qui voient, dans quelques leçons récitées sans faute ou mal apprises, ici, les indices certains d'une éternelle médio-

(1) M. Arago a lu à l'Académie des Sciences cette notice, mais elle n'avait pas encore été livrée à l'impression. Nous espérons que ce ne sera pas la dernière communication de l'illustre savant. (*N. du D.*)

crité, là, le début infaillible d'une carrière glorieuse. Nous nous éloignerions étrangement de notre but, si ces notices historiques devaient fortifier de tels préjugés. Aussi, sans vouloir affaiblir les émotions vives et pures qu'excitent chaque année les distributions de prix, nous rappellerons aux uns, afin qu'ils ne s'abandonnent pas à des rêves que l'avenir pourra ne point réaliser, aux autres, dans la vue de les prémunir contre le découragement, que Pic de la Mirandole, le phénix des écoliers de tous les temps et de tous les pays, fut, dans l'âge mûr, un auteur insignifiant; que Newton, cette puissante intelligence dont Voltaire a pu dire sans faire crier à l'exagération :

> Confidens du Très-Haut, substances éternelles,
> Qui parez de vos feux, qui couvrez de vos ailes
> Le trône où votre maître est assis parmi vous,
> Parlez, du grand Newton n'étiez-vous point jaloux?

que le grand Newton, disons-nous, fit, en termes de collége, de très médiocres classes; que l'étude n'avait d'abord pour lui aucun attrait; que la première fois qu'il éprouva le besoin de travailler, ce fut pour conquérir la place d'un élève turbulent qui, assis, à cause de son rang, sur une banquette supérieure à la sienne, l'incommodait de ses coups de pied; qu'à vingt-deux ans, il concourut pour un *Fellowship* de Cambridge, et fut vaincu par un certain Robert Uvedale, dont le nom, sans cette circonstance, serait aujourd'hui complètement oublié; que Fontenelle, enfin, était plus ingénieux qu'exact, lorsqu'il appliquait à Newton ces paroles de Lucain: « Il n'a pas été donné aux hommes de voir le Nil faible et naissant. »

A l'âge de six ans, Young entra chez un professeur de Bristol dont la médiocrité fut pour lui une bonne fortune. Ceci n'est point un paradoxe: l'élève ne pouvant se plier aux allures lentes et compassées du maître, devint son propre instituteur, et c'est ainsi que se développèrent de brillantes qualités que trop de secours eussent certainement énervées.

Young avait huit ans, lorsque le hasard, dont le rôle dans les évènemens de la vie de tous les hommes est plus considérable que leur vanité ne juge prudent de l'avouer, vint l'enlever à des études exclusivement littéraires et lui révéler sa vocation. Un arpenteur de beaucoup de mérite, à côté duquel il demeurait, le prit en grande affection. Il l'emmenait quelquefois sur le terrain, les jours de fête, et lui permettait de jouer avec ses instrumens de géodésie et de physique. Les opérations à l'aide desquelles le jeune écolier voyait déterminer

distances et les élévations des objets inaccessibles, frappaient vivement son imagination; mais bientôt quelques chapitres d'un dictionnaire de mathématiques firent disparaître tout ce qu'elles semblaient avoir de mystérieux. A partir de ce moment, dans les promenades du dimanche, le quart de cercle remplaça le cerf-volant. Le soir, par voie de délassement, l'apprenti ingénieur calculait les hauteurs mesurées dans la matinée.

De neuf à quatorze ans, Young demeura à Compton, dans le comté de Dorset, chez un professeur Thomson, dont la mémoire lui fut toujours chère. Pendant ces cinq années, tous les élèves de la pension s'occupèrent exclusivement, suivant les habitudes des écoles anglaises, d'une étude minutieuse des principaux écrivains de la Grèce et de Rome. Young se maintint toujours au premier rang de sa classe, et cependant il apprit, dans le même intervalle, le français, l'italien, l'hébreu, le persan et l'arabe; le français et l'italien, par occasion, afin de satisfaire la curiosité d'un camarade qui avait en sa possession plusieurs ouvrages imprimés à Paris, dont il désirait savoir le contenu; l'hébreu, pour lire la Bible dans l'original; le persan et l'arabe, dans la vue de décider cette question qu'une conversation de réfectoire avait soulevée: Y a-t-il entre les langues orientales des différences aussi tranchées qu'entre les langues européennes?

Je sens le besoin d'avertir que j'écris sur des documens authentiques, ant d'ajouter que, pendant qu'il faisait de si fabuleux progrès dans les langues, Young, durant ses promenades autour de Compton, s'était pris d'une vive passion pour la botanique; que, dépourvu des moyens grossissement dont les naturalistes font usage quand ils veulent examiner les parties les plus délicates des plantes, il entreprit de construire lui-même un microscope, sans autre guide qu'une description de cet instrument, donnée par Benjamin Martin; que, pour arriver à ce difficile résultat, il dut acquérir d'abord beaucoup de dextérité dans l'art du tourneur; que les formules algébriques de l'opticien lui ayant présenté des symboles dont il n'avait aucune idée (des symboles de *fluxions*), il fut un moment dans une grande perplexité; mais que ne voulant pas enfin renoncer à grossir ses pistils et ses étamines, il trouva plus simple d'apprendre le calcul différentiel pour comprendre la malencontreuse formule, que d'envoyer à la ville voisine acheter un microscope.

La brûlante activité du jeune Young lui avait fait dépasser les bornes des forces humaines. A quatorze ans, sa santé fut gravement altérée. Divers indices firent même craindre une maladie du poumon; mais ces

symptômes menaçans cédèrent aux prescriptions de l'art et aux soins empressés dont le malade fut l'objet de la part de tous ses parens.

Il est rare, chez nos voisins d'outre-mer, qu'une personne riche, en confiant son fils à un précepteur particulier, ne lui cherche pas un camarade d'étude parmi les jeunes gens du même âge qui déjà se sont fait remarquer par leurs succès. C'est à ce titre que Young devint, en 1787, le condisciple du petit-fils de M. David Barclay, de Youngsbury, dans le comté de Hertford. Le jour de son installation, M. Barclay, qui sans doute ne croyait pas avoir le droit de se montrer très exigeant avec un enfant de quatorze ans, lui donna plusieurs phrases à copier, afin de s'assurer s'il avait une belle écriture. Young, peut-être humilié de ce genre d'épreuve, demanda, pour y satisfaire, la permission de se retirer dans une salle voisine. Son absence ayant duré plus long-temps que la transcription ne semblait devoir l'exiger, M. Barclay commençait à plaisanter sur le manque de dextérité du petit quaker, lorsqu'enfin il rentra. La copie était remarquablement belle : un maître d'écriture n'aurait pas mieux fait. Quant au retard, il n'y eut plus moyen d'en parler, car le petit quaker, comme l'appelait M. Barclay, ne s'était pas contenté de transcrire les phrases anglaises proposées : il les avait encore traduites dans *neuf* langues différentes.

Le précepteur, ou, comme on dit sur l'autre rive de la Manche, le *tutor*, qui devait diriger les deux écoliers de Youngsbury, était un jeune homme de beaucoup de distinction, alors tout occupé à se perfectionner dans la connaissance des langues anciennes; c'était l'auteur futur de la *Calligraphia græca*. Il ne tarda pas, cependant, à sentir l'immense supériorité de l'un de ces deux disciples, et il reconnaissait, avec la plus louable modestie, que, dans leurs communes études, le véritable *tutor* n'était pas toujours celui qui en portait le titre.

A cette époque, Young rédigea, en recourant sans cesse aux sources originales, une analyse détaillée des nombreux systèmes de philosophie qui furent professés dans les différentes écoles de la Grèce. Ses amis parlent de cet ouvrage avec la plus vive admiration. Je ne sais si le public est destiné à jamais en jouir. En tout cas il n'aura pas été sans influence sur la vie de son auteur, car en se livrant à un examen attentif et minutieux des bizarreries (je me sers d'un terme poli), dont fourmillent les conceptions des philosophes grecs, Young sentit s'affaiblir l'attachement qu'il avait eu jusque-là pour les principes de la secte dans laquelle il était né. Toutefois, il ne s'en sépara entièrement que quelques années après, pendant son séjour à Édimbourg.

La petite colonie studieuse de Youngsbury quittait pendant quelques mois d'hiver le comté de Hertford et allait habiter Londres. Durant

l'un de ces voyages, Young rencontra un professeur digne de lui. Il fut initié à la chimie par le docteur Higgins, dont je puis d'autant moins me dispenser de prononcer ici le nom, que, malgré ses réclamations vives et nombreuses, on s'est obstiné à ne pas reconnaître la part qui lui revient légitimement dans la théorie des proportions définies, l'une des plus belles acquisitions de la chimie moderne.

Le docteur Brocklesby, oncle maternel d'Young, et l'un des médecins les plus répandus de Londres, justement fier des éclatans succès du jeune écolier, communiquait parfois ses compositions aux savans, aux littérateurs, aux hommes du monde, dont l'approbation pouvait le plus flatter sa vanité. Young se trouva ainsi, de très bonne heure, en relation personnelle avec les célèbres Burke et Windham de la chambre des communes, et avec le duc de Richmond. Ce dernier, alors grand-maître de l'artillerie, lui offrit la place de secrétaire assistant. Les deux autres hommes d'état, quoiqu'ils désirassent aussi l'attacher à la carrière administrative, lui recommandaient d'aller d'abord à Cambridge suivre un cours de droit. Avec d'aussi puissans patrons, Young pouvait compter sur un de ces emplois lucratifs dont les personnages en crédit ne sont jamais avares envers ceux qui les dispensent de toute étude, de toute application, et leur fournissent journellement les moyens de briller à la cour, au conseil, à la tribune, sans jamais compromettre leur vanité par quelque indiscrétion. Young avait, heureusement, la conscience de ses forces; il sentait en lui le germe des brillantes découvertes qui, depuis, ont illustré son nom; il préféra la carrière laborieuse, mais indépendante, d'homme de lettres aux chaînes dorées qu'on faisait briller à ses yeux. Honneur lui soit rendu! Que son exemple serve de leçon à tant de jeunes gens que l'autorité détourne de leur noble vocation pour les transformer en bureaucrates; que, semblables à Young, les yeux tournés vers l'avenir, ils ne sacrifient pas à la futile et d'ailleurs bien passagère satisfaction d'être entourés de solliciteurs, les témoignages d'estime et de reconnaissance dont le public manque rarement de payer les travaux intellectuels d'un ordre élevé, et s'il arrivait que, dans les illusions de l'inexpérience, ils trouvassent qu'on leur prescrit un trop lourd sacrifice, nous leur demanderions de recevoir une leçon d'ambition de la bouche du grand capitaine dont l'ambition ne connut pas de bornes; de méditer ces paroles que le premier consul, que le vainqueur de Marengo, adressait à l'un de nos plus honorables collègues (M. Lemercier) le jour où celui-ci, fort coutumier du fait, venait de refuser une place alors très importante, celle de conseiller d'état :

« J'entends, monsieur; vous aimez les lettres, et vous voulez leur appartenir tout entier; je n'ai rien à opposer à cette résolution. Oui! moi-même, pensez-vous que si je n'étais pas devenu général en chef et l'instrument du sort d'un grand peuple, j'aurais couru les bureaux et les salons pour me mettre dans la dépendance de qui que ce fût, en qualité de ministre ou d'ambassadeur? Non, non! je me serais jeté dans l'étude des sciences exactes, j'aurais fait mon chemin dans la route des Galilée, des Newton; et puisque j'ai réussi constamment dans mes grandes entreprises, eh bien! je me serais hautement distingué auss par des travaux scientifiques; j'aurais laissé le souvenir de belles découvertes : aucune autre gloire n'aurait pu tenter mon ambition! »

Young fit choix de la carrière de la médecine dans laquelle il espérait trouver la fortune et l'indépendance. Ses études médicales commencèrent à Londres sous Baillie et Cruickshank; il les continua à Édimbourg où brillaient alors les docteurs Black, Munro et Gregory, mais ce fut seulement à Gœttingue que, dans l'année suivante (1795), il prit son grade de docteur. Avant de se soumettre à cette formalité si vaine, et, toutefois, si impérieusement exigée, Young, à peine sorti de l'adolescence, s'était déjà révélé au monde scientifique par une note relative à la gomme *Ladanum*, par la polémique qu'il avait soutenue contre le docteur Beddoës au sujet de la théorie de Crawford sur le calorique; par un mémoire concernant les habitudes des araignées et le système de Fabricius, le tout enrichi de recherches d'érudition; enfin, par un travail sur lequel j'insisterai davantage à cause de son grand mérite, de la faveur inusitée dont il fut l'objet en naissant, et de l'oubli dans lequel on l'a laissé depuis.

La Société royale de Londres jouit, dans toute l'étendue des trois royaumes, d'une considération immense et méritée. Les *Transactions philosophiques* qu'elle publie sont, depuis plus d'un siècle et demi, les glorieuses archives où le génie britannique tient à honneur de déposer ses titres à la reconnaissance de la postérité. Le désir de voir inscrire son nom dans la liste des collaborateurs de ce recueil vraiment national, à la suite des noms de Newton, de Bradley, de Priestley, de Cavendish, a toujours été parmi les étudians des célèbres universités de Cambridge, d'Oxford, d'Édimbourg, de Dublin, le plus vif comme le plus légitime sujet d'émulation. Là, toutefois, est le dernier terme de l'ambition de l'homme de science; il n'y aspire qu'à l'occasion de quelque travail capital, et les premiers essais de sa jeunesse arrivent au public par une voie mieux assortie à leur importance, à l'aide d'une de ces nombreuses *Revues* qui, chez nos voisins, ont tant contribué

aux progrès des connaissances humaines. Tel est le cours ordinaire des choses; telle, conséquemment, ne devait pas être la marche de Young. A vingt ans, il adresse un mémoire à la société royale; le *conseil*, composé de toutes les notabilités contemporaines, honore ce travail de son suffrage, et bientôt il paraît dans les *Transactions*. L'auteur y traitait de la vision.

Le problème n'était rien moins que neuf. Platon et ses disciples, quatre siècles avant notre ère, s'en occupaient déjà; mais aujourd'hui leurs conceptions ne pourraient guère être citées que pour justifier cette célèbre et très peu flatteuse sentence de Cicéron ; « On ne saurait rien imaginer de si absurde qui n'ait trouvé quelque philosophe capable de le soutenir ! »

Après avoir traversé un intervalle de vingt siècles, il faut de la Grèce se transporter en Italie quand on veut trouver, sur l'admirable phénomène de la vision, des idées qui méritent un souvenir de l'historien. Là, sans avoir jamais, comme le philosophe d'Égine, interdit fastueusement leur demeure à tous ceux qui n'étaient pas géomètres, des expérimentateurs prudens jalonneront la seule route par laquelle il soit donné à l'homme d'arriver sans faux pas à la conquête de régions inconnues ; là, Maurolycus et Porta crieront à leurs contemporains, que le problème de découvrir *ce qui est* présente assez de difficultés, pour qu'il soit au moins bien présomptueux de se jeter dans *le monde des intelligibles* à la recherche de *ce qui doit être* ; là, ces deux célèbres compatriotes d'Archimède commenceront à dévoiler le rôle des divers milieux dont l'œil est composé, et se montreront résignés, comme le furent plus tard Galilée et Newton, à ne pas s'élever au-dessus des connaissances susceptibles d'être élaborées ou contrôlées par nos sens, et qu'on stigmatisait, sous les portiques de l'Académie, de la qualification dédaigneuse de *simple opinion*. Telle est, toutefois, la faiblesse humaine, qu'après avoir suivi, avec un rare bonheur, les principales inflexions de la lumière à travers la cornée et le cristallin, Maurolycus et Porta, près d'atteindre le but, s'arrêtent tout à coup, comme devant une insurmontable difficulté, dès qu'on oppose à leur théorie que les objets doivent paraître sens dessus dessous si les images dans l'œil sont elles-mêmes renversées. L'esprit aventureux de Képler, au contraire, ne se laisse pas ébranler. C'est de la psychologie que part l'attaque, c'est par la psychologie claire, précise, mathématique, qu'il renverse l'objection. Sous la main puissante de ce grand homme, l'œil devient, définitivement, le simple appareil d'optique connu sous le nom de chambre obscure : la rétine est le tableau, le cristallin remplace la lentille vitreuse.

Cette assimilation, généralement adoptée depuis Képler, ne donnait prise qu'à une seule difficulté. La chambre obscure, comme une lunette ordinaire, *doit être mise au point*, suivant l'éloignement des objets. Quand ces objets se rapprochent, il est indispensable d'écarter le tableau de la lentille; un mouvement contraire devient nécessaire si les objets s'éloignent. Conserver aux images toute la netteté désirable, sans changer la position de la surface qui les reçoit, est donc impossible, à moins toutefois que la courbure de la lentille puisse varier : qu'elle s'accroisse quand on vise à des objets voisins, qu'elle diminue pour des objets éloignés.

Parmi ces divers modes d'obtenir des images distinctes, la nature a fut inévitablement un choix, car l'homme peut voir avec une grande netteté à des distances fort dissemblables. La question ainsi posée a été pour les physiciens un vaste sujet de recherches et de discussions; de grands noms figurent dans ce débat.

Képler, Descartes, ... soutiennent que l'ensemble du globe de l'œil est susceptible de s'alonger et de s'aplatir.

Poterfield, Zinn, ... veulent que la lentille cristalline soit mobile; qu'au besoin elle puisse aller se placer plus ou moins loin de la rétine.

Jurin, Musschenbroek, ... croient à un changement dans la courbure de la cornée.

Sauvages, Bourdelot, ... font aussi intervenir une variation de courbure, mais dans le cristallin seulement. Tel est aussi le système de Young. Deux mémoires, dont il fit successivement hommage à la Société royale de Londres, en renferment le développement complet.

Dans le premier, la question n'est guère envisagée que sous le point de vue anatomique. Young y démontre, à l'aide d'observations directes et très délicates, que le cristallin est doué d'une constitution fibreuse ou musculaire, admirablement adaptée à toutes sortes de changement de forme. Cette découverte renversait la seule objection solide qu'on eût, jusque-là, opposée à l'hypothèse de Sauvages, de Bourdelot, etc. A peine fut-elle publiée que Hunter la réclama. Le célèbre anatomiste servait ainsi les intérêts du jeune débutant, puisque son travail, resté inédit, n'avait été communiqué à personne. Au surplus, ce point de la discussion perdit bientôt toute importance; un érudit montra, en effet, qu'armé de ses puissans microscopes, Leeuwenhoek suivait et dessinait déjà, dans toutes leurs ramifications, les fibres musculaires du cristallin d'un poisson. Pour réveiller l'attention publique, fatiguée de tant de débats, il ne fallait rien moins que la haute renommée des deux nouveaux membres de la Société royale qui entrèrent en lice.

L'un, anatomiste consommé, l'autre, le plus célèbre artiste dont l'Angleterre puisse se glorifier, présentèrent à la Société royale un mémoire, fruit de leurs efforts combinés, et destiné à établir l'inaltérabilité complète de la forme du cristallin. Le monde savant aurait difficilement admis que sir Everard Home et Ramsden réunis eussent pu faire des expériences inexactes, qu'ils se fussent trompés dans des mesures micrométriques. Young lui-même ne le crut point; aussi n'hésita-t-il pas à renoncer publiquement à sa théorie. Cet empressement à se reconnaître vaincu, si rare dans un jeune homme de vingt-cinq ans, si rare surtout à l'occasion d'une première publication, était ici un acte de modestie sans exemple. Young, en effet, n'avait rien à rétracter. En 1800, après avoir retiré son désaveu, il développa de nouveau la théorie de la déformation du cristallin, dans un mémoire auquel, depuis, on n'a pas fait d'objection sérieuse.

Rien de plus simple que son argumentation; rien de plus ingénieux que ses expériences. Young élimine d'abord l'hypothèse d'une variation de courbure dans la cornée, à l'aide d'observations microscopiques qui auraient rendu les plus petites variations appréciables. Disons mieux: il place l'œil dans des conditions particulières où les changemens de courbure seraient sans nul effet; il le plonge dans l'eau, et prouve qu'alors même la faculté de voir à diverses distances persiste en son entier.

La seconde des trois suppositions possibles, celle d'une altération dans les dimensions de l'organe, est ensuite renversée par un ensemble d'objections et d'expériences auxquelles il serait difficile de sirester.

Le problème semblait irrévocablement résolu. Qui ne comprend, en effet, que si, de trois solutions possibles, deux sont écartées, la troisième devient nécessaire; que le rayon de courbure de la cornée et le diamètre longitudinal de l'œil étant inaltérables, il faut bien que la forme du cristallin puisse varier. Young, toutefois, ne s'arrête pas là; il prouve directement, par de subtils phénomènes de déformation des images, que le cristallin change réellement de courbure; il invente, ou du moins il perfectionne un instrument susceptible d'être employé par les personnes les moins intelligentes, les moins habituées à des expériences délicates; et, armé de ce nouveau moyen d'investigation, il s'assure que tous les hommes chez lesquels manque le cristallin à la suite de l'opération de la cataracte, ne jouissent plus de la faculté de voir *nettement* à différentes distances.

On peut véritablement s'étonner que cette admirable théorie de la

vision, que ce réseau, si bien tissu, où le raisonnement et les plus ingénieuses expériences se prêtent sans cesse un mutuel appui, n'occupe pas encore dans la science le rang distingué qui lui appartient; mais, pour expliquer cette anomalie, doit-on nécessairement recourir à une sorte de fatalité? Young aurait-il donc été, comme lui-même le disait souvent avec dépit, une nouvelle Cassandre proclamant sans relâche d'importantes vérités que ses contemporains ingrats refusaient d'accueillir? On serait moins poétique, et plus vrai, ce me semble, en remarquant que les découvertes d'Young n'ont pas été connues de la plupart de ceux qui auraient pu les apprécier: les physiologistes ne lisent pas son beau mémoire, car il suppose plus de connaissances mathématiques qu'on n'en cultive ordinairement dans les facultés; les physiciens l'ont dédaigné à leur tour, parce que, dans les cours oraux, ou dans les ouvrages imprimés, le public ne demande plus guère aujourd'hui que ces notions superficielles dont un esprit vulgaire se pénètre sans aucune fatigue. Dans tout ceci, quoi qu'en ait pu croire l'illustre Young, nous n'apercevons rien d'exceptionnel: comme tous ceux qui sondent les dernières profondeurs de la science, il a été méconnu de la foule; mais les applaudissemens de quelques hommes d'élite auraient pu le dédommager. En pareille matière, on ne doit pas compter les suffrages, il est plus sage de les peser.

La plus belle découverte du docteur Young, celle qui rendra son nom à jamais impérissable, lui fut suggérée par un objet en apparence bien futile, par ces bulles d'eau savonneuse, si vivement colorées, si légères, qui, à peine échappées du chalumeau de l'écolier, deviennent le jouet des plus imperceptibles courans d'air. Devant un auditoire aussi éclairé, il serait sans doute superflu de remarquer que la difficulté de produire un phénomène, sa rareté, son utilité dans les arts, ne sont pas les indices nécessaires de l'importance qu'il doit avoir dans la science. J'ai donc pu rattacher à un jeu d'enfant la découverte que je vais analyser, avec la certitude qu'elle ne souffrirait pas de cette origine. En tout cas, je n'aurais besoin de rappeler, ni la pomme qui, se détachant de sa branche et tombant inopinément aux pieds de Newton, éveilla les idées de ce grand homme sur les lois simples et fécondes qui régissent les mouvemens célestes; ni la grenouille et le coup de bistouri auxquels la physique a été récemment redevable de la merveilleuse pile de Volta. Sans articuler, en effet, le nom de bulles de savon, je supposerais qu'un physicien eût choisi, pour sujet de ses expériences, l'eau distillée, c'est-à-dire un liquide dont la diaphanéité est devenue proverbiale, et qui, dans son état de pureté, ne se revêt

de quelques légères nuances de bleu et de vert, à peine sensibles, qu'à travers de grandes épaisseurs. Je demanderais ensuite ce qu'on penserait de sa véracité s'il venait, sans autre explication, annoncer que, cette eau si limpide, il peut à volonté lui communiquer les couleurs les plus resplendissantes; qu'il sait la rendre violette, bleue, verte; qu'il sait la rendre jaune comme l'écorce du citron, rouge comme l'écarlate, sans pour cela altérer sa pureté, sans la mêler à aucune substance étrangère, sans changer les proportions de ses principes constituans gazeux. Le public ne regarderait-il pas notre physicien comme indigne de toute croyance, si, après d'aussi étranges résultats, il ajoutait que, pour engendrer la couleur dans l'eau, il suffit de l'amener à l'état d'une véritable pellicule; que *mince* est, pour ainsi dire, synonyme de *coloré;* que le passage de chaque teinte à la teinte la plus différente est la conséquence nécessaire, inévitable, d'une simple variation d'épaisseur de la lame liquide; que cette variation, dans le passage du rouge au vert, par exemple, n'est pas la millième partie de l'épaisseur d'un cheveu! Eh bien! ces incroyables résultats ne sont cependant que les conséquences inévitables des accidens de coloration présentés par les bulles liquides soufflées et même par les lames minces de toutes sortes de corps.

Pour comprendre comment de tels phénomènes, pendant plus de vingt siècles, ont journellement frappé les yeux des physiciens sans exciter leur attention, on a vraiment besoin de rappeler à combien peu de personnes la nature départit la précieuse faculté de s'étonner à propos.

Boyle pénétra le premier dans cette mine féconde. Il se borna toutefois à la description minutieuse des circonstances variées qui donnent naissance aux iris. Hooke, son collaborateur, alla plus loin. Il crut trouver la cause de ce genre de couleurs dans les entrecroisemens des rayons, ou, pour parler son propre langage, dans les entrecroisemens des ondes réfléchies par les deux surfaces de la lame mince. C'était, comme on verra, un trait de génie; mais il ne pouvait être saisi à une époque où la nature complexe de la lumière blanche était encore ignorée.

Newton fit, des couleurs des lames minces, l'objet de son étude de prédilection. Il leur consacra un livre tout entier de son célèbre traité d'optique; il établit les lois de leur formation par un enchaînement admirable d'expériences que personne n'a surpassé depuis. En éclairant avec de la lumière homogène les iris si réguliers dont Hooke avait déjà fait mention, et qui naissent autour du point de contact de deux verres

lenticulaires superposés, il prouva que, pour chaque espèce de couleur simple, il existe dans les lames minces de toute nature une série d'épaisseurs croissantes où aucune lumière ne se réfléchit. Ce résultat était capital : il renfermait la clé de tous ces phénomènes.

Newton fut moins heureux dans les vues théoriques que cette remarquable observation lui suggéra. Dire, avec lui, du rayon lumineux qui se réfléchit, qu'il est *dans un accès* de facile réflexion; dire du rayon qui traverse la lame tout entier, qu'il est *dans un accès* de facile transmission, qu'est-ce donc autre chose qu'énoncer en termes obscurs ce que l'expérience des deux lentilles nous avait appris?

La théorie de Thomas Young échappe à cette critique. Ici on n'admet plus d'accès d'aucune espèce, comme propriété primordiale des rayons. La lame mince se trouve d'ailleurs assimilée, sous tous les rapports, à un miroir épais de la même substance. Si, dans certains de ces points, aucune lumière ne se voit, Young n'en conclut pas que la réflexion y ait cessé : il suppose que, dans les directions spéciales de ces points, les rayons réfléchis par la seconde face, allant à la rencontre des rayons réfléchis par la première, *les anéantissent complètement*. C'est ce conflit que l'auteur a désigné par le nom si fameux d'*interférence*.

Voilà, sans contredit, la plus étrange des hypothèses! On devait certainement se montrer très surpris de trouver la nuit en plein soleil, dans des points où des rayons de cet astre arrivaient librement; mais qui se fût imaginé qu'on en viendrait à supposer que l'obscurité pouvait être engendrée en ajoutant de la lumière à de la lumière!

Un physicien est justement glorieux quand il peut annoncer quelque résultat qui choque à ce degré-là les idées communes; mais il doit, sans retard, l'étayer de preuves démonstratives, sous peine d'être assimilé à ces écrivains orientaux dont les fantasques rêveries charmèrent mille et une nuits du sultan *Schahriar*.

Young n'eut pas cette prudence. Il montra d'abord que sa théorie pouvait s'adapter aux phénomènes, mais sans aller au-delà des possibilités. Lorsque, plus tard, il arriva aux preuves véritables, le public avait des préventions, et il ne put les vaincre. Cependant, l'expérience dont Young faisait alors surgir sa mémorable découverte, ne saurait exciter l'ombre d'un doute.

Deux rayons provenant d'une même source, allaient, par des routes légèrement inégales, se croiser en un certain point de l'espace. Dans ce point on plaçait une feuille de beau papier. Chaque rayon, pris isolément, la faisait briller du plus vif éclat; mais quand les deux

rayons se réunissaient, quand ils arrivaient simultanément sur la feuille, toute clarté disparaisait : la nuit la plus complète succédait au jour.

Deux rayons ne s'anéantissent pas toujours complètement dans le point de leur intersection. Quelquefois on n'y observe qu'un affaiblissement partiel; quelquefois aussi les rayons s'ajoutent. Tout dépend de la différence de longueur des chemins qu'ils ont parcourus, et cela suivant des lois très simples dont la découverte, dans tous les temps, eût suffi pour immortaliser un physicien.

Les différences de route qui amènent entre les rayons des conflits accompagnés de leur destruction entière, n'ont pas la même valeur pour des lumières diversement colorées. Lorsque deux rayons blancs se croisent, il est donc possible que l'un de leurs principes constituans, le rouge, par exemple, se trouve seul dans des conditions de destruction. Mais le blanc moins le rouge, c'est du vert! Ainsi l'interférence lumineuse se manifeste alors par des phénomènes de coloration; ainsi, les diverses couleurs élémentaires sont mises en évidence, sans qu'aucun prisme les ait séparées. Qu'on veuille bien, maintenant, remarquer qu'il n'existe pas un seul point de l'espace où mille rayons de même origine n'aillent se croiser après des réflexions plus ou moins obliques, et l'on apercevra, d'un coup d'œil, toute l'étendue de la région inexplorée que les interférences ouvraient aux investigations des physiciens.

Lorsque Young publia cette théorie, beaucoup de phénomènes de couleurs périodiques s'étaient déjà offerts aux observateurs; on doit ajouter qu'ils avaient résisté à toute explication. Dans le nombre on peut citer les anneaux qui se forment par voie de réflexion, non plus sur de minces pellicules, mais sur des miroirs de verre épais légèrement courbes; les bandes irisées de diverses largeurs dont les ombres des corps sont bordées au dehors, et parfois couvertes intérieurement, que Grimaldi aperçut le premier, qui plus tard exercèrent inutilement le génie de Newton, et dont la théorie complète était réservée à Fresnel; les arcs colorés rouges et verts qu'on aperçoit en nombre plus ou moins considérable immédiatement au-dessous des sept nuances prismatiques de l'arc-en-ciel principal, et qui semblaient si complétement inexplicables, qu'on avait fini par n'en plus faire mention dans les traités de physique; ces couronnes, enfin, aux couleurs tranchées, aux diamètres perpétuellement variables, qui souvent paraissent entourer le soleil et la lune.

Si je me rappelle combien de personnes n'apprécient les théories scientifiques qu'à raison des applications immédiates qu'elles peuvent

offrir, je ne saurais terminer cette énumération de phénomènes que caractérisent des séries plus ou moins nombreuses des couleurs périodiques, sans mentionner les anneaux si remarquables par la régularité de leur forme et par la pureté de leur éclat, dont toute lumière un peu vive paraît entourée quand on l'examine au travers d'un amas de molécules ou de filamens d'égales dimensions. Ces anneaux, en effet, suggérèrent à Young l'idée d'un instrument extrêmement simple qu'il appela un *ériomètre*, et avec lequel on mesure sans difficulté les dimensions des plus petits corps. L'ériomètre, encore si peu connu des observateurs, a sur le microscope l'immense avantage de donner d'un seul coup *la grandeur moyenne* des millions de particules qui se trouvent comprises dans le champ de la vision. Il possède, de plus, la propriété singulière de rester muet lorsque les particules diffèrent trop entre elles, ou, en d'autres termes, lorsque la question de déterminer leurs dimensions n'a véritablement aucun sens.

Young appliqua son ériomètre à la mesure des globules du sang de différentes classes d'animaux, à celles des poussières que diverses espèces végétales fournissent; à la mesure de la finesse des fourrures employées dans les manufactures de tissus, depuis celle du castor, la plus fine de toutes, jusqu'aux toisons des troupeaux communs du comté de Sussex, qui, placées à l'autre extrémité de l'échelle, se composent de filamens quatre fois et demie aussi gros que les poils de castor.

Avant Young, les nombreux phénomènes de coloration que je viens d'indiquer étaient non-seulement inexpliqués, mais rien ne les liait entre eux. Newton, qui s'en occupa si long-temps, n'avait, par exemple, aperçu aucune connexité entre les iris des lames minces et les bandes de la diffraction. Young amena ces deux espèces de stries colorées à n'être que des effets d'interférence. Plus tard, quand la polarisation chromatique eut été découverte, il puisa dans quelques mesures d'épaisseur des analogies numériques remarquables, très propres à faire présumer que, tôt ou tard, ce genre bizarre de polarisation se rattacherait à sa doctrine. Il y avait là, toutefois, on doit l'avouer, une immense lacune à remplir. D'importantes propriétés de la lumière alors complètement ignorées ne permettaient pas de concevoir tout ce que, dans certains cristaux et dans certaines natures de coupe, la double réfraction engendre de singularités par les destructions de lumière qui résultent des entrecroisemens des faisceaux; mais c'est à Young qu'appartient l'honneur d'avoir ouvert la carrière; c'est lui qui, le premier, a commencé à débrouiller ces hiéroglyphes de l'optique.

Le mot d'hiéroglyphe envisagé, non plus métaphoriquement, m ai

dans son acception naturelle, nous transporte sur un terrain qui a déjà été le théâtre de débats nombreux et bien animés. J'ai hésité un moment à affronter les passions que cette question a soulevées. Le secrétaire d'une académie exclusivement occupée des sciences exactes pourrait, en effet, sans nulle inconvenance, renvoyer ce procès philologique à des juges plus compétens. Je craignais, d'ailleurs, je l'avouerai, de me trouver en désaccord, sur plusieurs points importans, avec le savant illustre dont il m'a été si doux d'analyser les travaux, sans qu'un seul mot de critique ait dû, jusqu'ici, venir se placer sous ma plume.

Tous ces scrupules se sont évanouis lorsque j'ai réfléchi que l'interprétation des hiéroglyphes égyptiens est l'une des plus belles découvertes de notre siècle; que Young a lui-même mêlé mon nom aux discussions dont elle a été l'objet; qu'examiner enfin si la France peut prétendre à ce nouveau titre de gloire, c'est agrandir la mission que je remplis en ce moment, c'est faire acte de bon citoyen. Je sais d'avance t ce qu'on trouvera d'étroit dans ces sentimens; je n'ignore pas que le cosmopolitisme a son bon côté; mais, en vérité, de quel nom ne pourrais-je pas le stigmatiser, si, lorsque toutes les nations voisines énumèrent avec bonheur les découvertes de leurs enfans, il m'était interdit de chercher dans cette enceinte même, parmi des confrères dont je ne me permettrai pas de blesser la modestie, la preuve que la France n'est pas dégénérée; qu'elle aussi apporte chaque année son glorieux contingent dans le vaste dépôt des connaissances humaines?

J'aborde donc la question de l'écriture égyptienne; je l'aborde, libre de toute préoccupation, avec la ferme volonté d'être juste, avec le vif désir de concilier les prétentions rivales des deux savans dont la mort prématurée a été pour l'Europe entière un si légitime sujet de regrets. Au reste, je ne dépasserai pas dans cette discussion sur les hiéroglyphes les bornes qui me sont tracées; heureux si l'auditoire qui m'écoute et dont je réclame l'indulgence, trouve que j'ai su échapper à l'influence d'un sujet dont l'obscurité est devenue proverbiale!

Les hommes ont imaginé deux systèmes d'écriture entièrement distincts. L'un est employé chez les Chinois: c'est le système hiéroglyphique; le second, en usage actuellement chez tous les autres peuples, porte le nom de système alphabétique ou phonétique.

Les Chinois n'ont pas de lettres proprement dites. Les caractères dont ils se servent pour écrire, sont de véritables hiéroglyphes; il représentent, non des sons, non des articulations, mais des idées. Ainsi *maison* s'exprime à l'aide d'un caractère unique et spécial, qui ne changerait pas, quand même tous les Chinois arriveraient à désigner

une maison, dans la langue parlée, par un mot totalement différent de celui qu'ils prononcent aujourd'hui. Ce résultat vous surprend-il? songez à nos chiffres qui sont aussi des hiéroglyphes. L'idée de l'unité ajoutée sept fois à elle-même s'exprime partout, en France, en Angleterre, en Espagne, etc., à l'aide de deux ronds superposés verticalement et se touchant par un seul point; mais en voyant ce signe idéographique, le Français prononce *huit*; l'Anglais *eight*; l'Espagnol *ocho*. Personne n'ignore qu'il en est de même des nombres composés. Ainsi, pour le dire en passant, si les signes idéographiques chinois étaient généralement adoptés, comme sont les chiffres arabes, chacun lirait dans sa propre langue les ouvrages qu'on lui présenterait, sans avoir besoin de connaître un seul mot de la langue parlée par les auteurs qui les auraient écrits.

Il n'en est pas ainsi des écritures alphabétiques:

> *Celui de qui* nous vient cet art ingénieux
> De peindre la parole et de parler aux yeux,

ayant fait la remarque capitale, que tous les mots de la langue parlée la plus riche se composent d'un nombre très borné de sons ou articulations élémentaires, inventa des signes ou lettres, au nombre de vingt-quatre ou trente, pour les représenter. A l'aide de ces signes, diversement combinés, il pouvait écrire toute parole qui venait frapper son oreille, même sans en connaître la signification.

L'écriture chinoise ou hiéroglyphique semble l'enfance de l'art. Ce n'est pas toutefois, ainsi qu'on le disait jadis, que, pour apprendre à la lire, il faille, en Chine même, la longue vie d'un mandarin studieux. Rémusat, dont je ne puis prononcer le nom sans rappeler l'une des pertes les plus cruelles que les lettres aient faites depuis long-temps, n'avait-il pas établi, soit par sa propre expérience, soit par les excellens élèves qu'il formait tous les ans dans ses cours, qu'on apprend le chinois comme toute autre langue. Ce n'est pas non plus, ainsi qu'on l'imagine au premier abord, que les caractères hiéroglyphiques se prêtent seulement à l'expression des idées communes; quelques pages du roman *Yu-kiao-li*, ou *les Deux Cousines*, suffiraient pour montrer que les abstractions les plus subtiles, les plus quintessenciées, n'échappent pas à l'écriture chinoise. Le principal défaut de cette écriture serait de ne donner aucun moyen d'exprimer des noms nouveaux. Un lettré de Canton aurait pu mander par écrit à Pékin, que le 14 juin 1800, la plus mémorable bataille sauva la France d'un grand péril;

mais il n'aurait su, en caractères purement hiéroglyphiques, comment apprendre à son correspondant que la plaine où se passa ce glorieux évènement était près du village de Marengo, et que le général victorieux s'appelait Bonaparte. Un peuple chez lequel la communication des noms propres, entre une ville et l'autre, ne pourrait avoir lieu que par l'envoi de messagers, en serait, comme on voit, aux premiers rudimens de la civilisation ; aussi, tel n'est pas le cas du peuple chinois. Les caractères hiéroglyphiques constituent bien la masse de leur écriture ; mais quelquefois, et surtout quand il faut écrire un nom propre, on les dépouille de leur signification idéographique, pour les réduire à n'exprimer que des sons et des articulations, pour en faire de véritables lettres.

Ces prémisses ne sont pas un hors-d'œuvre. Les questions de priorité que les méthodes graphiques de l'Égypte ont soulevées, vont être maintenant faciles à expliquer et à comprendre. Nous allons, en effet, trouver, dans les hiéroglyphes de l'antique peuple des Pharaons, tous les artifices dont les Chinois font usage aujourd'hui.

Plusieurs passages d'Hérodote, de Diodore de Sicile, de saint Clément d'Alexandrie, ont fait connaître que les Égyptiens se servaient de deux ou trois sortes d'écritures, et que dans l'une d'elles, au moins, les caractères symboliques ou représentatifs d'idées jouent un grand rôle. Horapollon nous a même conservé la signification d'un certain nombre de ces caractères; ainsi, l'on sait que l'*épervier* désignait l'*ame*; l'*ibis*, le *cœur*; la *colombe* (ce qui pourra paraître assez étrange) un *homme violent*; la *flûte*, l'*homme aliéné*; le nombre *seize*, la *volupté*; une grenouille l'*homme imprudent*; la *fourmi*, le *savoir*; un *nœud coulant*, l'*amour*, etc., etc.

Les signes ainsi conservés par Horapollon ne formaient qu'une très petite partie des huit à neuf cents caractères qu'on avait remarqués dans les inscriptions monumentales. Les modernes, Kircher entre autres, essayèrent d'en accroître le nombre. Leurs efforts ne donnèrent aucun résultat utile, si ce n'est de montrer à quels écarts s'exposent les hommes les plus instruits, lorsque, dans la recherche des faits, ils s'abandonnent sans frein à leur imagination. Faute de données, l'interprétation des écritures égyptiennes paraissait depuis long-temps, à tous les bons esprits, un problème complètement insoluble, lorsque, en 1799, M. Boussard, officier du génie, découvrit, dans les fouilles qu'il faisait opérer près de Rosette, une large pierre couverte de trois séries de caractères parfaitement distincts. Une de ces séries était du grec. Celle-là, malgré quelques mutilations, fit clairement connaître que les

auteurs du monument avaient ordonné que la *même inscription* s'y trouvât tracée en trois sortes de caractères, savoir : en caractères sacrés ou hiéroglyphiques égyptiens, en caractères locaux ou usuels, et en lettres grecques. Ainsi, par un bonheur inespéré, les philologues se trouvaient en possession d'un texte grec ayant en regard sa *traduction* en langue égyptienne, ou, tout au moins, une transcription avec les deux sortes de caractères anciennement en usage sur les bords du Nil.

Cette pierre de Rosette, devenue depuis si célèbre, et dont M. Boussard avait fait hommage à l'Institut du Caire, fut enlevée à ce corps savant à l'époque où l'armée française évacua l'Égypte. On la voit maintenant au musée de Londres, où elle figure, dit Thomas Young, comme un monument de la valeur britannique! Toute valeur à part, le célèbre physicien eût pu ajouter, sans trop de partialité, que cet inappréciable monument bilingue témoignait aussi quelque peu des vues avancées qui avaient présidé à tous les détails de la mémorable expédition d'Égypte, comme aussi du zèle infatigable des savans illustres dont les travaux, exécutés souvent sous le feu de la mitraille, ont tant ajouté à la gloire de leur patrie. L'importance de l'inscription de Rosette les frappa, en effet, si vivement, que pour ne pas abandonner ce précieux trésor aux chances aventureuses d'un voyage maritime, ils s'attachèrent à l'envi, dès l'origine, à le reproduire par de simples dessins, par des contre-épreuves obtenues à l'aide des procédés de l'imprimerie en taille-douce, enfin par des moulages en plâtre ou en soufre. Il faut même ajouter que les antiquaires de tous les pays ont connu pour la première fois la pierre de Rosette, à l'aide des dessins des savans français.

Un des plus illustres membres de l'Institut, M. Sylvestre de Sacy, entra le premier, dès l'année 1802, dans la carrière que l'inscription bilingue ouvrait aux investigations des philologues. Il ne s'occupa toutefois que du texte égyptien en caractères usuels. Il y découvrit les groupes qui représentent différens noms propres et leur nature phonétique. Ainsi, dans l'une des deux écritures, au moins, les Égyptiens avaient des signes de sons, de véritables lettres. Cet important résultat ne trouva plus de contradicteurs, lorsqu'un savant suédois, M. Akerblad, perfectionnant le travail de notre compatriote, eut assigné, avec une probabilité voisine de la certitude, la valeur phonétique individuelle des divers caractères employés dans la transcription des noms propres que faisait connaître le texte grec.

Restait toujours la partie de l'inscription purement hiéroglyphique

ou supposée telle. Celle-là était demeurée intacte; personne n'avait osé entreprendre de la déchiffrer.

C'est ici que nous verrons Thomas Young déclarer d'abord, comme par une sorte d'inspiration, que dans la multitude des signes sculptés sur la pierre et représentant soit des animaux entiers, soit des êtres fantastiques, soit encore des instrumens et des produits des arts ou des formes géométriques, ceux de ces signes qui se trouvent renfermés dans des encadremens elliptiques, correspondent aux noms propres de l'inscription grecque; en particulier, au nom de Ptolémée, le seul qui dans la transcription hiéroglyphique soit resté intact. Immédiatement après, Young dira que, dans le cas spécial de l'encadrement ou cartouche, les signes ne représentent plus des idées, mais des sons; enfin, il cherchera, par une analyse minutieuse et très délicate, à assigner un hiéroglyphe individuel à chacun des sons que l'oreille entend dans le nom de Ptolémée de la pierre de Rosette, et dans celui de Bérénice d'un autre monument.

Voilà, si je ne me trompe, dans les recherches d'Young sur les systèmes graphiques des Égyptiens, les trois points culminans. Personne, a-t-on dit, ne les avait aperçus, ou du moins ne les avait signalés, avant le physicien anglais. Cette opinion, quoique généralement admise, me paraît contestable. Il est, en effet, certain que, dès l'année 1766, M. de Guignes, dans un mémoire imprimé, avait indiqué les cartouches des inscriptions égyptiennes comme renfermant tous des noms propres. Chacun peut voir aussi, dans le même travail, les argumens dont s'étaie ce savant orientaliste, pour établir l'opinion qu'il avait embrassée sur la nature constamment phonétique des hiéroglyphes égyptiens. Young a donc la priorité sur un seul point : c'est à lui que remonte la première tentative qui ait été faite pour décomposer en lettres les groupes des cartouches, pour donner une valeur phonétique aux hiéroglyphes composant, dans la pierre de Rosette, le nom de Ptolémée.

Dans cette recherche, comme on peut s'y attendre, Young fournira de nouvelles preuves de son immense pénétration; mais, égaré par un faux système, ses efforts n'auront pas un plein succès. Ainsi, quelquefois, il attribuera aux caractères hiéroglyphiques une valeur simplement alphabétique; plus loin, il leur donnera une valeur syllabique ou même dissyllabique, sans s'inquiéter de ce qu'il y aurait d'étrange dans ce mélange de caractères de natures différentes. Le fragment d'alphabet publié par le docteur Young, renferme donc du vrai et du faux; mais le faux y abonde tellement, qu'il sera impossible d'appli-

quer la valeur des lettres dont il se compose à toute autre lecture qu'à celle des deux noms propres dont on les a tirées. Le mot *impossible* s'est si rarement rencontré dans la carrière scientifique de Young, qu'il faut se hâter de le justifier. Je dirai donc que, depuis la composition de son alphabet, Young lui-même croyait voir dans un cartouche, sur un monument égyptien, le nom d'*Arsinoé*, là où son célèbre compétiteur a montré depuis, avec une entière évidence, le mot *autocrator*; qu'il crut reconnaître *Évergete* dans un groupe où il faut lire *César!*

Le travail de Champollion, quant à la découverte de la valeur phonétique des hiéroglyphes, est simple, homogène, et ne semble donner prise à aucune incertitude. Chaque signe équivaut à une simple voyelle ou à une simple consonne. Sa valeur n'est pas arbitraire : tout hiéroglyphe phonétique est l'image d'un objet physique dont le nom, en langue égyptienne, commence par la voyelle ou par la consonne qu'il s'agit de représenter.

L'alphabet de Champollion, une fois modelé sur la pierre de Rosette et sur deux ou trois autres monumens, sert à lire des inscriptions entièrement différentes; par exemple, le nom de *Cléopâtre* sur l'obélisque de *Philæ*, transporté depuis long-temps en Angleterre, et où le docteur Young, armé de son alphabet, n'avait rien aperçu. Sur les temples de *Karnac*, Champollion lira deux fois le nom d'*Alexandre*; sur le zodiaque de Denderah, un titre impérial romain; sur le grand édifice au-dessus duquel le zodiaque était placé, les noms et surnoms des empereurs Auguste, Tibère, Claude, Néron, Domitien, etc. Ainsi, pour le dire en passant, se trouvera tranchée, d'une part, l vive et éternelle discussion que l'âge de ces monumens avait fait naître; ainsi, de l'autre, sera constaté sans retour, que, sous la domination romaine, les hiéroglyphes étaient encore en plein usage sur les bords du Nil.

L'alphabet, qui a déjà donné tant de résultats inespérés, appliqué, soit aux grands obélisques de Karnac, soit à d'autres monumens qui sont aussi reconnus pour être du temps des Pharaons, nous présentera les noms de plusieurs rois de cette antique race, des noms de divinités égyptiennes; disons plus, des mots *substantifs*, *adjectifs* et *verbes* de la langue copte. Young se trompait donc, quand il regardait les hiéroglyphes phonétiques comme une invention moderne; quand il avançait qu'ils avaient seulement servi à la transcription des noms propres, et même des noms propres étrangers à l'Égypte. M. de Guignes, et surtout M. Étienne Quatremère, établissaient, au contraire, un fait réel, d'une grande importance, que la lecture des inscriptions des

Pharaons est venue fortifier par des preuves irrésistibles, lorsqu'ils signalaient la langue copte actuelle comme celle des anciens sujets de Sésostris.

On connaît maintenant les faits. Je pourrai donc me borner à fortifier de quelques courtes observations la conséquence qui me paraît en résulter inévitablement.

Les discussions de priorité, même sous l'empire des préjugés nationaux, ne deviendraient jamais acerbes, si elles pouvaient se résoudre par des règles fixes; mais dans certains cas, la première idée est tout; dans d'autres, les détails offraient les principales difficultés; ailleurs, le mérite semble avoir dû consister moins dans la conception d'une théorie que dans sa démonstration. On devine déjà combien le choix du point de vue doit prêter à l'arbitraire, et combien, cependant, il aura d'influence sur la conclusion définitive. Pour échapper à cet embarras, j'ai cherché un exemple dans lequel les rôles des deux prétendans à l'invention pussent être assimilés à ceux de Champollion et de Young, et qui eût, d'autre part, concilié toutes les opinions. Cet exemple, j'ai cru le trouver *dans les interférences*, même en laissant entièrement de côté, pour la question hiéroglyphique, les citations empruntées au mémoire de M. de Guignes.

Hooke, en effet, avait dit, avant Thomas Young, que les rayons lumineux interfèrent, comme ce dernier avait supposé, avant Champollion, que les hiéroglyphes égyptiens sont quelquefois phonétiques. Hooke ne prouvait pas directement son hypothèse; la preuve des valeurs phonétiques assignées par Young à divers hiéroglyphes, n'aurait pu reposer que sur des lectures qui n'ont pas été faites, qui n'ont pas pu l'être.

Faute de connaître la composition de la lumière blanche, Hooke n'avait pas une idée exacte de la nature des interférences, comme Young, de son côté, se trompait sur une prétendue valeur syllabique ou dissyllabique des hiéroglyphes.

Young, d'un consentement unanime, est considéré comme l'auteur de la théorie des interférences; dès-lors, par une conséquence qui me paraît inévitable, Champollion doit être regardé comme l'auteur de la découverte des hiéroglyphes.

Je regrette de n'avoir pas songé plus tôt à ce rapprochement. Si, de son vivant, Young eût été placé dans l'alternative d'être le créateur de la doctrine des interférences, en laissant les hiéroglyphes à Champollion, ou de garder les hiéroglyphes, en abandonnant à Hooke l'ingénieuse théorie optique, je ne doute pas qu'il ne se fût empressé de re-

connaître les titres de notre illustre compatriote. Au surplus, il lui serait resté, ce que personne ne pourra lui contester, le droit de figurer dans l'histoire de la mémorable découverte des hiéroglyphes, comme Képler, Borelli, Hooke et Wren figurent dans l'histoire de la gravitation universelle.

Les limites qui me sont tracées ne me permettront même pas de citer les simples titres des nombreux écrits que le docteur Young a publiés. Cependant la lecture publique d'un aussi riche catalogue eût certainement suffi à sa gloire. Qui ne se fût imaginé, en effet, qu'on avait enregistré les travaux de plusieurs académies, et non ceux d'une seule personne, en entendant, par exemple, cette série de titres :

Mémoire sur les usines où l'on travaille le fer.
Essais sur la musique et sur la peinture.
Recherches sur les habitudes des araignées et le système de Fabricius.
Sur la stabilité des arches des ponts.
Sur l'atmosphère de la lune.
Description d'une operculaire.
Théorie mathématique des courbes épicycloïdales.
Restitution et traduction de diverses inscriptions grecques.
Sur les moyens de fortifier la charpente des vaisseaux de ligne.
Sur le jeu du cœur et des artères dans le phénomène de le circulation.
Théorie des marées.
Sur les maladies de poitrine.
Sur le frottement dans les axes des machines.
Sur la fièvre jaune.
Sur le calcul des éclipses.
Essais de grammaire, etc.

Des travaux aussi nombreux, aussi variés, semblent avoir exigé la vie laborieuse et retirée d'un de ces savans dont l'espèce, à vrai dire, commence à se perdre, qui, dès la première jeunesse, divorcent avec tous les contemporains pour s'ensevelir complètement dans leur cabinet. Thomas Young était, au contraire, ce qu'on est convenu d'appeler un homme du monde. Il fréquentait assidûment les plus brillans cercles de Londres. Les graces de son esprit, l'élégance de ses manières, eussent amplement suffi pour l'y faire remarquer; mais qu'on se représente ces réunions nombreuses, dans lesquelles cinquante sujets différens sont tour à tour effleurés en quelques minutes, et l'on concevra

de quel prix devait être une véritable bibliothèque vivante, où chacun trouvait à l'instant une réponse exacte, précise, substantielle, sur toutes les natures de questions qui pouvaient être proposées.

Young s'était aussi beaucoup occupé des arts. Plusieurs de ses mémoires témoignent des profondes connaissances que, de très bonne heure, il avait acquises dans la théorie de la musique. Je me tairai sur son talent d'exécution, parce qu'il est deux instrumens dont il n'avait pas appris à jouer, et que je ne saurais dire lesquels. Son goût pour la peinture se développa pendant le séjour qu'il fit en Allemagne. Alors, la magnifique collection de Dresde l'absorba entièrement, car il n'aspirait pas seulement au facile mérite d'accoler, sans se méprendre, tel ou tel nom de peintre à tel ou tel tableau. Les défauts et les qualités caractéristiques des plus grands maîtres, leurs fréquens changemens de manière, les objets matériels qu'ils mettaient en œuvre, les modifications que ces objets, que les couleurs, entre autres, éprouvent par la suite des temps, l'occupèrent tour à tour. Young, en un mot, étudiait la peinture en Saxe, comme auparavant il avait étudié les langues dans son propre pays, comme plus tard il cultiva les sciences. Au reste, tout était à ses yeux un sujet de méditations et de recherches. Les camarades universitaires de l'illustre physicien se rappellent un exemple risible de cette disposition d'esprit. Ils rapportent qu'étant entrés dans la chambre de Young le jour où, pour la première fois, il reçut, à Édimbourg, une leçon de menuet, on le trouva occupé à tracer minutieusement, avec la règle et le compas, les routes entrecroisées que parcourent les deux danseurs, et les divers perfectionnemens dont ces figures lui paraissaient susceptibles.

Young emprunta de bonne heure à la secte des quakers, dont il faisait alors partie, l'opinion que les facultés intellectuelles des enfans diffèrent originairement entre elles beaucoup moins qu'on ne le suppose. *Chaque homme aurait pu faire ce que tout autre homme a fait*, était devenu sa maxime favorite. Jamais, au surplus, il ne recula personnellement devant les épreuves d'aucun genre, auxquelles on désirait soumettre son système. La première fois qu'il monta à cheval, en compagnie du petit-fils de M. Barclay, l'écuyer qui les suivait franchit une barrière élevée. Young voulut l'imiter, mais il alla tomber à dix pas. Il se releva sans mot dire, fit une seconde tentative, fut encore désarçonné, mais ne dépassa pas, cette fois, la tête du cheval, à laquelle il resta accroché. A la troisième épreuve, le jeune écolier, comme le voulait sa thèse de prédilection, réussit à exécuter ce qu'on venait de faire devant lui. Cette expérience n'a dû être citée ici que

parce qu'elle fut reprise d'abord à Édimbourg, ensuite à Gœttingue, et poussée beaucoup plus loin qu'on ne voudra peut-être le croire. Dans l'une de ces deux villes, Young, en très peu de temps, parvint à lutter d'adresse avec un funambule renommé; dans l'autre, et toujours à la suite d'un défi, il acquit dans l'art de la voltige à cheval une habileté extraordinaire, et qui eût été certainement remarquée, même au milieu des artistes consommés dont les tours de force attirent tous les soirs un si nombreux concours au cirque de Franconi. Ainsi, ceux qui se complaisent dans les contrastes pourront, d'un côté, se représenter Newton, le timide Newton, n'allant en voiture, tant la crainte de tomber le préoccupait, que les bras étendus et les mains cramponnées aux deux portières, et, de l'autre, son illustre émule galopant, debout sur deux chevaux, avec toute l'assurance d'un écuyer de profession.

En Angleterre, un médecin, s'il ne veut pas perdre la confiance du public, doit s'abstenir de s'occuper de toute recherche scientifique ou littéraire qui semble étrangère à l'art de guérir. Young sacrifia longtemps à ce préjugé : ses écrits paraissaient sous le voile de l'anonyme. Ce voile, il est vrai, était bien transparent : deux lettres contiguës d'une certaine devise latine servaient successivement, dans un ordre régulier, à la signature de chaque mémoire; mais Young communiquait les trois mots latins à tous ses amis, nationaux ou étrangers, sans leur recommander d'en faire mystère à personne. Au reste, qui pouvait ignorer que l'illustre auteur de la théorie des interférences était le secrétaire de la Société royale de Londres pour la correspondance étrangère; qu'il donnait, dans les amphithéâtres de l'*institution royale*, un cours général de physique mathématique; qu'associé à sir Humphry Davy, il publiait un journal de sciences, etc., etc.? Et d'ailleurs, il faut le dire, l'anonyme n'était rigoureusement observé que pour les petits mémoires. Dans les occasions importantes, quand, par exemple, parurent, en 1807, les deux volumes in-4°, de huit à neuf cents pages chacun, où toutes les branches de la philosophie naturelle se trouvent traitées d'une manière si neuve et si profonde, l'amour-propre de l'auteur fit oublier les intérêts du médecin, et le nom de Young en gros caractères remplaça les deux petites lettres italiques dont le tour était alors venu, et qui auraient figuré d'une manière assez ridicule sur le titre de cet ouvrage colossal.

Young n'eut donc jamais, comme praticien, ni à Londres ni à Worthing, où il passait la saison des bains de mer, une clientèle très étendue. Le public le trouvait trop savant! On doit même avouer que ses

cours de médecine, celui, par exemple, qu'il faisait à l'hôpital Saint-George, furent généralement peu suivis. On a dit, pour l'expliquer, que ses leçons étaient trop pleines, trop substantielles; qu'elles dépassaient la portée des intelligences vulgaires! Ne pourrait-on pas plutôt attribuer ce défaut de succès à la franchise peu commune que Young mettait à signaler les difficultés inextricables qui se rencontrent à chaque pas dans l'étude des nombreux désordres de notre frêle machine.

Pense-t-on qu'à Paris, qu'à une époque surtout où chacun veut arriver au but vite et sans fatigue, un professeur de faculté conservât beaucoup d'auditeurs, s'il débutait par ces paroles que j'emprunte textuellement au docteur Young :

« Aucune étude n'est aussi compliquée que celle de la médecine. Elle surpasse les bornes de l'intelligence humaine. Les médecins qui se précipitent en avant, sans essayer de comprendre ce qu'ils voient, sont souvent aussi avancés que ceux qui se livrent à des généralisations hâtives, appuyées sur des observations à l'égard desquelles toute analogie est en défaut. »

Et si le professeur, continuant sur le même ton, ajoutait : « Dans les *loteries* de la médecine, les chances du possesseur de dix billets doivent être évidemment supérieures aux chances de celui qui n'en a que cinq. »

Quand ils se croiraient engagés dans une loterie, ceux des auditeurs que la première phrase n'aurait pas mis en fuite seraient-ils disposés à faire de grands efforts pour se procurer le plus de billets, ou, en expliquant la pensée de Young, le plus de connaissances possible ?

Malgré ses connaissances, peut-être même à cause de leur immensité, Young manquait entièrement d'assurance au lit du malade. Alors les fâcheux effets qui pouvaient éventuellement résulter de l'action du médicament le mieux indiqué se présentaient en foule à son esprit, lui semblaient balancer les chances favorables qu'on devait en attendre, et le jetaient dans une indécision, sans doute fort naturelle, mais que le public prend toujours du mauvais côté. La même timidité se reconnaît dans tous les ouvrages de Young qui traitent de la médecine. Cet homme, si éminemment remarquable par la hardiesse de ses aperçus scientifiques, ne donne plus alors que de simples catalogues de faits. A peine semble-t-il convaincu de la bonté de sa thèse, soit quand il s'attaque au célèbre docteur Radcliffe, dont tout le secret, dans la pratique la plus brillante et la plus heureuse, avait été, comme il le déclarait lui-même, d'employer les remèdes à contre-sens; soit lorsqu'il combat le docteur Brown, qui s'était trouvé, disait-il, dans la dés-

agréable nécessité de reconnaître, et cela d'après les documens officiels d'un hôpital confié à des médecins justement célèbres, qu'en masse les fièvres abandonnées à leur cours naturel ne sont ni plus graves ni plus longues que lorsqu'on les traite par les meilleures méthodes.

En 1818, Young, ayant été nommé secrétaire du Bureau des Longitudes, abandonna presque entièrement la pratique de la médecine pour se livrer à la minutieuse surveillance de l'ouvrage périodique célèbre connu sous le nom de *Nautical Almanac*. A partir de cette époque, le journal de l'institution royale donna, tous les trimestres, de nombreuses dissertations sur les plus importans problèmes de l'art nautique et de l'astronomie. Un volume intitulé : *Illustrations de la mécanique céleste de Laplace;* une savante dissertation *sur les marées*, auraient d'ailleurs amplement attesté que Young ne considérait pas l'emploi qu'il venait d'accepter comme une sinécure. Cet emploi fut cependant pour lui une source inépuisable de dégoûts. Le *Nautical Almanac* avait été jusque alors un ouvrage exclusivement destiné au service de la marine. Quelques personnes demandèrent qu'on en fît de plus une éphéméride astronomique complète. Le Bureau des Longitudes, à tort ou à raison, n'ayant pas paru grand partisan du changement projeté, se trouva subitement en butte aux plus violentes attaques. Les journaux de toute couleur, *whigs* ou *tories*, prirent part au combat. On ne vit plus dans la réunion des Davy, des Wollaston, des Young, des Herschel, des Kater et des Pond, qu'un assemblage d'individus (je cite textuellement) *qui obéissaient à une influence béotienne;* le *Nautical Almanac*, jadis si renommé, était devenu pour la nation anglaise un *objet de honte;* si l'on y découvrait une faute d'impression, comme il y en a, comme il y en aura toujours dans les recueils de chiffres un peu volumineux, la marine britannique, depuis la plus petite chaloupe jusqu'au colossal vaisseau à trois ponts, trompée par le chiffre inexact, allait s'engloutir en masse au fond de l'Océan, etc.

On a prétendu que le principal promoteur de ces folles exagérations n'aperçut tant de graves erreurs dans le *Nautical Almanac*, qu'après avoir inutilement tenté de se faire agréger au Bureau des Longitudes. J'ignore si le fait est exact. En tout cas je ne saurais me rendre l'écho des malicieux commentaires auxquels il donna naissance : je ne dois pas oublier, en effet, que, depuis plusieurs années, le membre de la Société royale dont on a voulu parler consacre noblement une grande partie de sa brillante fortune à l'avancement des sciences. Cet astronome recommandable, comme tous les savans dont les pensées sont concentrées sur un seul objet, a eu le tort, que je ne prétends pas excuser, de

mesurer au travers d'un verre grossissant l'importance des projets qu'il avait conçus; mais ce qu'il faut surtout lui reprocher, c'est de n'avoir pas prévu que les hyperboles de sa polémique seraient prises au sérieux; c'est d'avoir oublié qu'à toutes les époques et dans tous les pays, il existe un grand nombre d'individus qui, inconsolables de leur nullité, saisissent comme une proie toutes les occasions de scandale, et, sous le masque du bien public, deviennent avec délices les ignobles Zoïles de ceux de leurs contemporains dont la renommée a proclamé les succès. A Rome, celui qu'on chargeait d'insulter au triomphateur était du moins un esclave; à Londres, c'est d'un membre de la chambre des communes que des savans illustres recevront un cruel affront. Un orateur, déjà célèbre par ses préjugés, mais qui n'avait jusqu'alors épanché son fiel que sur des productions d'origine française, s'attaquera aux plus beaux noms de l'Angleterre, et débitera contre eux, en plein parlement, de puériles accusations avec une risible gravité. Des ministres dont la faconde se fût exercée des heures entières sur les priviléges d'un *bourg pourri*, ne prononceront pas une seule parole en faveur du génie; le Bureau des Longitudes, enfin, sera supprimé sans opposition. Le lendemain, il est vrai, les besoins d'une innombrable marine feront entendre leur voix impérieuse, et l'un des savans qu'on avait dépouillés, l'ancien secrétaire du Bureau, le docteur Young enfin, se verra rappelé à ses premiers travaux. Impuissante réparation! Le savant en aura-t-il moins été séparé de ses illustres collègues? L'homme de cœur aura-t-il moins entendu les nobles fruits de l'intelligence humaine, tarifés devant les représentans du pays, en guinées, shellings et pences, comme du sucre, du poivre ou de la cannelle!

La santé de Young, qui déjà était un peu chancelante, déclina, à partir de cette triste époque, avec une effrayante rapidité. Les médecins habiles dont il était assisté perdirent bientôt tout espoir. Lui-même avait la conscience de sa fin prochaine et la voyait arriver avec un calme admirable. Jusqu'à sa dernière heure, il s'occupa sans relâche d'un dictionnaire égyptien, alors sous presse, et qui n'a été publié qu'après sa mort. Quand ses forces ne lui permirent plus de se soulever et d'employer une plume, il corrigea les épreuves à l'aide d'un crayon. L'un des derniers actes de sa vie fut d'exiger la suppression d'une brochure écrite avec talent, par une main amie, et dirigée contre tous ceux qui avaient contribué à la destruction du Bureau des Longitudes.

Young s'éteignit, entouré d'une famille dont il était adoré, le 10 mai 1829, à peine âgé de cinquante-six ans.

L'autopsie fit découvrir qu'il avait l'aorte ossifiée.

Si je ne suis pas resté trop au-dessous de la tâche qui m'était imposée; si j'ai surtout fait ressortir, comme je le désirais, l'importance et la nouveauté de l'admirable loi des interférences lumineuses, Young est maintenant à vos yeux l'un des savans les plus illustres dont l'Angleterre puisse s'enorgueillir. Votre pensée, devançant mes paroles, voit déjà dans le récit des justes honneurs rendus à l'auteur d'une aussi belle découverte, la péroraison de cette notice historique. Ces prévisions, je le dis à regret, ne se réaliseront pas. La mort d'Young a eu dans sa patrie très peu de retentissement. Les portes de Westminster, jadis si accessibles à la médiocrité titrée, sont restées fermées à l'homme de génie qui n'était pas baronnet. C'est au village de Farnborough, dans la modeste tombe de la famille de sa femme, que les restes de Thomas Young ont été déposés. L'indifférence de la nation anglaise pour des travaux qui devaient tant ajouter à sa gloire est une bien rare anomalie dont on doit être curieux de connaître les causes.

Je manquerais de franchise, je serais panégyriste et non historien, si je n'avouais qu'en général Young ne ménageait pas assez l'intelligence de ses lecteurs; que la plupart des écrits dont les sciences lui sont redevables, pèchent par une certaine obscurité. Toutefois, l'oubli dans lequel ils ont été long-temps laissés, n'a pu dépendre uniquement de cette cause.

Les sciences exactes ont sur les ouvrages d'art ou d'imagination un avantage qui a été souvent signalé. Les vérités dont elles se composent traversent les siècles sans avoir rien à souffrir ni des caprices de la mode, ni des dépravations du goût. Mais aussi, dès qu'on s'élève dans certaines régions, sur combien de juges est-il permis de compter? Lorsque Richelieu déchaîna contre le grand Corneille une tourbe de ces hommes que le mérite d'autrui rend furieux, les Parisiens sifflèrent à outrance les séides du cardinal despote et applaudirent le poète. Ce dédommagement est refusé au géomètre, à l'astronome, au physicien, qui cultivent les sommités de la science. Leurs appréciateurs compétens dans toute l'étendue de l'Europe, ne s'élèvent jamais au nombre de huit à dix. Supposez-les injustes, indifférens, voire même jaloux, car j'imagine que cela s'est vu, et le public, réduit à croire sur parole, ignorera que d'Alembert ait rattaché le grand phénomène de la précession des équinoxes au principe de la pesanteur universelle; que Lagrange soit parvenu à assigner la cause physique de la libration de la lune; que depuis les recherches de Laplace, l'accélération du mouvement de cet astre se trouve liée à un changement particulier dans la forme de l'orbite de la terre, etc., etc. Les journaux de sciences,

quand ils sont rédigés par des hommes d'un mérite reconnu, acquièrent ainsi, sur certaines matières, une influence qui souvent devient funeste. C'est ainsi, je pense, qu'on peut qualifier celle que la *Revue d'Édimbourg* a quelquefois exercée.

Au nombre des collaborateurs de ce célèbre journal figurait, à l'origine, en première ligne, un jeune écrivain à qui les découvertes de Newton avaient inspiré une admiration ardente. Ce sentiment, si naturel, si légitime, lui fit malheureusement méconnaître tout ce que la doctrine des interférences renfermait de plausible, d'ingénieux, de fécond. L'auteur de cette théorie n'avait peut-être pas toujours eu le soin de revêtir ses décisions, ses arrêts, ses critiques, des formes polies dont le bon droit n'a jamais à souffrir, et qui, au reste, étaient un devoir impérieux quand il s'agissait de l'immortel auteur de la *Philosophie naturelle*. La peine du talion lui fut appliquée avec usure. L'*Edinburgh Review* attaqua l'érudit, l'écrivain, le géomètre, l'expérimentateur, avec une véhémence, avec une âpreté d'expressions, presque sans exemple dans les débats scientifiques. Le public se tient ordinairement sur ses gardes quand on lui parle un langage aussi passionné. Mais, cette fois, il adopta d'emblée les opinions du journaliste, sans qu'on eût le droit de l'accuser de légèreté. Le journaliste, en effet, n'était pas un de ces aristarques imberbes dont aucune étude préalable ne justifie la mission. Plusieurs bons mémoires, accueillis par la Société royale, déposaient de ses connaissances mathématiques, et lui avaient assigné une place distinguée parmi les physiciens, à qui l'optique expérimentale était redevable. Le barreau de Londres le proclamait déjà l'une de ses plus éclatantes lumières; les whigs de la chambre des communes voyaient en lui l'orateur incisif qui, dans les luttes parlementaires, serait souvent l'heureux antagoniste de Canning; c'était enfin le futur président de la chambre des pairs; c'était le lord-chancelier actuel (1).

(1) Les journaux m'ayant fait l'honneur de s'occuper quelquefois des nombreux témoignages de bienveillance et d'amitié que lord Brougham a bien voulu me donner en 1834, tant en Écosse qu'à Paris, deux mots d'explication paraissent ici indispensables. L'éloge du docteur Young a été lu dans une séance publique de l'Académie des Sciences, le 26 novembre 1832; à cette époque je n'avais jamais eu aucune relation personnelle avec l'auteur des articles de la *Revue d'Édimbourg*. Ainsi toute accusation d'ingratitude porterait à faux. Mais n'auriez-vous pas pu, me dira-t-on peut-être, au moment de livrer votre travail à l'impression, supprimer entièrement l'histoire de cette polémique? Je le pouvais,

Qu'opposer à d'injustes critiques partant de si haut? Je sais tout ce que certains esprits puisent de fermeté dans la conscience de leur bon droit et dans la certitude que, tôt ou tard, la vérité triomphera; mais le grand nombre est inévitablement dominé par une pensée inhérente à notre nature, que Voltaire traduisait en ces termes:

Quand dans la tombe un pauvre homme est inclus,
Qu'importe un bruit, un nom qu'il n'entend plus!

Écoutez, par exemple, Galilée lui-même, après son abjuration, dire à demi-voix:

E pur si muove!

Et ne cherchez pas dans ces immortelles paroles une idée d'avenir, car elles sont l'expression du cruel dépit qu'éprouvait l'illustre vieillard. Young, aussi, dans l'écrit de quelques pages qu'il publia en réponse à l'*Edinburgh Review*, se montra profondément découragé. La vivacité, la véhémence de ses expressions déguisaient mal le sentiment qui l'oppressait. Au reste, hâtons-nous de le dire, justice, justice complète lui fut enfin rendue! Depuis quelques années, le monde entier voyait en lui l'une des principales illustrations de notre temps. C'est de France (Young prenait plaisir à le proclamer lui-même) que partit le signal de cette tardive réparation. J'ajouterai qu'à l'époque beaucoup plus ancienne où la doctrine des interférences n'avait encore fait de prosélytes, ni en Angleterre, ni sur le continent, Young trouvait dans sa propre famille quelqu'un qui le comprenait et dont les suffrages auraient dû le consoler des dédains du public. La personne distinguée que je signale ici à la reconnaissance de tous les physiciens de l'Europe, voudra bien m'excuser si je complète mon indiscrétion.

Dans l'année 1816, je fis un voyage en Angleterre avec mon savant ami, M. Gay Lussac. Fresnel venait alors de débuter dans la carrière des sciences, de la manière la plus brillante, par son Mémoire sur la diffraction. Ce travail, qui, suivant nous, renfermait une expérience capitale, inconciliable avec la théorie newtonnienne de la lumière,

en effet, et l'idée m'en était même venue, mais j'y ai bientôt renoncé. Je connais trop bien les sentimens élevés de mon illustre ami, pour craindre qu'il s'offense de ma franchise dans une question où, j'en ai la conviction profonde, l'immense étendue de son esprit ne l'a pas mis à l'abri de l'erreur. L'hommage que je rends au noble caractère de lord Brougham, en publiant aujourd'hui ce passage de l'éloge de Young, sans le modifier, est, à mon sens, tellement significatif, que je n'essaierai pas d'y rien ajouter.

devint naturellement le premier objet de nos entretiens avec le docteur Young. Nous étions étonnés des nombreuses restrictions qu'il apportait à nos éloges, lorsque enfin il nous déclara que l'expérience dont nous faisions tant de cas, était consignée, depuis 1807, dans son *Traité de Philosophie naturelle*. Cette assertion ne nous semblait pas fondée. Elle rendit la discussion longue et minutieuse. Mme Young y assistait sans avoir l'air d'y prendre aucune part; mais, comme nous savions que la crainte, vraiment puérile, de passer pour des femmes savantes, que la crainte d'être désignées par le ridicule sobriquet de *bas bleus*, rend les dames anglaises fort réservées en présence des étrangers, notre manque de savoir-vivre ne nous frappa qu'au moment où Mme Young quitta brusquement la place. Nous commencions à nous confondre en excuses auprès de son mari, lorsque nous la vîmes rentrer, portant sous le bras un énorme in-4°. C'était le premier volume du *Traité de Philosophie naturelle*. Elle le posa sur la table, l'ouvrit, sans mot dire, à la page 787, et nous montra du doigt une figure où la marche curviligne des bandes diffractées, sur laquelle roulait la discussion, se trouve établie théoriquement.

J'espère qu'on me pardonnera ces petits détails. Trop d'exemples n'ont-ils pas déjà habitué le public à considérer l'abandon, l'injustice, la persécution, la misère, comme le salaire naturel de ceux qui consacrent laborieusement leurs veilles au développement de l'esprit humain! N'oublions donc pas de signaler les exceptions quand il s'en présente. Si nous voulons que la jeunesse se livre avec ardeur aux travaux intellectuels, montrons-lui que de grandes découvertes peuvent se concilier avec un peu de tranquillité et de bonheur. Arrachons même, s'il se peut, de l'histoire des sciences, tant de feuillets qui en ternissent l'éclat. Essayons de nous persuader que, dans les cachots des inquisiteurs, une voix amie faisait entendre à *Galilée* quelques-unes de ces douces paroles que la postérité réservait à sa mémoire; que les épaisses murailles de la Bastille n'empêchèrent pas l'opinion publique d'apprendre à Fréret qu'un jour l'ouvrage qui l'avait conduit sous les verroux, serait un de ses titres de gloire; qu'avant d'aller mourir à l'hôpital, Borelli trouva quelquefois dans la ville de Rome un abri contre les intempéries de l'air, un peu de paille pour reposer sa tête; que Képler, enfin, que le grand Képler n'éprouva jamais les angoisses de la faim!

ARAGO.

LA
FLEUR DE MARS.

CHANSON.

A l'heure où dans les eaux la lune se reflète,
Je suis venu m'asseoir près d'une violette;
Douce fleur du printemps, que de petits gazons
Paraissaient abriter des inondations,
Et du soleil trop chaud et de la brise vive.
Or, elle demeurait immobile et pensive,
Et comme je tendais la main pour la cueillir,
Je ne l'ai vue alors ni trembler, ni pâlir;
Elle a levé sur moi son œil mélancolique;
Puis, ayant murmuré le salut angélique,
M'a dit en s'agitant sur sa tige en émoi:
Salut, je te connais, jeune homme, approche-toi,
Et causons à cette heure où le vent me balance.
Et moi, tout glorieux de cette confiance,
Je me suis incliné vers son calice bleu,
Ainsi que j'aurais fait pour lui faire un aveu,
Et me suis mis alors à lui dire à voix basse

Le nom, et les vertus, et le charme, et la grace
De la dame que j'aime, et sa molle pudeur,
Tandis qu'avec ma main de la petite fleur
J'éloignais avec soin les herbes curieuses
Qui, pour savoir aussi mes peines amoureuses,
Tendaient leur col charmant avec précaution.
Or, ayant raconté de cette passion
Tout ce que je renferme en mon ame inquiète,
J'ai baisé sur le front la pâle violette,
Et me suis éloigné, lui recommandant bien
De garder mon secret et de n'en dire rien
Aux brins d'herbe nombreux qui croissent autour d'elle;
Et la vierge a promis de me rester fidèle.

Mais, hélas! c'est péché d'ouvrir ainsi son cœur,
Même à la violette, à la plus douce fleur,
Et j'aurais dû savoir que cette fleur chérie
Aime trop ardemment ses sœurs de la prairie,
Et sent trop le besoin de leur faire plaisir,
Pour ne pas employer ses heures de loisir
A leur conter la nuit une si douce chose.
La violette a dit mon secret à la rose,
Qui l'a dit à son tour à la fraise des bois,
Et mon secret, ainsi porté de voix en voix,
Est venu jusqu'au lys qui, sous son diadème,
S'est épris des beautés de la dame que j'aime,
Et pour les raconter aux tiges de sa cour
A suspendu ses chants de prière et d'amour,
Et voilà qu'à présent les fleurs de la vallée
Savent toutes le nom de cette Immaculée.

HENRI BLAZE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 décembre 1835.

La session va s'ouvrir, et nous aurons, à peu de distance de temps, le discours du trône et le message du président Jackson. Le discours se règlera sur le message. Les derniers navires arrivés de New-York ont apporté, avec les journaux américains, de dégoûtantes injures contre la France, des fanfaronnades et des menaces grossières; mais ce n'est là que l'expression des passions d'un parti, et il y a loin des feuilles vouées au général Jackson, et qui vont sans doute plus loin que lui, à l'opinion de la chambre des représentans, et surtout du sénat. Quoi qu'il en soit, il y a lieu de conserver un espoir de paix, et il n'est pas exact de dire, comme on l'a annoncé, que M. de Broglie ait repoussé l'intervention amicale de l'Angleterre. Cette intervention n'a jamais été proposée officiellement par le ministère anglais. Il est vrai que lord Granville s'entretenant, il y a quelque temps, avec le ministre des affaires étrangères, lui parla de la médiation de l'Angleterre; mais lord Granville n'en fit pas l'objet d'une note diplomatique, et sa pensée était que la France devait adresser cette proposition à lord Palmerston, qui l'accueillerait avec empressement. — La France, répondit M. de Broglie, accepterait volontiers la médiation du cabinet anglais dans cette affaire, mais il n'était pas digne d'une puissance telle que la France, de solliciter ce moyen de conciliation avec la république des Etats-Unis. Si le ministère français pouvait s'engager à reconnaître l'Angleterre pour arbitre, ajoutait le ministre, il ne pou-

vait faire que le gouvernement des Etats-Unis donnât les mains à cet arrangement. Les choses en sont restées là, et il est probable que le cabinet anglais a chargé son ministre aux Etats-Unis de faire une démarche semblable à celle de lord Granville auprès de M. de Broglie. Les assises d'une négociation sont donc posées, et elle pourra s'ouvrir si le gouvernement américain désire vraiment la paix; mais, dans le cas contraire, la demande d'une médiation, faite par la France à l'Angleterre, n'eût fait qu'augmenter la jactance et l'orgueil américains. On voit que toute la question de la guerre repose aujourd'hui sur le message du président.

L'affaire de la présidence de la chambre est à peu près réglée. Le ministère s'est décidé à laisser encore cette année M. Dupin sur le fauteuil. M. le ministre de l'intérieur, qui gardait quelque rancune à M. Dupin, s'est sacrifié de bonne grace, peut-être en songeant que l'appui de M. Dupin lui serait nécessaire pour former un cabinet, si de nouvelles dissensions éclataient entre lui et ses collègues. De leur côté, M. de Broglie et M. Guizot ont insisté pour que M. Dupin ne fût pas rejeté sur les bancs de la chambre, où l'activité de son esprit pourrait leur devenir funeste. La difficulté de trouver un président capable d'imposer à la chambre, de la dominer comme fait le président actuel, qui tient toujours un quolibet ou un mot foudroyant suspendu sur la tête de l'orateur et des turbulens, n'a pas été l'une des moindres considérations en faveur de son maintien.

M. de Talleyrand est malade d'une affection au cœur. La princesse de L... avait beau dire, il y a peu de jours, que cette maladie *au cœur* de M. de Talleyrand est une prétention, ce mal fait craindre pour ses jours, et abrégera peut-être une vie qui promettait d'être encore bien longue. La mort du docteur Bourdois, le médecin ordinaire de M. le prince de Talleyrand, augmente encore les alarmes de sa famille. Cependant le prince se rétablit un peu, et les mauvaises langues disent que la mort de sa femme lui a causé du soulagement. Il est vrai que le mot de M. de Talleyrand qui disait à Louis XVIII, en apprenant l'arrivée de Mme de Talleyrand à Paris : « Sire, c'est mon 20 mars, » semble autoriser cette mauvaise plaisanterie. La princesse de Talleyrand, jadis Mme Grant, a reçu les derniers sacremens avec une piété exemplaire, mais elle n'a pu les obtenir qu'en obéissant aux volontés de M. l'archevêque de Paris, qui lui avait enjoint de faire une confession publique, et de demander pardon, les portes ouvertes, d'avoir donné au monde chrétien le scandale d'un mariage avec un prêtre. Cette rigueur de M. l'archevêque de Paris envers Mme la princesse

de Talleyrand, présage au vieux diplomate les rigueurs qui l'attendraient à son tour, s'il avait la faiblesse de quitter ce monde avant M. de Quélen, ou s'il commettait l'imprudence de mourir dans son diocèse.

Le clergé de Paris a été mieux représenté, cette semaine, par les séminaristes de Saint-Sulpice que par M. l'archevêque. Dans le malheureux incendie de la rue du Pot-de-Fer, où le commerce de la librairie a essuyé tant de pertes, on a vu les jeunes théologiens courir avec courage de grands périls, et se jeter dans les flammes pour sauver, non pas seulement les belles éditions de saint Chrysostôme et de saint Augustin, mais encore Voltaire, Rousseau, d'Holbach, et jusqu'aux discours de Robespierre, de Saint-Just et de Couthon! Cet incendie cause de grands désastres. Il frappe des négocians laborieux, des gens de lettres et une foule d'ouvriers de tout genre, à qui la librairie fournissait du travail dans cette rigoureuse saison. Parmi les ouvrages consumés dans l'incendie de la rue du Pot-de-Fer, nous devons surtout citer le poème de M. Edgar Quinet, intitulé *Napoléon*, que, malgré ce désastre, nous verrons bientôt paraître. Les ouvrages sur l'Amérique de M. de Tocqueville et de M. Gustave de Beaumont ont également péri. Les auteurs ont renoncé généreusement à leurs droits, et autorisé le libraire à publier une seconde édition. Ailleurs, on ouvre des souscriptions en faveur des victimes de l'incendie, et il faut espérer qu'on ne restera pas en arrière du bel exemple donné par M. de Tocqueville et M. de Beaumont.

Ce n'est ni l'incendie de la rue du Pot-de-Fer, ni l'affaire d'Amérique, ni la prochaine session de la chambre, qui occupe l'attention de M. le ministre de l'intérieur. Toute sa pensée se porte sur la nomination de M. Dosne, son beau-père, à la place de régent de la banque, qui se trouve vacante par la mort de M. Saulty. M. Dosne tenait déjà de la sollicitude et de la piété filiale de M. le ministre de l'intérieur, la recette générale du département du Nord, qui représente un revenu de plus de 200,000 francs. La place de régent de la banque ajouterait encore à l'éclat de sa position. M. Dosne sera donc régent de la banque. Son concurrent est M. Lemercier de Névil, ancien agent de change, ainsi que M. Dosne, et receveur-général du département de la Somme. Mais M. Lemercier n'a pas un ministre pour gendre, et il succombera. Un grand dîner a été donné cette semaine au ministère de l'intérieur, afin de préparer l'élection de M. Dosne; les principaux actionnaires de la banque y assistaient. M. Odier, l'un des régens de la banque, se distingue de ses collègues, les honorables MM. Vernes

et Gautier, par l'activité et le zèle de ses démarches en faveur de M. Dosne.

On a lu avec avidité le rapport de M. Portalis sur l'attentat de Fieschi; c'est un gros livre qui a tout l'intérêt et la variété du roman. En lisant cette vie de Fieschi, on croirait entendre le récit des aventures de Gil Blas ou de Guzman d'Alfarache, et la morale en est frappante. Mais ce livre est aussi une cruelle satire de la société où une intelligence active est si rapidement entraînée vers le crime. Le rapport de M. Portalis tend évidemment à rendre toute une opinion complice de ce crime abominable. Aussi ce rapport, tiré à un nombre immense d'exemplaires, sera répandu dans tous les départemens. M. d'Argenson a déjà protesté contre ce mémoire, où il est accusé d'avoir accueilli chez lui la femme que fréquentait Fieschi. M. d'Argenson lui avait fait l'aumône. Le prince Ch. de Rohan protestera sans doute aussi contre les accusations portées contre lui; et M. Carrel, rédacteur en chef du *National*, a publié une longue lettre où il prouve qu'un passage du *National*, cité dans le rapport, n'a jamais existé. Pour nous, nous nous bornerons à faire remarquer une inexactitude de détail. Il est dit, dans le rapport, qu'un panier de vin, envoyé à Sainte-Pélagie par Pépin, était destiné à M. Cavaignac. M. Cavaignac n'a jamais bu que de l'eau. Au reste, messieurs les pairs s'amusent beaucoup de Fieschi. M. Pasquier aime à le visiter, et dernièrement il a passé une heure à le voir commander l'exercice à ses gardiens. Les bons mots de Fieschi circulent dans son salon. Il est vrai que ceux de Lacenaire les font oublier maintenant. Lacenaire fait beaucoup de tort à Fieschi.

LETTRES AUTOGRAPHES DE Mme ROLAND, ADRESSÉES A BANCAL DES ISSARTS, MEMBRE DE LA CONVENTION, ET PRÉCÉDÉES D'UNE INTRODUCTION, PAR M. SAINTE-BEUVE (1).

Ce n'est pas sans quelques préventions que nous avons ouvert ce livre tout confidentiel et publié à l'insu de l'auteur, cette exhumation posthume, à laquelle ne pouvait s'attendre la femme célèbre dont le nom réveille en foule tant de souvenirs glorieux et mélancoliques. Nous redoutions cette divulgation inattendue de l'ame la plus fougueuse, la plus confiante, la plus imprudente peut-être, qu'ait fait vibrer le tocsin révolutionnaire. Ces lettres autographes nous montrent Mme Roland du 22 juin 1790 au 11 septembre 1792, c'est-à-dire

(1) Un volume in 8°, chez Renduel, rue des Grands Augustins, 22.

pendant toute la durée de la Constituante et de la Législative; elles viennent ainsi combler une lacune de ses Mémoires, ou tout au moins donner de nouveaux renseignemens sur cette époque, où Mme Roland était encore sous le charme des illusions les plus républicaines. Ces lettres, écrites à la hâte sous le coup des premières impressions, offrent parfois une sorte d'incohérence dans les idées, de vulgarité dans l'expression. C'est une ame qui n'est pas maîtresse d'elle-même; c'est l'écume blanchâtre qui tourbillonne à la surface du gouffre. Mais quelquefois un éclair de génie vient sillonner ces brouillards, un rayon de soleil colore cette neige odorante du printemps. On a à peine le temps de pousser un cri d'admiration, qu'on est replongé dans les ténèbres, qu'on est emporté par le courant. Ces lettres de Mme Roland sont précédées d'une introduction de M. Sainte-Beuve, où il les résume, les commente, les explique l'une par l'autre. Rien n'est plus curieux que le contraste de ces deux styles; d'une part, la colère, l'enthousiasme, les illusions, l'orgueil philosophique, en un mot toutes les émotions qui peuvent volcaniser un cœur naïf qui ignore son temps, les hommes avec lesquels il vit, qui s'ignore lui-même; de l'autre, un écrivain judicieux, poli, affable, plein de mansuétude chrétienne, qui a l'expérience des partis et des choses, qui contemple d'un regard serein cette effervescence, et l'interprète sans la partager; d'un côté, le génie et une révolution qui commence; de l'autre, le bon sens et une révolution qui finit.

— Nous avons sous les yeux les trente-deux premières livraisons d'une nouvelle traduction de Byron, par M. Benjamin Laroche (1). On sait les immenses difficultés d'un pareil travail, c'est donc tout à la fois justice et loyauté de reconnaître que M. B. Laroche a satisfait heureusement à la plupart des conditions de la tâche qu'il s'était imposée. Byron pour le contour de la phrase, le mouvement des images et la concision constante du style, ne connaît qu'un seul rival dans toute la littérature anglaise, et ce rival n'est rien moins que Milton. Pour tenter de reproduire dans notre langue les ouvrages d'un poète dont l'expression serre de si près la pensée, il ne suffit pas de connaître parfaitement l'idiome avec lequel on veut lutter; il faut manier, sans broncher un seul instant, la langue française, qui, pour la composition du langage poétique, est loin d'offrir les mêmes ressources que la langue anglaise; M. B. Laroche nous semble pénétré de ce double devoir. Nous avions jusqu'ici deux traductions de Byron, l'une qui passe habituellement à côté du texte et qui ne

(1) Chez Charpentier, rue de Seine, 31.

s'interdit pas de le mutiler; l'autre qui, dans son respect pour la littéralité complète, n'évite aucun des contre-sens qui se présentent sur son passage; M. B. Laroche a su être à la fois consciencieux, fidèle, littéral sans lourdeur, et il a rencontré l'élégance dans la fidélité.

— L'ouverture des cours, qui s'est faite dans la dernière quinzaine, promet une solide et abondante nourriture aux jeunes esprits auxquels ils s'adressent. M. Ampère fils a commencé, au Collége de France, son histoire de la littérature française; il débute, et avec raison, par l'époque gauloise et latine, dans laquelle notre langue, notre poésie, notre éloquence et tous nos genres littéraires ont des racines si profondes. M. Ampère traitera cette année tous les siècles antérieurs au douzième, c'est-à-dire à la formation et à l'éclosion de notre idiome vulgaire. Les siècles suivans, déroulés plus lentement, occuperont plusieurs années. Il a tracé, dans sa première leçon, un tableau fidèle et animé de la première route que, dans les deux leçons suivantes (sur les Ibères et sur les Celtes), il s'est mis déjà à parcourir. Le cours de M. Ampère, recueilli par la sténographie, revu, remanié et publié successivement chaque année, finira, nous en avons confiance, par constituer un monument d'ensemble aussi honorable à l'auteur qu'à notre époque, par la science, la suite, l'esprit de sagacité et le talent déployés.

— M. Lenormant, suppléant de M. Guizot, cette année, à la Faculté des Lettres, traite des origines de la civilisation grecque, et en particulier de ses rapports avec l'Asie occidentale et l'Égypte. Dans son discours d'ouverture, qui vient d'être imprimé, et qui avait été écouté avec grande faveur, M. Lenormant exprime son dessein de reporter l'attention à ces époques antérieures, trop négligées, et dans lesquelles pourtant notre civilisation moderne a des racines lointaines. La civilisation grecque, principalement, est un *précédent* immense qui pèse sur toute la destinée du monde occidental. M. Lenormant ne se flatte pas de résoudre le problème de cette civilisation, et d'en déterminer toutes les sources; mais il veut le bien poser, le circonscrire par quelques côtés, et en analyser plusieurs des élémens dont il a fait une étude approfondie. Compagnon de voyage de Champollion en Égypte, témoin et confident de cette pensée investigatrice, si prématurément tranchée, il a droit et mission plus que personne pour reprendre ce côté égyptien de la question grecque. Ce souvenir de Champollion lui a fourni des mouvemens éloquens. En général, la façon de M. Lenormant, mélange d'érudition et d'ardeur, de connaissances multiples et

de vues, doit introduire, dans l'enseignement d'une partie jusque-là assez froide et morte de l'histoire, une activité, une excitation qui fécondera pour l'étude de l'antiquité et familiarisera avec des travaux, trop peu vulgarisés en France, l'esprit de ses jeunes et nombreux auditeurs.

— L'*Histoire de la Marine française*, par Eugène Sue, est arrivée à sa cinquième livraison. Nous n'avons aujourd'hui qu'à constater le succès de ce bel ouvrage.

— Le mois de décembre est la saison des *keepsakes* et des *annuaires*. Parmi ceux de cette année, nous avons remarqué au premier rang *les Femmes de lord Byron* (1), galerie de trente-six portraits, empruntés aux ouvrages de lord Byron, et accompagnés du texte de l'auteur : ce bel ouvrage a heureusement échappé au désastre de la rue du Pot-de-Fer; les *Tableaux pittoresques de l'Inde* (2), avec des gravures anglaises de Daniell; et *Notre-Dame de Paris* (3), en un seul volume in-8°, orné de gravures par Finden, d'après Boulanger, Tony Johannot et Raffet.

— Dans l'article de M. Sainte-Beuve, sur le *Génie critique et sur Bayle*, que contenait notre dernier numéro, la note suivante ayant été omise, page 551, nous la rétablissons ici : c'est à l'endroit où il est parlé des phrases de Bayle longues et souvent difficiles à bien ponctuer, que devait être le renvoi :

« J'ai surtout en vue, ajoutait en note M. Sainte-Beuve, certaines « phrases de Bayle à son point de départ : on en peut prendre un « échantillon dans une de ses lettres (Œuvres diverses, tom. I, p. 9, « au bas de la seconde colonne; c'est à tort qu'il y a un point avant les « mots *par cette lecture*; il n'y fallait qu'une virgule). Bayle partit donc « en style de la façon du XVIe siècle, ou du moins de celle du XVIIe « libre et non académique. Il ne s'en défit jamais. En avançant pour- « tant et à force d'écrire, sa phrase, si riche d'ailleurs de gallicismes, « ne laissa pas de se former; elle s'épura, s'allégea beaucoup, et sou- « vent même se troussa fort lestement. »

(1) Grand volume in-8°. Prix : 36 fr. Chez Charpentier.

(2) Chez Bellizard, rue de Verneuil. Prix : 25 fr.

(3) Chez Renduel, rue des Grands-Augustins, 22.

F. BULOZ.

TABLE

DES MATIÈRES DU QUATRIÈME VOLUME.

—

(QUATRIÈME SÉRIE.)

ALFRED DE VIGNY. — La Vie et la Mort du capitaine Renaud, histoire de régiment. 5
**** — Diplomates Européens. — II. Le prince de Metternich. 67
DE LA BOULLAYE. — Voyage en Norwége. 101
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 122

HENRI BLAZE. — Poètes et Musiciens de l'Allemagne. — Uhland et M. Dessauer. 129
ROULIN. — Sciences naturelles. — Les Pluies de Crapauds. 159
SAINTE-BEUVE. — Poètes et Romanciers modernes de la France. — XIX. — Alfred de Vigny (*Servitude et Grandeur militaires*). 210
LERMINIER. — Études de l'antiquité. — IV. Pindare. 227
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 245

ALFRED DE MUSSET. — Le Chandelier, proverbe. 257
GUSTAVE PLANCHE. — Théâtre-Français. *Don Juan d'Autriche*, par M. Casimir Delavigne. 312

L. DE CARNÉ. — Des Partis et des Écoles politiques en France depuis 1830. — IV. Du Système politique de la monarchie de 1830 par rapport aux relations extérieures de la France. 324
SAINTE-BEUVE. — *Chants du Crépuscule*, de M. Victor Hugo. 351
M. DE L. — De l'Émancipation dans nos colonies. 363
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 378

NISARD. — L'Hospice des aliénées à Gand. 385
ÉMILE SOUVESTRE. — Industrie et Commerce de la Bretagne. 399
THÉODORE DE BUSSIÈRE. — Lettre sur la Sicile. — I. 45
ARMAND MORLAIX. — De la Tragédie avant Shakspeare. 468
REVUE MUSICALE. 487
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 498

L. DE CARNÉ. — Des Partis et des Écoles politiques en France depuis 1830. — IV. Du Système politique de la monarchie de 1830 par rapport aux relations extérieures de la France. (Suite et fin.) 513
SAINTE-BEUVE. — Écrivains critiques et historiens littéraires de la France. — I. Du Génie critique et de Bayle. 543
ALFRED DE MUSSET. — La Nuit de décembre. 562
HISTOIRE LITTÉRAIRE. — REVUE TRIMESTRIELLE. 569
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 635

L. V. — Lettres sur les Hommes d'état de la France. — VI. M. ADOLPHE THIERS. 641
CH. DIDIER. — De l'Espagne depuis 1830 (première partie). 699
ARAGO. — Illustrations scientifiques de la France et des pays étrangers. — I. THOMAS YOUNG. 735
HENRI BLAZE. — La Fleur de Mars, chanson. 766
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 768

FIN DE LA TABLE.